

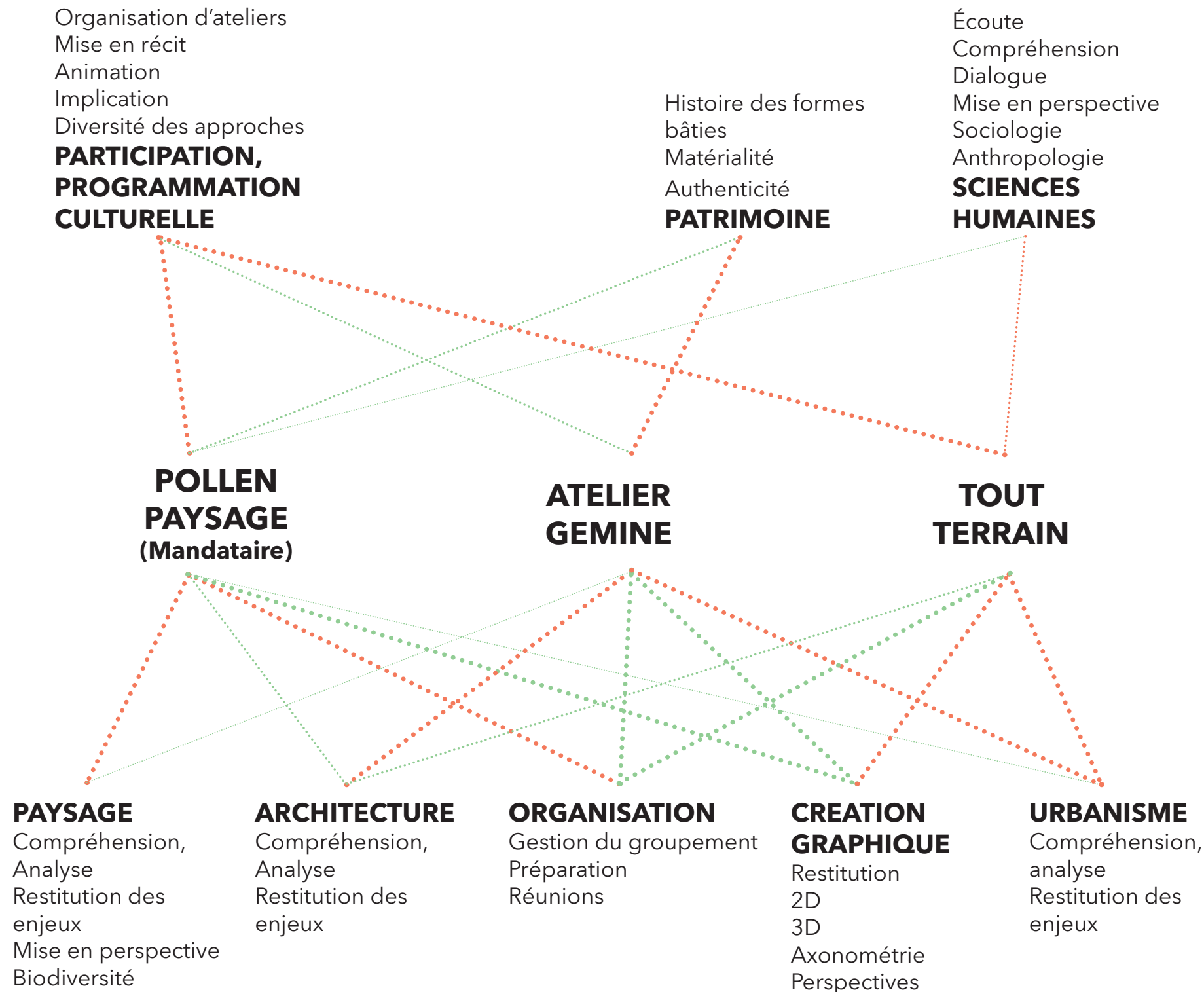
LIVRET 1

IDENTIFIER ET CARACTERISER LES PAYSAGES ET LE PATRIMOINE POUR COMPRENDRE



FEVRIER 2026

pollen paysage
tout terrain
atelier geminé



L'ÉQUIPE

Pollen paysage, Atelier Géminé et Tout-Terrain ont associé leurs compétences pour répondre aux attentes de l'étude sur les paysages et le patrimoine en bastides de Lomagne.

Nous vous proposons une **équipe agile, dynamique, à forte sensibilité patrimoniale et culturelle**, alimentée par de nombreuses missions allant de l'échelle de l'îlot à celle du territoire.

Au-delà de notre grande motivation à travailler sur ce sujet, nous avons mis en place une organisation d'équipe et une méthode de travail dont voici, à nos yeux, les points forts :

- **Une équipe avec une connaissance des enjeux patrimoniaux** : Tautavel, Lastours, Palais des Archevêques de Narbonne etc, dont certains sites classés UNESCO (Plans de gestion des 7 tronçons UNESCO des chemins de St Jacques de Compostelle).

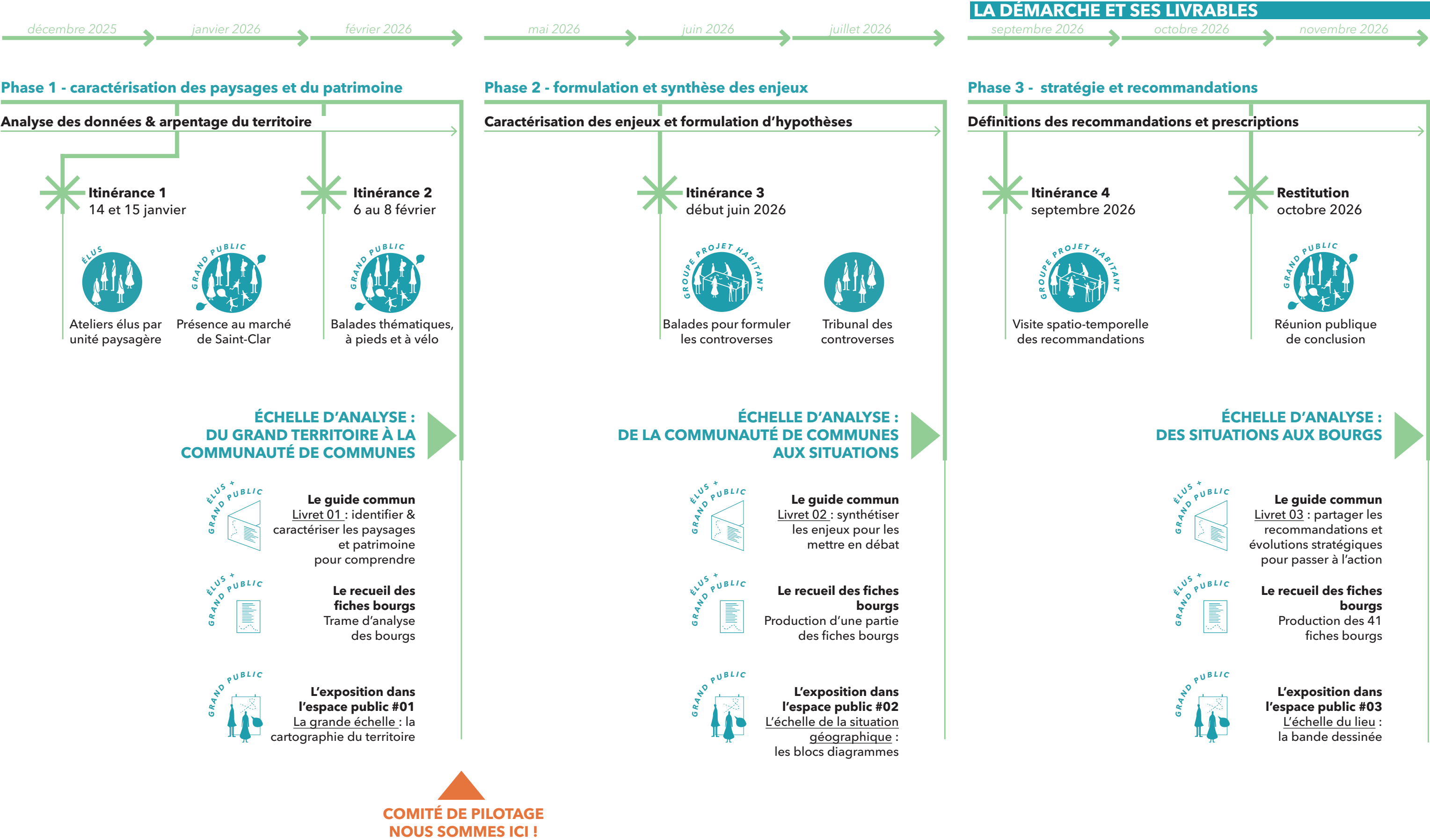
- **Des approches constantes et mixtes du travail de concertation sur le territoire.** Chaque structure travaille en partant du terrain et en y associant des compétence solides en sciences sociales aux compétences techniques issues de nos professions.

- **Une équipe polyvalente, dynamique, habituée des ateliers et concertations en déambulations pédestres ou cyclables, aux organisations d'ateliers pédagogiques.**

- **Une conception pluridisciplinaire au sein de notre travail.** Nos parcours de vie respectifs nous ont permis d'apprendre à aborder chaque sujet sous divers points de vue. Pour cette mission, la compétence architecturale est acquise par l'ensemble des chef.fes de projet, et le secteur patrimonial est étudié de manière transverse.

- **Un souci profond d'apporter des éléments et réponses en accord avec les problématiques liées au dérèglement climatique.**

- **Un réseau commun d'expertises annexes** que nous saurons solliciter si les besoins de l'étude le nécessitent.



I. Préambule - Présentation de l'étude [P2-3]

- L'équipe
- La démarche et ses 3 livrables

II. Introduction - Un ancrage territorial large, du Gers jusqu'aux Pyrénées [P6-14]

- Localisation géographique
- Le temps long expliqué par les logiques d'implantation
- La trame géologique entre plateau ondulé et érodé
- Un territoire habité

II. Faire commun [P15-27]

- L'attachement à son territoire
 - Focus sur l'itinérance 01
 - Des rumeurs d'un territoire vécu
- Prise en compte des contraintes naturelles
- Prise en compte des contraintes réglementaires
- Prise en compte des études
- Les unités territoriales
- Les composantes structurelles du paysage
- Conclusion

III. Les déterminants territoriaux [P28-58]

- Les routes et chemins
- Urbanisme de petite échelle
- Une implantation conditionnée par la géographie
- Une armature de bourgs historiquement définis
- Des trames orthogonales
- Des polarités secondaires constituées de hameaux ruraux
- De l'habitat diffus qui ponctue le paysage et répond à des logiques anciennes d'implantations agricoles ou historiques
- Construire en pierre calcaire, une architecture issue des plateaux et affleurements de la Lomagne
- Construire en brique une matérialité ancrée dans le sol de la Lomagne
- Construire en pans de bois, une structure constructive adaptée aux ressources locales
- Les pigeonniers : permanences et recurrences
- Les moulins et château d'eau, marqueurs successifs des lignes hautes et des vallées
- Les moulins et châteaux d'eau, marqueurs successifs des lignes hautes et des vallées

- Les formes végétales et répartition
- Agriculture et paysages
- Agriculture et productions
- Paysages sous l'effet du remembrement
- Les énergies
- Pollution visuelle contenue
- Qualités nocturnes
- Saisonnalité
- Effets de silhouette

Conclusion [P59]

IV. Pratiquer les vallées [P60-69]

- Zoom démarche
 - Focus sur l'itinérance 02
- Les *ribères*
 - Les rumeurs en préambule - *Ribères*
 - Les plaines alluvionnaires
 - Les cours d'eau
 - Les zones humides et ripisylves
 - Les casiers d'étalement
- Les coteaux
 - Les rumeurs en préambule - *Ribères*
 - Disparité géographique les *serres* et *boubées*
 - Une végétalisation continue

Conclusion [P69]

V. Habiter les plateaux [P70-90]

- Zoom démarche
 - Focus sur l'itinérance 02
- Les limites de plateau
 - Les rumeurs en préambule - Promontoires
 - Les promontoires comme belvédères
 - Escarpements rocheux
 - Les bourgs
 - Les remparts
 - Les chemins de ronde
- Les vallons - *coumes*
 - Les rumeurs en préambule - Vallons, *coumes*
 - Les cours d'eau
 - Les affleurements rocheux

- Les lavoirs
- Les retenues d'eau
- Les monts et crêtes - *pouys*
 - Les marqueurs de points culminants
 - Les situations de vue
 - Les routes des crêtes
 - Les bourgs et hameaux : habiter la ligne haute
 - Mitage urbain
 - Bourgs et hameaux : séquence d'entrée

Conclusion [P90]

VI. La suite ... [P91-95]

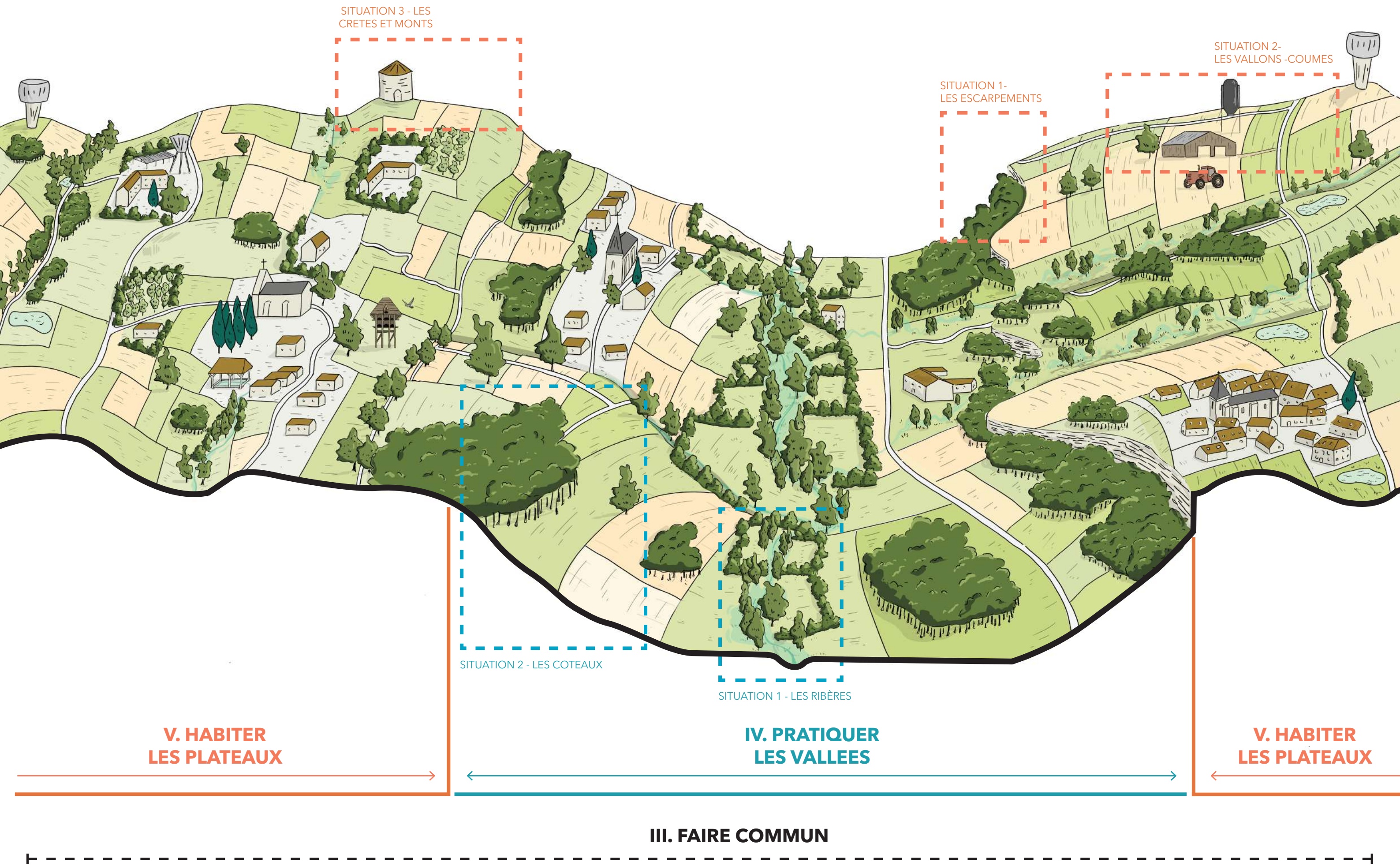
Conclusion finale [P92]

La trame des fiches bourgs (provisoire)

Les prochains rendez-vous ?

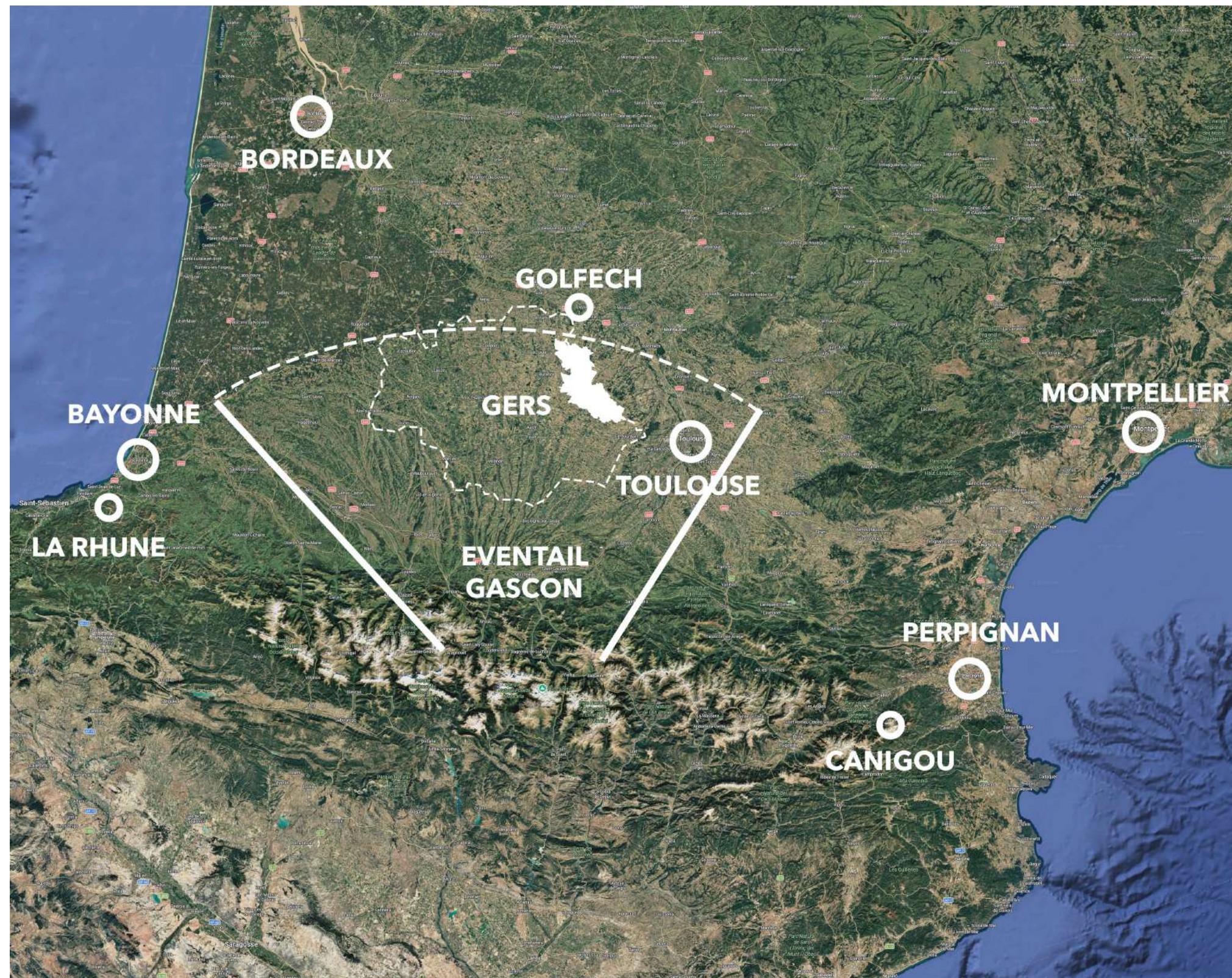
Bibliographie et personnes ressources [P96]

Glossaire [P97]



INTRODUCTION - UN ANCRAGE TERRITORIAL LARGE, DU GERS JUSQU' AUX PYRÉNÉES





L'ÉVENTAIL GASCON

La communauté de communes est située en périphérie extérieure de l'**Éventail Gascon**, vaste amas sédimentaire découpé de cours d'eau. L'influence de l'histoire et de la culture gasconne est toujours très présente sur le territoire.

Son emplacement particulier la situe à mi-distance entre l'océan Atlantique et la mer Méditerranée. Proche de l'aire d'influence de la métropole Toulousaine, le territoire s'implante sur l'axe Sud entre Bordeaux et Perpignan.

Son relief vallonné permet de bénéficier de situations de vues dominantes, donnant à voir des éléments lointains du paysage.

Par temps favorable, il est possible de percevoir la chaîne pyrénéenne dans son intégralité, avec la perception du pic de la Rhune à l'Ouest, et le Canigou à l'Est.

Élément de repère important et d'autre nature, les vapeurs de la centrale nucléaire de Golfech au Nord servent également de signal repère.



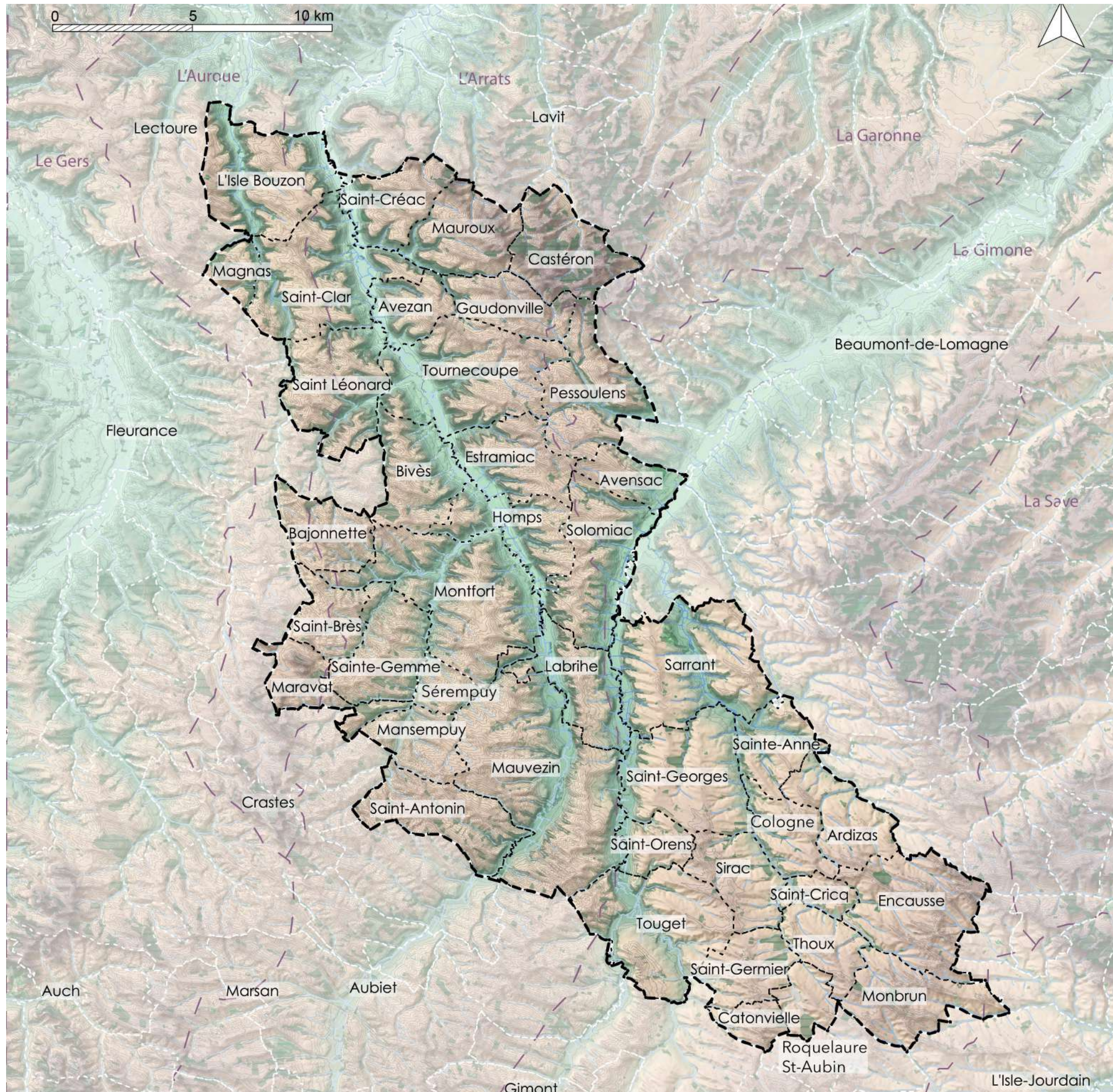
- Le sens de 'faire commun' s'applique au delà des limites administratives de la CCBL qui ne doit être perçue comme une entité isolée, son lien avec les territoires voisins étant très étroit (culture, politique, patrimoines, architecture,...)
- Les Pyrénées offrent une toile de fond particulièrement pittoresque, visible depuis l'ensemble de la CCBL



La centrale de Golfech en fond, depuis la D928 au Sud de Mauvezin



Vue sur les Pyrénées, depuis Encausse



LA CCBL

La communauté de communes Bastides de Lomagne, se situe en région Occitanie, dans l'entité de la Lomagne gersoise et du Savès toulousain. Elle est composée de 41 communes depuis sa création en 2013 résultant de la **fusion de 3 communautés de communes**. Mauvezin, commune la plus peuplée, en est le siège. Les deux autres petites villes principales sont St-Clar et Cologne. Le territoire demeure, par l'échelle de ses villes et villages, un pays rural 'paysan', forgé par une activité agricole.

Située en limite de département, la CCBL est influencée par les territoires environnants, notamment par le Savès-toulousain (la brique toulousaine,...), lui donnant sa qualification de « Gascogne toulousaine ». Elle est définie comme le pays le plus oriental et méditerranéen de la Gascogne.

Le territoire des Bastides de Lomagne, pierreux, est également nommée Lomagne «blanche». Il est traversé par des vallées calcaires disposées dans l'axe Nord-Sud.



- La CCBL se définit par une identité métissée, tissant un liant sur 424 km², réunissant 11 600 habitants

LE TEMPS LONG EXPLIQUÉ PAR LES LOGIQUES D'IMPLANTATION

• S'installer pour l'eau (Antiquité - Haut Moyen Âge)

Dans les premières phases d'occupation du territoire, l'eau constitue le principe fondateur de l'implantation. Les « vallées » et les « *ribères* » forment les premières structures d'habiter, offrant à la fois ressource, fertilité et axes de circulation. Dès l'Antiquité, les exploitations agricoles de type « *villae rusticae* » s'implantent à proximité immédiate des rivières, des sources et des zones humides, privilégiant les sols alluviaux faciles à travailler et naturellement irrigués.

Cette organisation témoigne d'un rapport direct entre habitat et hydraulique : s'installer, c'est capter, maîtriser et exploiter l'eau. Les implantations rurales s'adossent aux cours d'eau ou aux résurgences, tout en évitant les zones les plus exposées aux crues. Le relief est déjà pris en compte, mais il reste secondaire face à la nécessité d'accès à la ressource. À cette époque, le territoire se structure d'abord par ses réseaux hydrauliques, qui conditionnent la localisation des habitats et des terres cultivées.

Ainsi, dans le temps long, les vallées apparaissent comme les premières matrices d'occupation, inscrivant durablement l'organisation humaine dans la géographie de l'eau.



L'Arrats

• S'installer pour se protéger (XIe-XIIe s.)

À partir du XI^{ème} siècle, l'instabilité politique et les logiques féodales transforment profondément les choix d'implantation. Le territoire se structure autour de villages perchés, de castelnaux et de sauvetés, dont la localisation répond avant tout à des impératifs de protection et de contrôle. Les sites retenus privilégient les éperons rocheux, les coteaux, les crêtes et les affleurements calcaires, offrant des positions naturellement défensives et une domination visuelle sur les vallées environnantes.

Le bâti se fortifie et participe directement au dispositif défensif. Remparts, fossés, tours-portes et chemins de ronde dessinent des enceintes lisibles, transformant le village en ensemble clos. La silhouette elle-même devient un élément stratégique : compacité du tissu, fronts bâtis continus, organisation en hauteur. L'implantation s'appuie sur la topographie et la prolonge, articulant relief naturel et construction humaine.

Habiter la hauteur permet ainsi de lire, surveiller et maîtriser le paysage. La relation au territoire change d'échelle : il ne s'agit plus seulement d'exploiter une ressource, mais de contrôler un espace. Cette logique d'implantation défensive laissera une empreinte durable dans les formes urbaines et les silhouettes villageoises encore perceptibles aujourd'hui. Par la prise de hauteur, les centre-bourgs vont aussi s'éloigner des cours d'eau principaux en mettant à profit, par des puits, l'accès aux nappes d'eau souterraines à faible profondeur.



Saint-Créac, une point de vue opportuniste sur le paysage

• S'installer pour produire (Moyen Âge - Époque moderne)

À mesure que les conditions politiques se stabilisent, l'implantation ne répond plus uniquement à des impératifs défensifs mais s'oriente vers la mise en valeur agricole des terres. Les plateaux et les coteaux, longtemps périphériques par rapport aux sites perchés, font l'objet d'une exploitation progressive. Les sols fertiles des terreforts sont défrichés, cultivés et intégrés à un système agricole structuré.

Cette dynamique s'accompagne d'un habitat dispersé, constitué de « *bordes* », de fermes et de granges isolées, implantées au plus près des terres exploitées. Chaque unité agricole forme un ensemble autonome, articulant logis, dépendances et parcelles cultivées. L'implantation tient compte à la fois de la qualité des sols, du drainage naturel et de l'accès à l'eau, tout en s'inscrivant dans la trame des chemins ruraux.

Peu à peu, ces implantations contribuent à façonner un paysage agricole lisible et organisé, où champs, prairies, haies et bâtiments composent un maillage cohérent. Le territoire ne se structure plus seulement autour de pôles fortifiés, mais par la diffusion d'un habitat productif ancré dans le sol et dans le temps long des pratiques agricoles.



Bajonnette, implantation d'une unité agricole dans le paysage

• **S'installer pour échanger (Bas Moyen Âge (XIIIe-XIVe s.))**

Aux XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles, la fondation des bastides marque une étape décisive dans la structuration du territoire. Des villes nouvelles telles que Cologne, Saint-Clar ou Solomiac témoignent de cette volonté politique affirmée d'organiser l'espace et de consolider les échanges. Ces fondations relèvent d'un projet concerté, porté par des pouvoirs seigneuriaux, ecclésiastiques ou royaux, cherchant à fixer les populations, développer le commerce et maîtriser le territoire. L'urbanisme y est planifié autour d'une place centrale, véritable cœur civique et économique, bordée de "couverts" protégeant les activités marchandes. La trame orthogonale structure les îlots, hiérarchise les circulations et organise les parcelles avec une grande régularité. Les bastides s'inscrivent souvent dans le prolongement d'axes structurants préexistants – parfois hérités des anciennes voies romaines – facilitant la circulation des biens et des hommes. La ville devient un nœud d'échanges, pensée pour accueillir marchés et foires dans une logique d'ouverture et de rayonnement.

Cette planification produit une armature urbaine durable, encore largement lisible aujourd'hui. La bastide ne se contente pas d'occuper un site : elle organise le territoire environnant, structure les flux et affirme un pouvoir politique fort. Elle constitue ainsi une forme aboutie d'aménagement médiéval, où urbanisme, économie et gouvernance se conjuguent pour façonner une trame territoriale pérenne.



Saint-Clar, trame orthogonale

• **S'installer pour organiser le territoire (Époque moderne - XIX^{ème} siècle)**

À l'époque moderne, puis au XIX^{ème} siècle, le réseau villageois se stabilise et se consolide. Les bourgs existants s'affirment dans leurs limites, tandis que le maillage communal se densifie progressivement. De nombreux linteaux de fermes portant des dates du milieu du XIX^{ème} siècle témoignent de cette phase d'intensification agricole et constructive. Le territoire se structure autour d'un habitat rural désormais bien implanté, révélant une organisation parcellaire et productive aboutie. Parallèlement, se développe un petit patrimoine de proximité qui ponctue le paysage et accompagne la vie quotidienne : lavoirs, abreuvoirs, moulins, pigeonniers. Ces équipements, souvent modestes dans leur architecture, traduisent une société rurale organisée et attentive à ses usages collectifs. Ils participent à l'ancrage local des communautés et renforcent la cohérence du paysage habité.

La centralité paroissiale et communale se réaffirme également au XIX^{ème} siècle. De nombreuses églises sont reconstruites ou remaniées, affirmant la présence symbolique du culte dans les bourgs. Les cimetières, désormais implantés à l'extérieur des villages conformément aux nouvelles réglementations sanitaires, redéfinissent les franges urbaines et marquent une évolution dans la relation entre espace habité et espace funéraire. Ainsi, le territoire atteint une forme d'équilibre, où organisation administrative, vie religieuse et économie rurale structurent durablement l'espace.



Mauroux, l'église XIX^{ème} crée en extension à la sortie du village

• **S'installer autrement (XX^{ème} - XXI^{ème} siècle)**

Le XX^{ème} siècle marque une rupture dans l'organisation territoriale des Bastides de Lomagne. L'exode rural entraîne une déprise agricole progressive, modifiant durablement les équilibres démographiques et productifs. De nombreuses exploitations disparaissent ou se restructurent, et certains bâtiments ruraux changent d'usage ou sont laissés vacants. Le paysage agricole connaît alors des transformations sensibles.

Parallèlement, les infrastructures modernes redessinent les périphéries : élargissement des voiries, entrées de ville adaptées à l'automobile, zones d'activités et commerciales en lisière des bourgs. Ces aménagements, souvent en rupture avec les logiques anciennes, modifient la perception des seuils villageois et fragilisent les centralités historiques.

L'influence croissante de l'aire toulousaine accentue ces évolutions. L'arrivée de nouvelles populations s'accompagne d'extensions pavillonnaires et d'un mitage urbain qui diluent la compacité des bourgs et brouillent la trame historique des implantations.

Cependant, cette période voit aussi émerger une prise de conscience patrimoniale et paysagère. Face aux mutations, se développe une volonté de revaloriser les centres anciens, de préserver les silhouettes villageoises et de mieux maîtriser les franges urbaines. Le territoire entre ainsi dans une phase de recomposition, où héritage et projet doivent désormais dialoguer.



Monfort, trame de la ville ancienne et de l'extension contemporaine



Carte de Cassini, 1795 - 1815

LA TRAME GÉOLOGIQUE ENTRE PLATEAU ONDULÉ ET ÉRODÉ



Les paysages gascons sont largement hérités de **l’histoire géologique**. En effet, la surrection des Pyrénées sous l’effet de la poussée tectonique a contribué, par l’érosion du massif rocheux, à la formation du bassin aquitain en chassant la mer. De plus, les suintements d’eaux thermales et les cuvettes et affaissements, accentués par une surcharge de dépôts de molasses, sont à l’origine de l’écoulement des rivières actuelles.

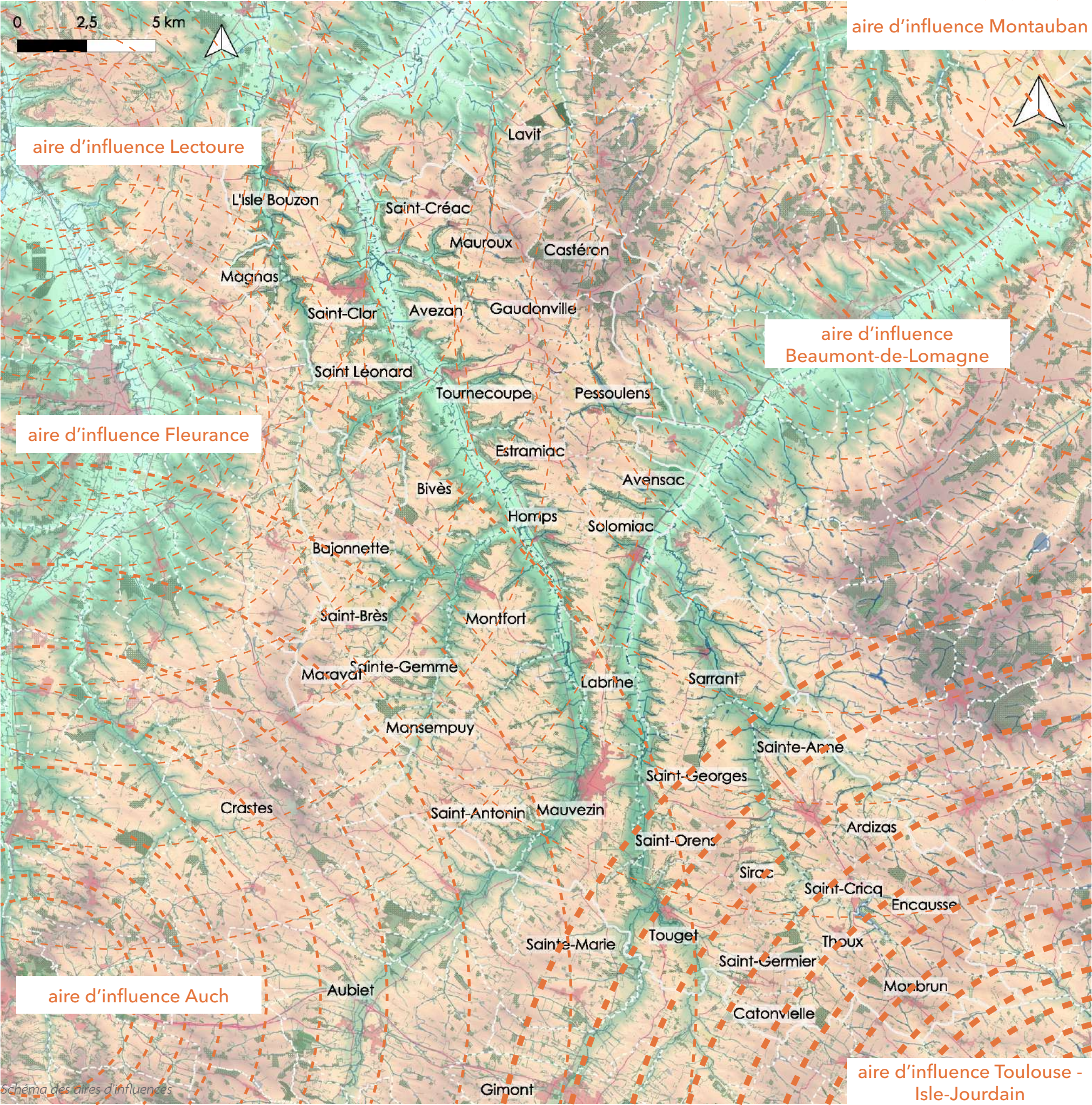
Les Pyrénées connaissent ensuite une dernière poussée tectonique qui a pour effet de plisser le socle primaire et les dépôts secondaires qui s’érodent et forment les grandes vallées de l’éventail gascon à la fin du quaternaire.

La carte ci-contre illustre bien la manière dont l’érosion des couches sédimentaires a façonné le socle calcaire et ses logiques spatiales que nous connaissons : les larges vallées, entourées de coteaux surmontés de plateaux ondulants entre crêtes et petits vallons, eux-mêmes perpendiculaires aux grandes vallées vers lesquels ils s’écoulent.

GEOLOGIE

-  Aquitanien inférieur. Calcaire blanc de l’Agenais : calcaires lacutres
-  Burdigalien inférieur et moyen. Molasses indifférenciées et marnes
-  Quaternaire indifférencié. Formations résiduelles de pente issues de la molasse : formations colluviales argilo-limoneuses décalcifiées, ocre ou ocre-rouge

 Une histoire géologique en résonance avec les paysages et modes d’occupation du territoire actuels



QUI HABITE ?

11 318 habitants
soit 26,7 habitants / km²
moyenne nationale : 107,1 habitants / km²
moyenne départementale Gers : 30,8 habitants / km²
moyenne Grand Auch Coeur de Gascogne : 65,6 habitants / km²

26,5 % des habitants ont plus de 65 ans
Soit 34,3 % des actifs (+15 ans) qui sont retraités

COMMENT ON HABITE ?

73,3 % des résidences principales sont occupées par leurs propriétaires
moyenne nationale : 57,5 % des résidences principales
moyenne départementale Gers : 69 % des résidences principales
moyenne Grand Auch Coeur de Gascogne : 57 % des résidences principales

40,5 % des résidences principales sont sous-occupées de manière très accentuée*
moyenne nationale : 24,5 % des résidences principales
moyenne départementale Gers : 37,4 % des résidences princ.
moyenne Grand Auch Coeur de Gascogne : 30,2 % des résidences principales

93,8 % des ménages sont véhiculés d'au moins une voiture ou plus

* la sous occupation très accentuée des logements est définie, selon l'INSEE, par des logements qui disposent d'au moins trois pièces de plus que le nombre théoriquement nécessaire à leurs occupants.
→ L'ensemble des données de cette page sont issues de l'INSEE, 2022

FAIRE COMMUN



Focus sur l'itinérance 01



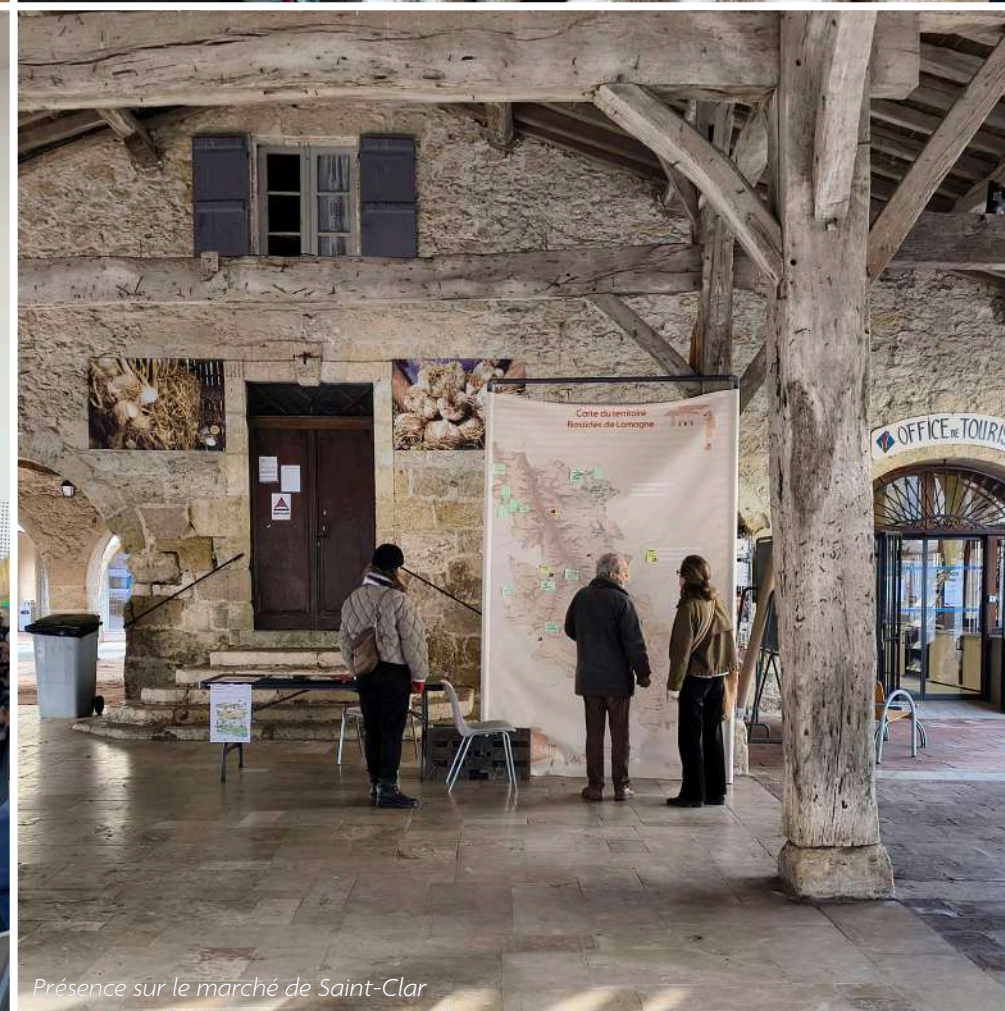
Atelier élus unité paysagère centre, à Mauvezin



Atelier élus unité paysagère nord, à Saint-Clar



Atelier élus unité paysagère sud, à Cologne



Présence sur le marché de Saint-Clar



MERCREDI 14 JANVIER 2026

9h - 10h30 : atelier avec les élus de l'unité paysagère centre, à Mauvezin

- tour de table des communes sur la base du questionnaire envoyé et rempli préalablement
- mise en commun pour compléter le portrait de leur territoire : lieux à repérer, à visiter, rumeurs et mythes...

14h - 15h30 : atelier avec les élus de l'unité paysagère sud, à Cologne

- tour de table des communes sur la base du questionnaire envoyé et rempli préalablement
- mise en commun pour compléter le portrait de leur territoire : lieux à repérer, à visiter, rumeurs et mythes...

17h30 - 19h : présentation de l'étude et de la démarche aux partenaires (PETR + CAUE)



JEUDI 15 JANVIER 2026

9h - 12h : présence au marché de Saint-Clar

- rencontre avec les habitants, échanges sur leurs lieux appréciés, les patrimoines et les paysages symboliques de la CCBL

14h - 15h30 : atelier avec les élus de l'unité paysagère nord, à Saint-Clar

- tour de table des communes sur la base du questionnaire envoyé et rempli préalablement
- mise en commun pour compléter le portrait de leur territoire : lieux à repérer, à visiter, rumeurs et mythes...

16h - 17h30 : réunion interne à l'équipe

LES RUMEURS D'UN TERRITOIRE VÉCU



IL SE SAIT QUE LE TERRITOIRE SE DÉFINIT PAR SA FESTIVITÉ, SA CONVIVIALITÉ & SA TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE COMME PATRIMOINE IMMATÉRIEL

« Le tissu associatif vivant fait revivre des patrimoines du village : des concerts de musique classique dans l'église, depuis 25 ans ! »
Saint-Créac

« La commune est festive : le cercle de l'Union a 143 ans ! »
Tournecoupe

« Nous sommes une commune ancrée dans les récits des anciens. Nous organisons toujours une journée citoyenne pour entretenir et embellir la commune, avant un moment festif ! »
L'Isle-Bouzon

IL EST CONNU QUE LES COMMUNES ONT DES DIFFICULTÉ POUR PRÉSERVER OU RÉPARER LES PATRIMOINES DU TERRITOIRE

« Notre patrimoine dépérit car nous sommes en difficulté pour le rénover. Beaucoup de patrimoine est privé également ! »
Saint-Gemme

« Le bâti est vieillissant sur la commune, mais il reste remarquable ! Nous aimerions une reconnaissance du patrimoine local pour mieux le conserver »
Saint-Léonard

« Le château d'Esclignac est le plus vieux du Gers »
Monfort

LES RUMEURS D'UN TERRITOIRE VÉCU



IL COURT LE BRUIT QU'IL Y AURAIT DES SOUTERRAINS
DANS LE TERRITOIRE

« Il se raconte qu'il y a un
souterrain qui traverse de
part en part le village, dont
une des entrées est ici : la
Tute du Loup »
Monfort

« On raconte qu'il y
aurait des souterrains
entre les villages de
la Communauté de
communes »

IL SE RACONTE QUE L'ORIGINE DU TERME LOMAGNE
POURRAIT AVOIR DES LIENS AVEC L'ORME

« L'origine étymologique
de la Lomagne pourrait
être l'Orme qui était une
essence dominante, et qui a
pratiquement entièrement
disparu »

LES RUMEURS D'UN TERRITOIRE VÉCU



IL SE DIT QUE LES COMMUNES SE CONSIDÈRENT ISOLÉES À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE.

« Nous sommes une
commune rurale et isolée »
Mansempuy

« Nous considérons que
nous sommes 'loin de tout'
: du voisin le plus proche,
et de la commodité la plus
proche »
Saint-Antonin

« Notre commune est
méconnue dans le grand
territoire »
Cologne

IL EST ENTENDU QUE LES COMMUNES DU TERRITOIRE ONT UNE ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE RÉDUITE.

« Le défaut de notre
commune c'est qu'elle
est trop petite, il n'y
a pas assez de jeunes
ménages »
Avezan

« Nous avons de
moins en moins de
commerces, et de
la vacance »
Monfort

« Nous avons
40 logements
vacants sur la
commune, il y a
un manque de
population ! »
Saint-Clar

« Nous n'avons
malheureusement pas de
jeunes qui arrivent sur la
commune, mais nous avons
des anciens qui partent »
Saint-Brès

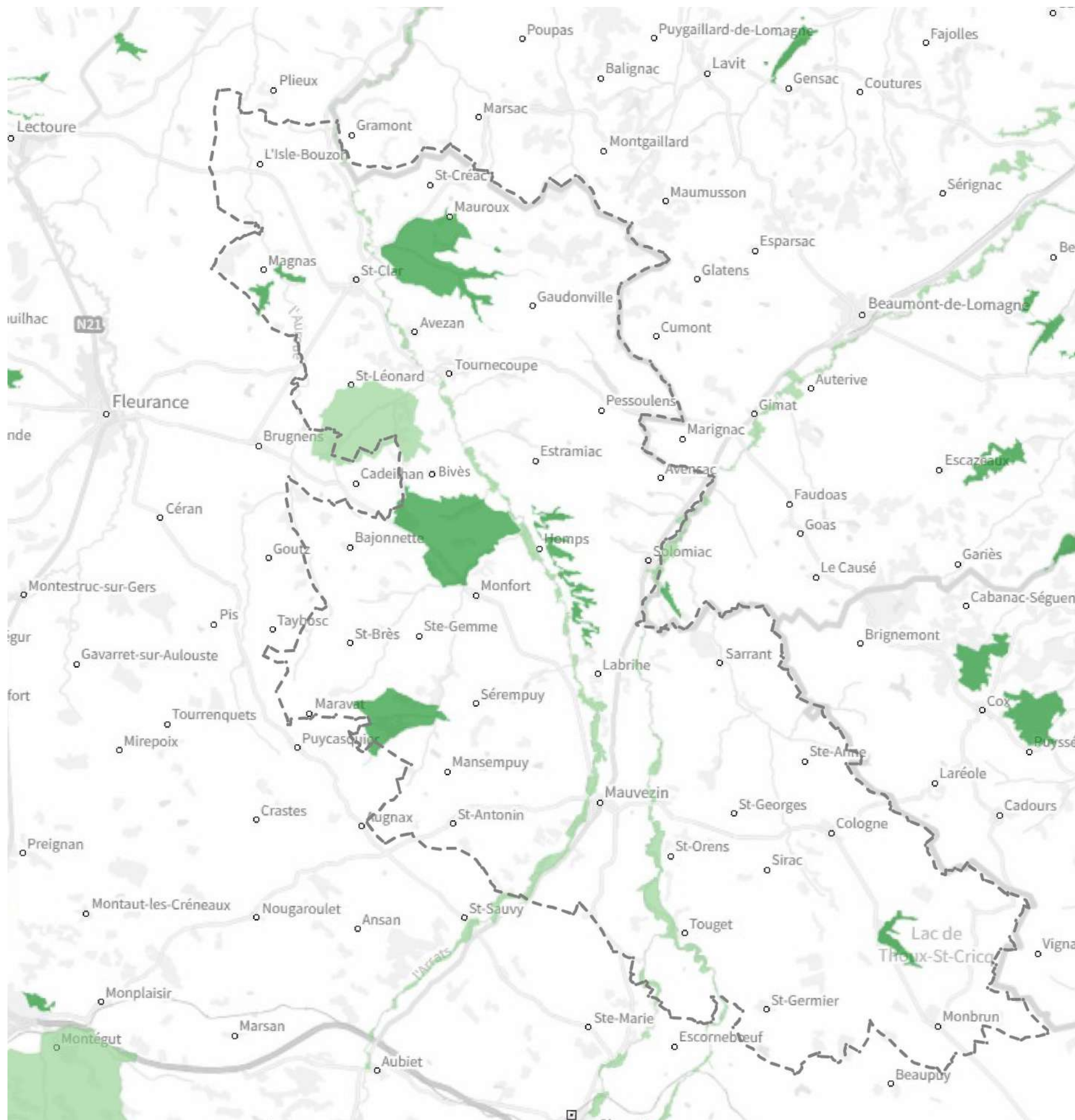
LES PROTECTIONS NATURELLES

La CCBL ne contient pas de sites classés Natura 2000, mais possède un **patrimoine naturel commun**. Des espaces Znieff I et II ont été pointés, notamment autour des cours d'eau de l'Arrats et de la Gimone, ainsi qu'à l'ouest de territoire.

Les zones Znieff (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique) constituent un outil de connaissance et d'alerte qui ne confère pas **un statut de protection spécifique**. En effet, elles n'ont pas de poids pour :

- Interdire des activités agricoles, sylvicoles, chasse ou pêche ;
- Ordonner des contraintes spécifiques, de servitude, ou pour travaux et d'aménagements afin qu'ils n'affectent pas le patrimoine naturel protégé.

Cet outil peut cependant **guider les décisions** pour les documents réglementaires tel le PLUi.



 Znieff type I

 Znieff type II



- **Un territoire avec des enjeux écologiques avérés mais sans protection réglementaire**
- **Des outils existants à saisir pour le PLUi**

Zonage réglementaire PPRI Zone d'aléa Arrats Gimone

- Bleu

Violet Hachurée

Rouge Hachurée

Rouge

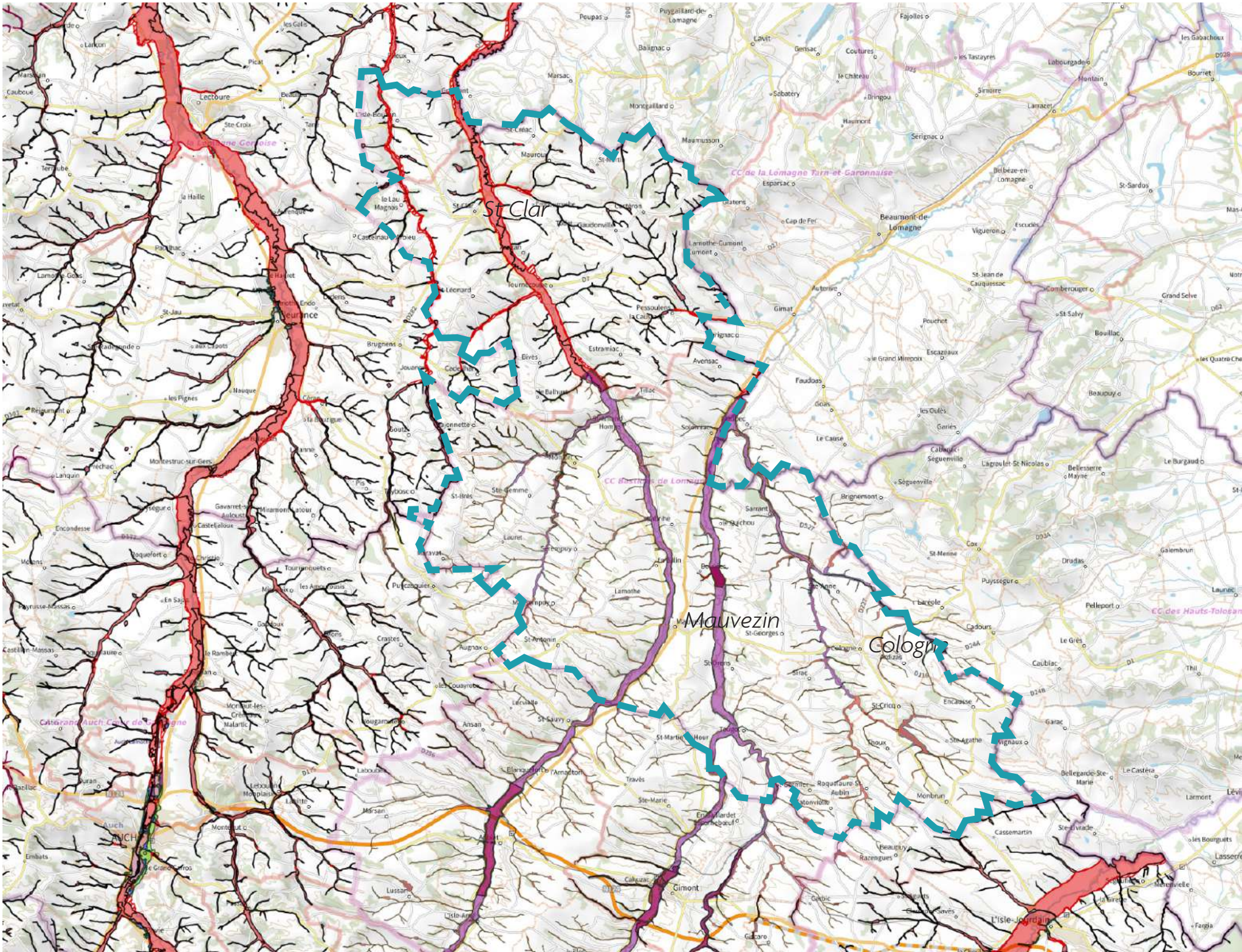
Violet

Vert
- Aléa fort

Aléa très fort

Aléa modéré

Aléa faible



PPRI (Plan de prévention du risque inondation)

Le PPRI de la commune de St-Clar a été approuvé le 5 juillet 2017. A Mauvezin et dans le Sud de la CCBL, il n’y en a pas malgré des problématiques d’inondation identifiées.

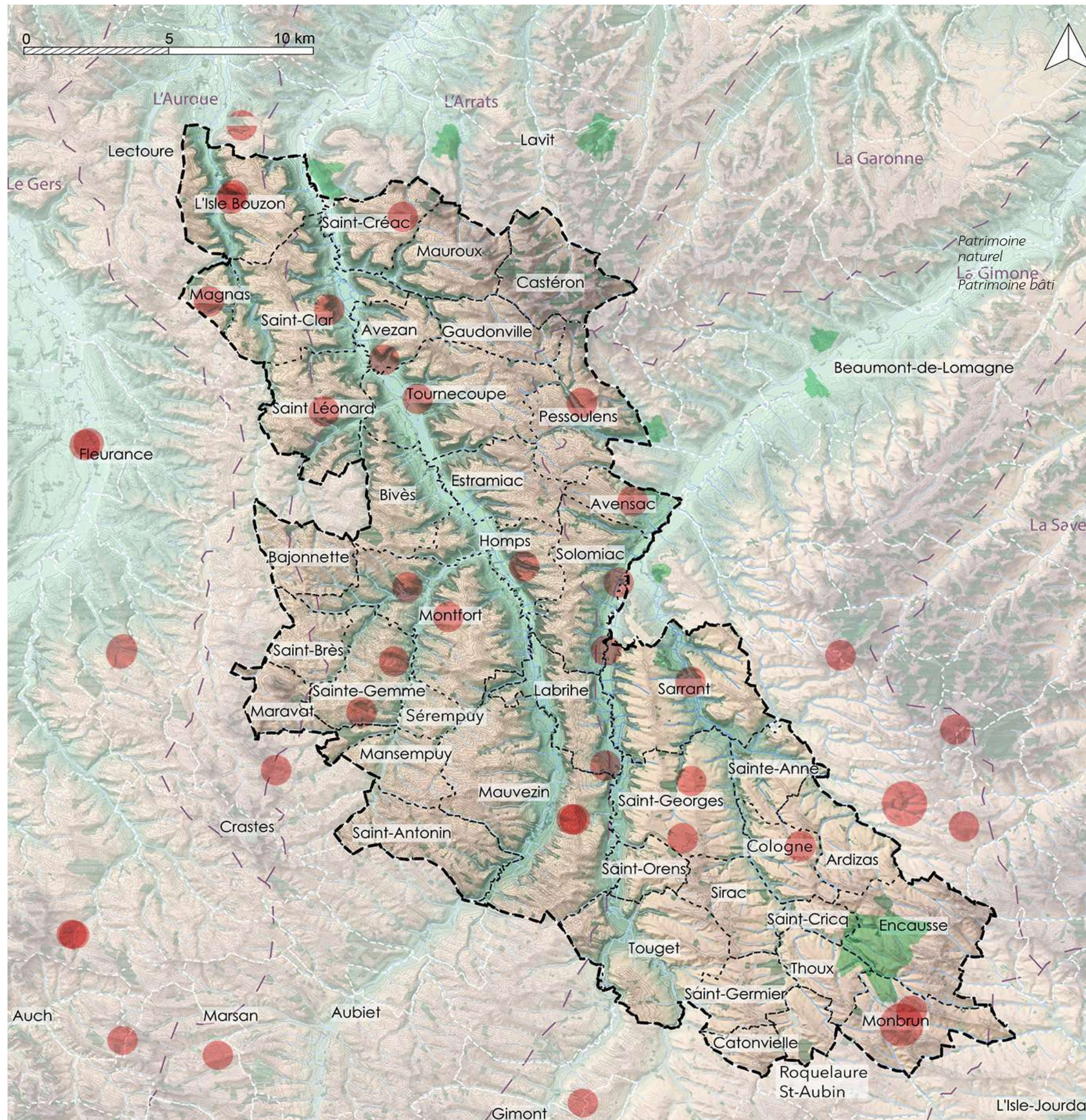
PPRIF (Plan de prévention du risque d’incendies de forêts)

Il n’existe pas de PPRIF sur le territoire. Seuls les massifs forestiers des massifs de L’Isle Jourdain, Lias et Pujaudran ont été classé comme étant exposés au risque incendie selon l’arrêté du 6 février 2024, au titre des articles L. 132-1 et L. 133-1 du code forestier. Pourtant, durant l’été 2025, le département du Gers a été placé en risque sévère d’éclosion et de propagation des feux de forêt et d’espaces naturels et quelques départs de feu, notamment à Auch (le 3/08/2025) ont été signalé. En effet, la sécheresse est particulièrement notable en période estivale sur le territoire et les départs de feu peuvent vite arriver.

PPR-rga (Plan de prévention du risque retrait-gonflement des argiles)

En Gers, de nombreuses communes sont situées sur des sols argileux sensibles aux variations d’humidité, classant le département en risque fort. Les argiles se rétractent sous l’effet de la sécheresse et peuvent conduire à des tassements de terrain. À l’inverse, en hiver, ils se gorgent d’eau. Ces mouvements de retrait et de gonflement des argiles répétés fragilisent progressivement les fondations des habitations. Les épisodes de sécheresse, étant de plus en plus nombreux, intensifient ce risque.

- Un territoire inondable dans les vallées
- Un risque incendie présent bien que le territoire ne soit pas très boisé
- Tout le territoire est confronté au risque de sécheresse et de retrait-gonflement des argiles
- Plans de prévention à compléter, préconisations à apporter au PLUi



PATRIMOINES PROTEGES ET INVENTORIES

Le territoire de la Communauté de communes Bastides de Lomagne (CCBL) est concerné par plusieurs servitudes patrimoniales liées à la présence de monuments inscrits ou classés au titre des Monuments historiques. Ces protections, instituées par l'État, visent à préserver les édifices présentant un intérêt historique, architectural ou artistique majeur, ainsi que leur environnement immédiat.

Deux niveaux de protection coexistent : le classement, qui constitue le degré le plus élevé de protection, et l'inscription, qui reconnaît un intérêt patrimonial notable. Dans les deux cas, la protection ne se limite pas à l'édifice lui-même. Elle s'étend à un périmètre de protection, généralement fixé à 500 mètres autour du monument, au sein duquel tout projet de construction, de modification ou de démolition est soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Ce périmètre vise à garantir la cohérence des interventions avec le caractère du monument et son inscription dans le paysage. Sur le territoire de la CCBL, ces servitudes concernent principalement des bastides, des éléments fortifiés, des châteaux ou des ouvrages patrimoniaux singuliers. Elles structurent indirectement l'aménagement des bourgs en encadrant les formes bâties, les matériaux employés et l'évolution des abords. Leur présence impose une attention particulière aux silhouettes villageoises, aux perspectives visuelles et aux relations entre le monument et son environnement.

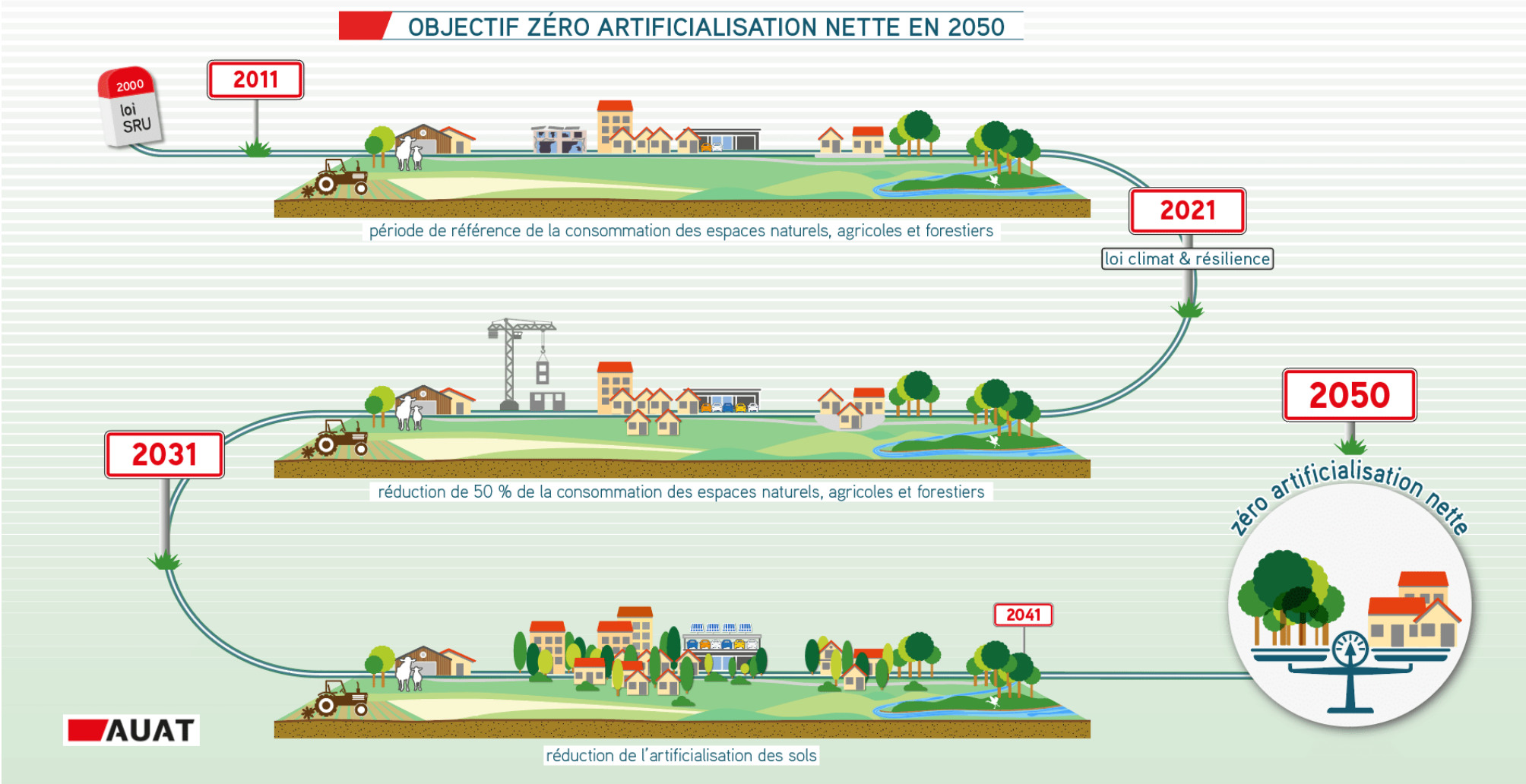
À côté de ces protections réglementaires existe également un « petit patrimoine » non protégé au titre des Monuments historiques, mais souvent inventorié par les communes, les associations ou les services patrimoniaux. Lavoires, abreuvoirs, moulins, pigeonniers, croix de chemin, fontaines ou murs en pierre sèche constituent autant d'éléments modestes mais structurants du paysage. Bien qu'ils ne bénéficient pas toujours d'une servitude spécifique, ces ouvrages participent pleinement à l'identité territoriale. Leur reconnaissance, par l'inventaire ou par des démarches locales de valorisation, joue un rôle essentiel dans la transmission et la préservation des caractères propres aux Bastides de Lomagne. Ainsi, entre patrimoine protégé et patrimoine diffus, le territoire présente une stratification riche où dispositifs réglementaires et attention locale se complètent pour accompagner l'évolution des paysages habités.

LA LOI ZAN

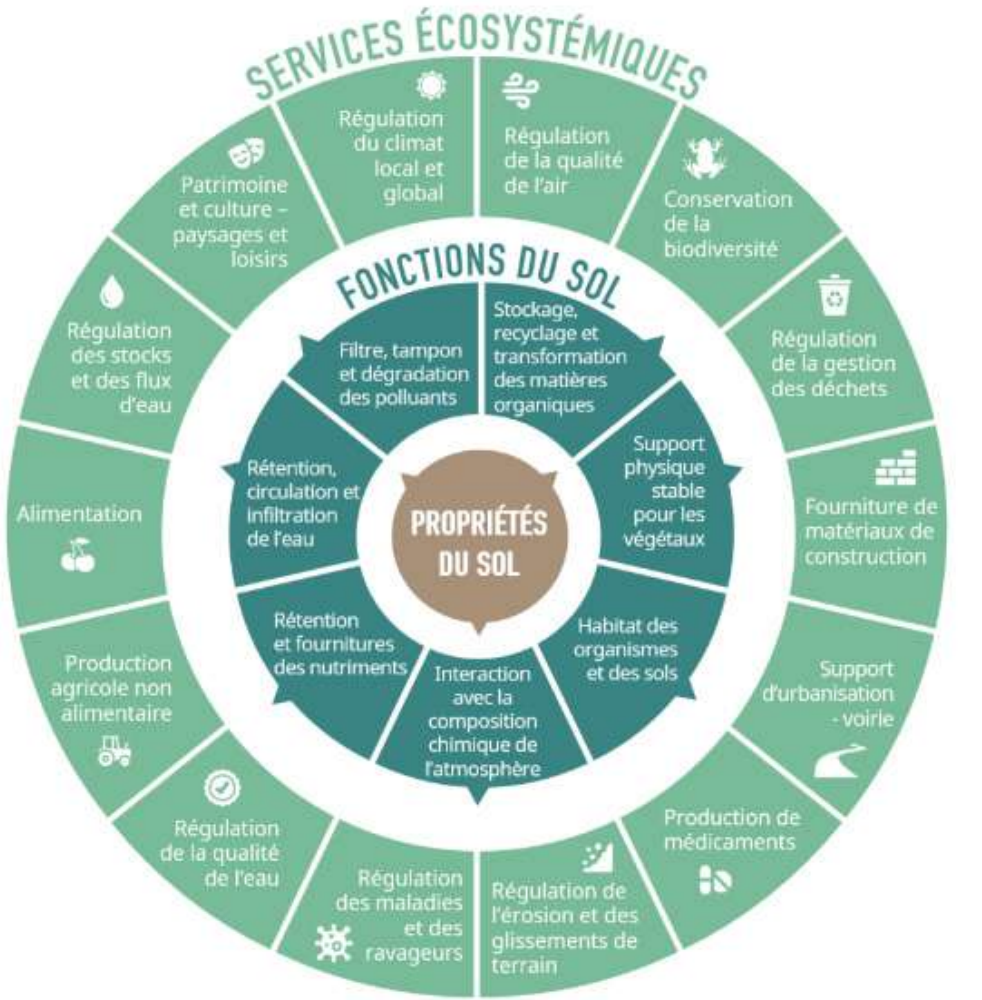
L'objectif ZAN consiste à limiter toute extension de l'artificialisation d'ici 2050. Elle accompagne la Loi Climat et Résilience, et implique que des aménagements des espaces agricoles, naturels ou forestiers seront encore possibles mais conditionnés à une renaturation à proportion égale d'espaces artificialisés sur le territoire concerné.

La loi de différenciation, de décentralisation, de déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite loi "3DS" du 21 février 2022 ; la loi visant à renforcer l'accompagnement des élus locaux dans la mise en œuvre des ZAN ("ZAN 2") du 20 juillet 2023 ; la circulaire du 31 janvier 2024 qui a notamment demandé aux préfets davantage de souplesses dans le contrôle de l'application de la réforme.

Le rythme d'artificialisation est encadré à échelle régionale par le SRADDET et ne peut dépasser la moitié de la consommation des espaces naturels observés entre 2021 et 2031.



source : AUAT

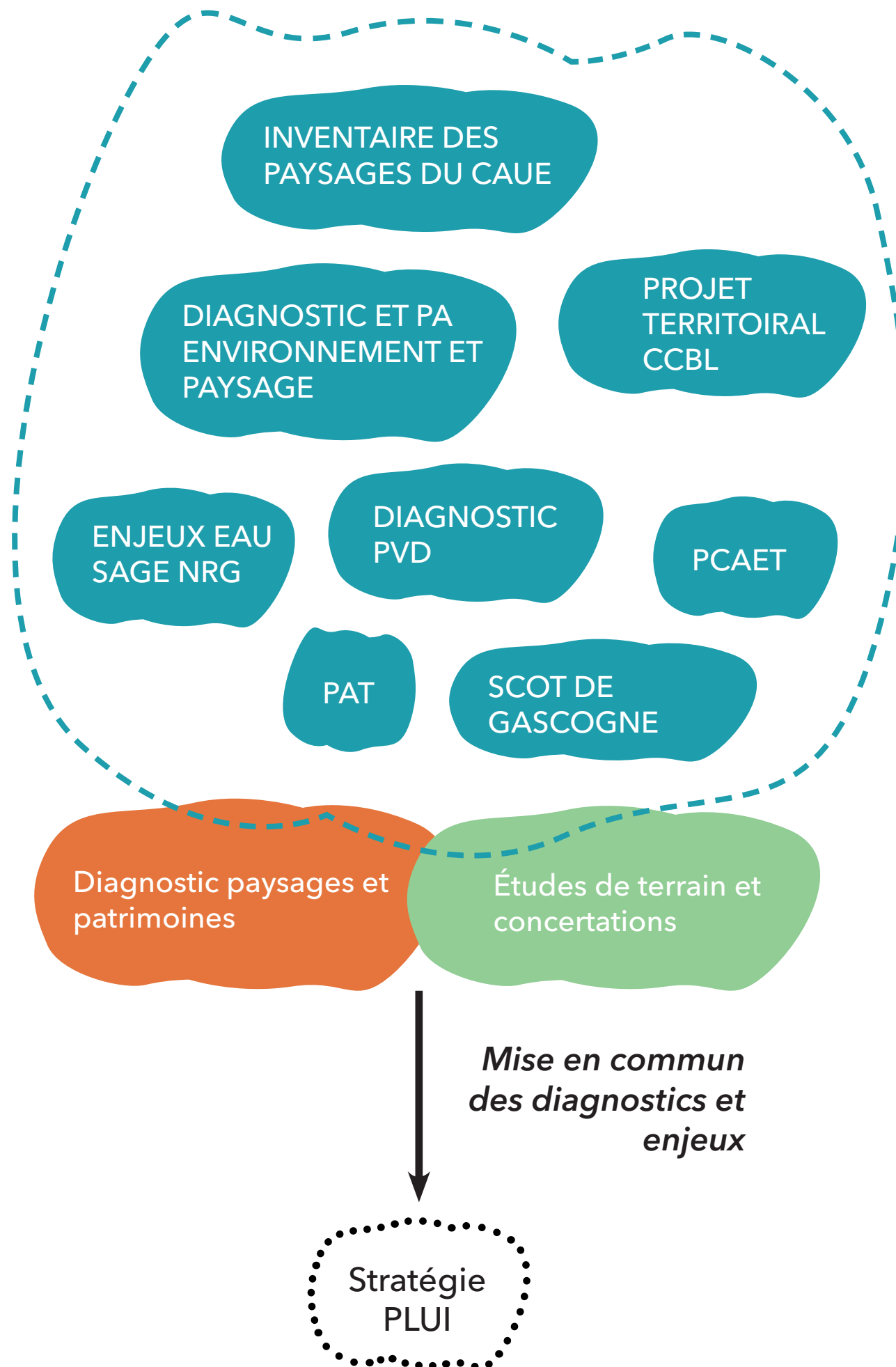


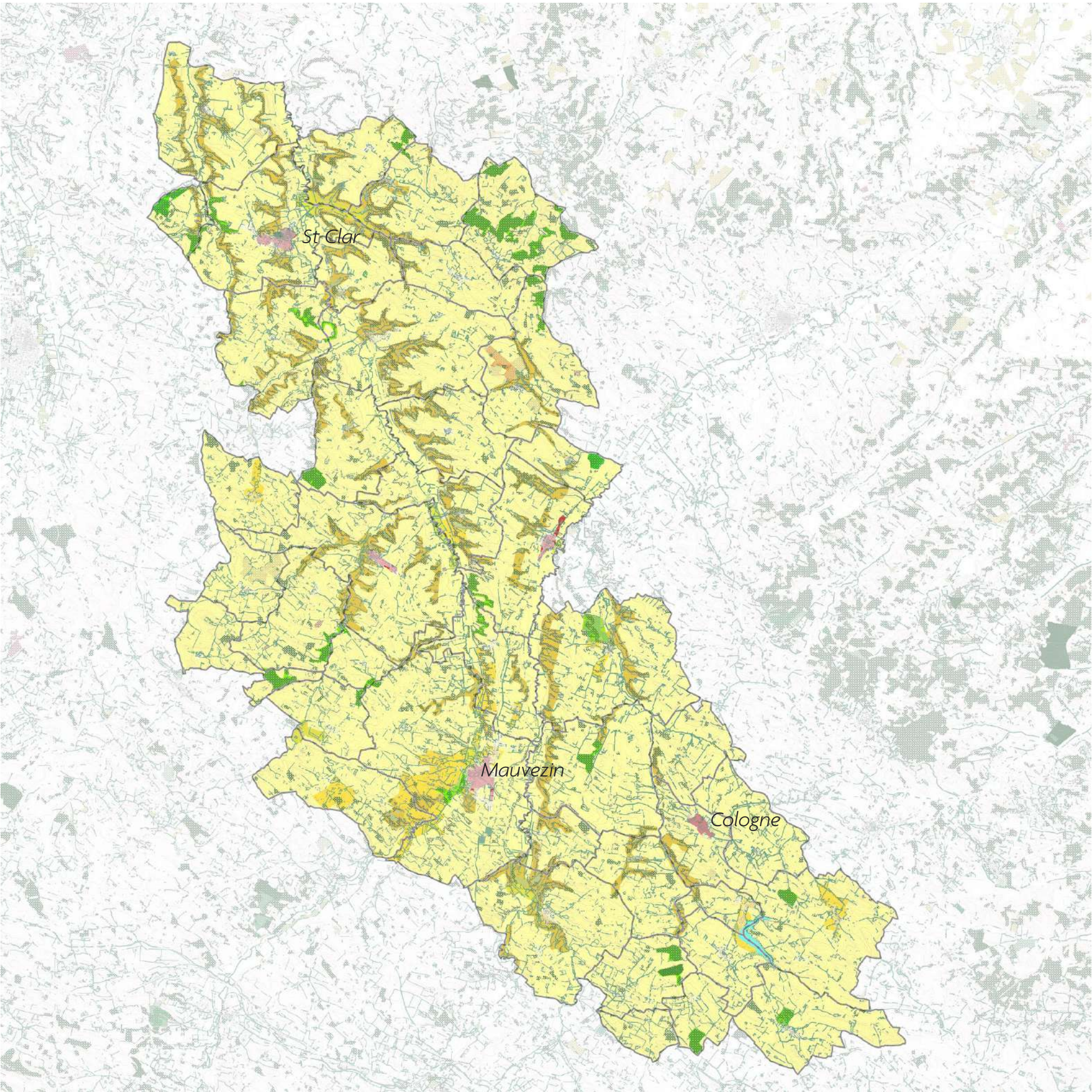
Un territoire qui cherche à se développer, mais dans le respect des enjeux environnementaux actuels.

FAIRE LE LIEN

Le territoire dispose d'un grand nombre d'études et documents faisant référence les uns aux autres et se complétant. L'analyse du territoire est donc déjà très complète, avec relativement peu d'angles morts. Le présent diagnostic est une synthèse des précédentes analyses développées, enrichies de notre regard 'neuf' sur le territoire et une démarche d'urbanisme culturelle participative qui amènent une approche sensible et au plus près du terrain, pour mettre en débat et prendre du recul.

L'étude cherche donc à faire le **lien entre documents, acteurs et habitants** afin d'apporter les réponses les plus justes aux enjeux du territoire pour la formulation du PLUi. **Les enjeux principaux seront repris, agrémentés, discutés en phase 2 pour être développés, rendus concrets en phase 3.**





CORINE LAND COVER

Le Corine Land Cover, lancé en 1985 et piloté par l'Agence Européenne de l'Environnement, est une base de données centralisée couvrant l'occupation des sols sur 39 pays européens.

Une mise à jour régulière (1990, 2000, 2006, 2012, 2018, la prochaine étant prévue en 2026) permet de suivre l'évolution du territoire, notamment par rapport aux notions d'artificialisation des sols, d'évolution des forêts, d'extension des zones urbaines...

Sur territoire de la Communauté de Communes des Bastides de Lomagne, il apparaît clairement que le sol est essentiellement occupé par de l'espace agricole (75%), que les zones végétalisées en forêts et arbustes, dont les haies, sont minoritaires (3%), tandis que les espaces urbanisé et de plans d'eau sont presque négligeables (moins de 1%).

La forte présence de l'activité agricole se lit ici comme enjeu majoritaire dans l'occupation du territoire.

- 112 - Tissu urbain discontinu
- 211 - Terres arables hors périmètre d'irrigation
- 222 - Vergers et petits fruits
- 231 - Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- 242 - Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- 243 - Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces
- 311 - Forêts de feuillus
- 313 - Forêts mélangées
- 324 - Forêt et végétation arbustive en mutation
- 512 - Plans d'eau

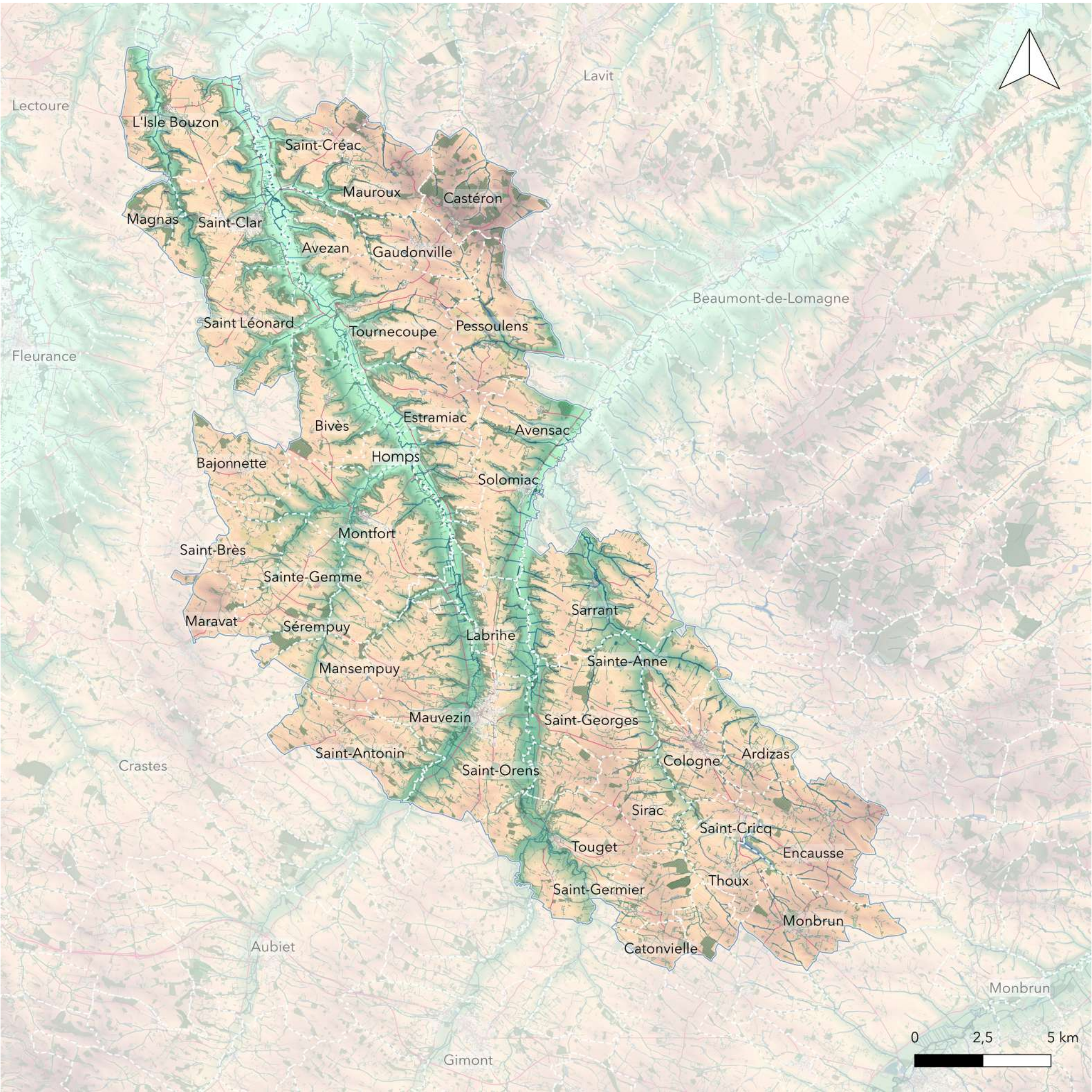
Total CCBL : 42 842 ha

Urbain : 231ha - 0.07%

Agricole : 32 018 ha (verger : 47ha) - 75% > données PAT

Forets et arbustif : 1134 ha - 3 %

Eau : 0.1 %



LES MILIEUX PAYSAGERS

Le territoire des Bastides de Lomagne a déjà été décrit de nombreuses manières, avec des approches différentes. La plus commune est l’approche par unités paysagères, avec les trois sous-unités du Saint clairs et Fezensaguet appartenant à la Lomagne gersoise, et du Pays de Cologne appartenant au Savès toulousain. Cette approche tend à morceler le territoire en trois parties distinctes, et s’éloigne à nos yeux de la recherche d’unité territoriale. Une autre approche répandue est d’aborder par le prisme du paysage, puis de l’architecture. Les deux étant ici intimement croisés, l’architecture étant composante essentielle des paysages, cette approche nous semblait ici limitante.

Nous avons donc choisi d’aborder le territoire par la base du sens commun, ce sur quoi l’ensemble du territoire s’appuie : **le sol et le socle.**

Si la majeure partie du Gers est composée ici entre des coteaux et des vallées, le territoire de la Communauté de communes tend vers une composition plus nuancée. La base géologique du secteur était formée par un large plateau calcaire, qui a été érodé par les affluents de la Garonne selon un axe Nord-Sud, dans l’inscription de l’éventail Gascon.

- Ribères
- Coteaux
- Plateau

LES MILIEUX PAYSAGERS

Par ses situations géologiques et géographiques, son histoire, ses usages et modes d'habiter, ses perceptions sensibles, nous aborderons le territoire sous l'analyse de deux milieux différents :

- **Le plateau calcaire, appelé *terrefort*** en gascon, qui, malgré son nom, n'est pas plat. Il se vit comme un relief profondément vallonné, avec un relief plus ou moins prononcé, formé par les nombreux affluents des rivières principales. Il se structure en vallons et crêtes, parfois quelques monts, appelés puys.
- **Les vallées**, composées des fonds de vallées alluvionnaires, appelées *ribères*, et se prolongent en coteaux de part en part. Ceux-ci portent des noms différents selon qu'ils soient pentus - les *serres* - ou doux - les *boubées*. Dans la particularité géographique du Gers, les *serres* sont situées en rive droite, à l'Est, et les *boubées* en rive gauche, à l'Ouest.

Si ces deux milieux paysagers offrent des différences notables, certaines caractéristiques du territoire sont transversales.

Cependant, de nombreux éléments nous paraissent constituer un fond commun, à travers des caractéristiques transverses à l'ensemble du territoire.



Les vallées

google ©



Les plateaux



- Deux grands milieux en creux et en relief (les vallées et plateaux) sur l'axe Nord-Sud pour raconter le territoire
- Des traits de caractères étendus sur l'ensemble du territoire

En synergie avec les régions voisines

Territoire qui s'ancre dans une région pyrénéenne large

Territoire résolument rural paisible et convivial

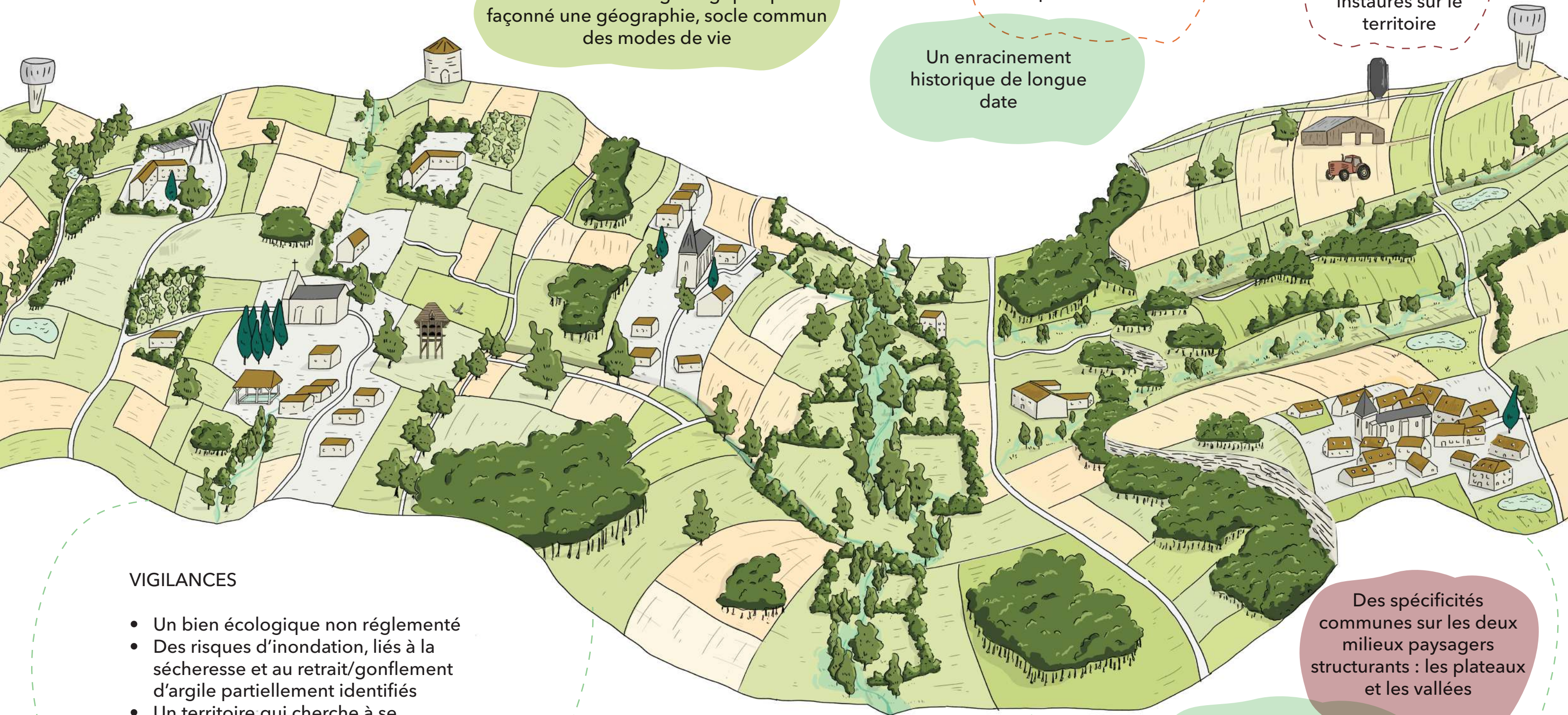
Un attachement profond des habitants à la culture locale, aux paysages et patrimoines

Une population relativement âgée mais dynamique, vivant le territoire à l'année

Des liens déjà bien instaurés sur le territoire

Une structuration géologique qui a façonné une géographie, socle commun des modes de vie

Un enracinement historique de longue date



VIGILANCES

- Un bien écologique non réglementé
- Des risques d'inondation, liés à la sécheresse et au retrait/gonflement d'argile partiellement identifiés
- Un territoire qui cherche à se développer dans le respect des enjeux environnementaux actuels

Des spécificités communes sur les deux milieux paysagers structurants : les plateaux et les vallées

Des traits de caractère communs à tout le territoire

LES DÉTERMINANTS TERRITORIAUX





Chemin blanc pédestre



Route communale avec alignement de platanes



Route principale, structurante du territoire



- Une hiérarchie de routes au gabarit et à la matérialité rurale
- Une spécificité rurale des chemins blancs à conforter
- Des arbres de bord de route à maintenir

Le Gers et par extension la CCBL, dispose d'un réseau routier assez dense et complet hérité des successives occupations humaines prenant les noms de 'serrades', panoramas sur les crêtes, 'poutges' et 'mercadères' dans les vallées et 'travers' reliant ces axes entre vallées et coteaux. Par ailleurs, le réseau s'inscrit pleinement dans l'identité rurale du territoire, composé d'une seule chaussée, d'un gabarit relativement étroit, sans ligne de démarcations, sauf sur les axes principaux. Les routes sont **généralement modestes**, en enrobé, sans accotement structuré ni barrière, et souvent accompagnées de fossés.

Selon IGN, un seul axe structurant à l'échelle de la région est présent sur la Communauté de communes : la D928 reliant Auch à Montauban. On trouvera cependant d'autres axes majeurs pour lier la Communauté de Communes, comme la D654 reliant Fleurance à L'Isle-Jourdain en passant par Cologne, Mauvezin et Monfort, ou l'axe D40/D7/D654 entre L'Isle-Bouzon et Mauvezin.

De ce fait, les cheminements véhiculés Nord-Sud et Est-Ouest sont rapides et bien structurés.

Les routes sont régulièrement accompagnées de **platanes en alignements**, rappel d'un ancrage aux paysages français de campagne, à la suite des plantations napoléoniennes. S'ils sont aujourd'hui largement identifiés comme marqueurs des routes et canaux de France, ces alignements peuvent être en sursis. Le champignon du chancre coloré (*Ceratocystis platani*), très présent dans le Sud de la France, se propage particulièrement dans les alignements monospécifiques, et peut être fulgurant. Il est incurable à ce jour.

Si la Communauté de communes est aujourd'hui épargnée, des zones d'éradication ont été mises en place dans les Communautés de communes voisines (Lomagne gersoises et Hauts-Tolosans). La surveillance et le suivi des traces d'infection du champignon pathogène permettra la conservation prolongée des sujets. Le sujet des alignements et arbres de bord de route est un enjeu de taille, devant lier sécurité et qualité paysagère.

Bien que menacés de disparaître, les chemins blancs (traditionnellement petits chemins de desserte de fermes ou 'carreres') maillent également le territoire. Ils contribuent à qualifier la campagne gersoise d'un caractère domestique, pédestre et se différencient des routes communales.

Urbanisme de petite échelle

Le territoire présente une superposition de deux logiques d'organisation. Une première trame correspond aux bourgs fortifiés, castelnaus et sauvetés, implantés sur des sites défensifs. Une seconde trame apparaît avec les bastides et les extensions de bourgs, fondées sur des principes planifiés et orthogonaux. Ces deux systèmes coexistent et structurent encore la lecture actuelle du territoire.

L'implantation des bourgs, villages et hameaux des Bastides de Lomagne est étroitement liée à la géographie et au relief, héritage direct des principes défensifs médiévaux. Les sites d'implantation privilégient les affleurements rocheux, les lignes de crête et les rebords de plateau, offrant à la fois visibilité, protection et maîtrise du territoire. Le territoire s'organise selon une hiérarchie lisible de formes d'habitat (bourgs structurés, villages, hameaux et habitat isolé fonctionnant en complémentarité). Les bastides et villages fortifiés constituent le socle historique de l'urbanisation. Leurs centralités restent clairement identifiables par la présence de places, d'églises, de halles et d'équipements publics. Les morphologies héritées (tissu dense, mitoyenneté, fronts bâtis continus, parfois animés par des encorbellements) traduisent une organisation collective et rationnelle de l'espace. Le rapport direct entre le bourg et le paysage agricole environnant demeure une caractéristique forte : la trame urbaine, notamment dans les bastides, ménage des vues lointaines et maintient un lien permanent avec le territoire productif. Ainsi, le bourg historique apparaît comme une forme finie, conçue dès l'origine comme un ensemble cohérent, adapté à son site.



Homps, une bastide sur un plan défensif

Une implantation conditionnée par la géographie

Le choix des sites d'implantation dans les Bastides de Lomagne est étroitement conditionné par le relief. Les affleurements rocheux, les lignes de crête, les rebords de plateau ou encore les promontoires naturels ont constitué des supports privilégiés pour l'établissement des bourgs et villages. Ces positions offrent à la fois des avantages défensifs, une visibilité étendue sur le territoire et des sols naturellement drainés. Cet ancrage topographique relève directement des principes d'implantation médiévaux, où le relief agissait comme première règle d'urbanisme. L'organisation du bâti procède ainsi d'un dialogue constant avec le site : l'implantation n'est jamais arbitraire, elle est négociée avec la géographie, adaptée aux contraintes et aux potentialités du terrain.

Cette logique produit une hiérarchie d'échelles d'habitat clairement lisible à l'échelle du territoire. Elle se décline du bourg médiéval structuré (tel que Sarrant ou Mauvezin) aux villages de crête et hameaux ruraux comme Catonvielle ou Saint-Germier, jusqu'à l'habitat isolé constitué de fermes et de « bordes » dispersées dans le paysage agricole.

Ainsi se dessinent trois niveaux hiérarchiques complémentaires : des centralités fortes organisant le territoire, des polarités secondaires structurant les espaces intermédiaires, et un habitat diffus ancré dans la trame agricole. L'ensemble compose un système imbriqué, où chaque échelle participe à l'équilibre général du paysage habité.

« L'implantation n'est jamais arbitraire, elle est négociée avec le site ».



Tournecoupe, vision sur les remparts depuis le lit de l'Arrats.

Une armature de bourgs historiquement définis

Les bastides et les villages fortifiés constituent le socle historique de l'urbanisation des Bastides de Lomagne. Des exemples comme Sarrant illustrent cette organisation fondatrice, où la structure urbaine demeure encore largement lisible. La centralité s'y affirme clairement autour de la place, de l'église, de la halle et des équipements publics, formant un cœur identifiable qui continue d'organiser la vie locale. Le modèle de la bastide, avec son urbanisme planifié, reste aujourd'hui perceptible dans la trame des rues et l'ordonnement des îlots.

Ces bourgs héritent de morphologies urbaines cohérentes : tissu dense, mitoyenneté marquée, fronts bâtis continus structurant l'espace public. Les encorbellements et les maisons à pans de bois, visibles dans certaines rues anciennes, témoignent de cette économie constructive et de cette capacité à investir l'espace public avec mesure et continuité.

Le rapport entre le bourg et le paysage agricole environnant demeure direct et structurant. La trame orthogonale des bastides, loin d'isoler le cœur urbain, ménage des percées visuelles et conserve des vues lointaines sur les champs et les coteaux, comme on peut l'observer à Monfort. Ville et campagne ne s'opposent pas : elles s'articulent.

Ainsi, le bourg historique apparaît comme une forme finie, conçue dès l'origine comme un ensemble cohérent, adapté à son site et pensé dans une relation équilibrée avec son territoire.

Des trames orthogonales

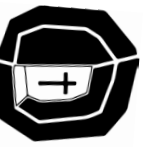
La trame orthogonale des bastides et castelnaux constitue l'un des principes fondateurs de leur organisation interne. Conçues selon un urbanisme planifié, elles s'organisent autour d'une place centrale qui concentre les fonctions civiques, commerciales et symboliques du bourg. De cette centralité rayonnent des rues tracées selon un maillage régulier, formant des îlots de dimensions homogènes et un parcellaire rationnel. Cette géométrie n'est pas abstraite : elle s'adapte subtilement au site, ménageant des percées visuelles vers le paysage environnant et assurant une circulation fluide des flux marchands. Les « couverts » bordant la place structurent l'espace public et prolongent l'activité économique sous abri, tandis que les façades mitoyennes participent à la continuité du front bâti. L'ordonnancement régulier des parcelles permet une répartition équitable des lots et traduit une volonté politique forte d'organisation et de maîtrise du territoire.

Cette composition en damier favorise également une articulation claire entre cœur urbain et espaces agricoles périphériques, la ville restant ouverte sur son terroir. Aujourd'hui encore, la lisibilité de cette trame demeure l'un des traits distinctifs des bastides : elle structure les circulations, ordonne les volumes bâtis et confère à ces bourgs une cohérence spatiale rare, où la géométrie urbaine dialogue avec la topographie et le paysage.

La bastide ne relève pas uniquement d'une trame orthogonale. Elle repose sur un projet social et politique structuré, fondé sur des textes organisant la vie des habitants. La place centrale constitue le noyau initial, autour duquel s'organise la ville. L'église y est généralement positionnée en périphérie immédiate de cette place, et non en position centrale.



Saint-Clar



Sarrant



Solomiac



Monfort

Le plan de Sarrant est mobilisé pour illustrer une forme compacte héritée du bourg médiéval, distincte des logiques de fondation des bastides.



Touget



Cologne



Isle-Bouzon



Monfort



Saint-Clar



Sarrant



Solomiac



Tournecoupe

Des polarités secondaires constituées de hameaux ruraux

À côté des bourgs structurés, le territoire des Bastides de Lomagne se compose également de polarités secondaires constituées de hameaux ruraux. Ces implantations de taille modeste, souvent situées sur des replats, des lignes de crête ou en lisière de plateau, regroupent quelques maisons organisées autour d'un chemin, d'un carrefour ou d'un ancien édifice religieux. Des hameaux comme Maravat, Saint-Brès ou Magnas illustrent cette échelle intermédiaire d'habitat, où la présence bâtie reste mesurée mais structurée. Leur formation répond à une logique d'habitat de proximité, liée à l'exploitation agricole et à la structuration des terroirs. Moins denses et moins formalisés que les bourgs-centres, ces hameaux conservent néanmoins une cohérence d'ensemble : alignements discrets, volumétrie homogène, relation directe aux champs et aux prairies environnantes. Ils jouent un rôle d'ancrage intermédiaire dans la hiérarchie territoriale, assurant une présence habitée diffuse mais organisée, entre centralités fortes et habitat isolé.

De l'habitat diffus qui ponctue le paysage et répond à des logiques anciennes d'implantations agricoles ou historiques

Au-delà des bourgs et des hameaux, le territoire des Bastides de Lomagne est également marqué par un habitat diffus qui ponctue le paysage. Fermes isolées, anciennes « *bordes* », dépendances agricoles ou petites exploitations structurent discrètement les plateaux, les coteaux et les vallons. Ces implantations répondent à des logiques anciennes liées à l'exploitation des sols, à la proximité de l'eau ou à la recherche de positions abritées et drainées. Souvent situées en léger retrait des crêtes ou sur des replats cultivables, elles témoignent d'une organisation agricole fondée sur la polyculture et l'autonomie des unités de production. Cet habitat dispersé ne relève pas d'un étalement récent mais d'un maillage historique, inscrit dans la trame des chemins ruraux et des parcelles. Il participe pleinement à la lecture du paysage, en introduisant une présence humaine mesurée mais continue, ancrée dans la géographie et dans le temps long des usages agricoles.



Sainte-Gemme, grange dans le paysage témoignant de l'occupation diffuse du territoire

“La borde en patois, c'était la ferme”



Magnas, exemple d'un hameau en situation rurale



Catonvielle, exemple d'habitat diffus ponctuant le paysage



Maravat, maison dans le paysage témoignant de l'occupation diffuse du territoire

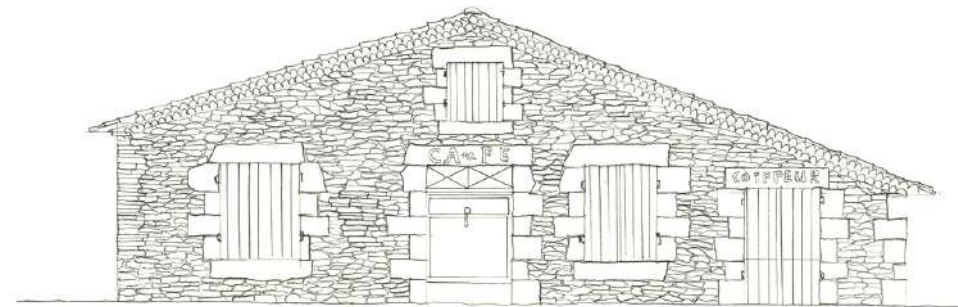
Construire en pierre calcaire, une architecture issue des plateaux et affleurements de la Lomagne

En Bastides de Lomagne, la pierre calcaire constitue l'une des matérialités les plus structurantes du paysage bâti. Présente dans les plateaux et affleurements rocheux du territoire, elle a offert une ressource abondante et durable, directement liée à la géologie locale. L'implantation de nombreux villages sur des promontoires ou des rebords calcaires a favorisé son extraction à proximité immédiate des sites de construction. La pierre est majoritairement employée sous forme de moellons, plus ou moins assisés, traditionnellement enduits pour protéger les murs et homogénéiser les façades. La pierre de taille, plus soigneusement équarrie, est réservée aux éléments structurants ou nobles : encadrements de baies, chaînes d'angle, arcs, linteaux ou corniches. Cette hiérarchie d'usage traduit une économie constructive maîtrisée, adaptée aux moyens disponibles et à la rationalité des chantiers anciens.

La teinte claire du calcaire (oscillant entre le beige, le blond et le blanc crayeux) participe fortement à la perception des silhouettes villageoises. Sur les crêtes et les éperons rocheux, elle renforce la continuité visuelle entre sol et bâti, donnant l'impression que les bourgs émergent directement de la roche. Cette continuité matérielle contribue à la cohérence paysagère des implantations anciennes. La pierre calcaire conditionne également les morphologies urbaines : murs porteurs épais, ouvertures mesurées, proportions verticales maîtrisées. Dans les villages fortifiés et les bastides, elle permet la constitution de fronts bâtis continus, de remparts intégrés au tissu urbain ou de soubassements puissants accompagnant les ruptures de pente. Elle confère au bâti une inertie et une densité perceptible, en dialogue direct avec le relief. Au-delà de ses qualités structurelles, la pierre calcaire ancre l'architecture dans une temporalité longue. Matériau pérenne, elle porte les traces de l'érosion, des reprises, des transformations successives. Elle inscrit le territoire dans une épaisseur historique visible, où le sol et l'édifice semblent appartenir à une même matière.

Les enduits à la chaux participent pleinement de l'identité du bâti lomagnol, tant pour l'habitat que pour les pigeonniers. Leur disparition progressive, liée à des interventions récentes, a entraîné la perte d'éléments de composition comme les bandeaux lissés, les encadrements de baies ou les traitements des génoises.

Ainsi, la construction en pierre calcaire en Bastides de Lomagne ne relève pas seulement d'un choix technique ; elle exprime une adéquation profonde entre géologie, implantation et forme urbaine, participant à l'identité paysagère et patrimoniale du territoire.



Bajonnette



Catonville



Roquelaure Saint-Aubin



Saint-Créac



Sirac

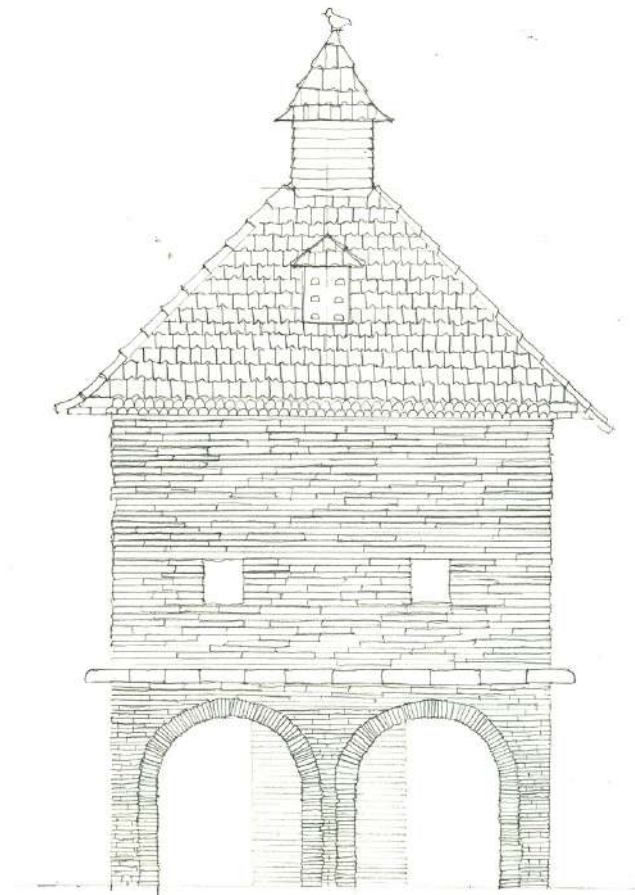
Construire en brique une matérialité ancrée dans le sol de la Lomagne

Dans le territoire des Bastides de Lomagne, la brique constitue bien plus qu'un matériau de construction : elle est l'expression directe de la géologie locale. Avant l'usage généralisé de la brique de terre, crue ou cuite, la terre argileuse était largement utilisée sous forme de torchis, notamment en remplissage des pans de bois, en intérieur comme en extérieur. Cette ressource immédiatement disponible, extraite à proximité des sites d'implantation, a profondément influencé les formes bâties et les ambiances urbaines.

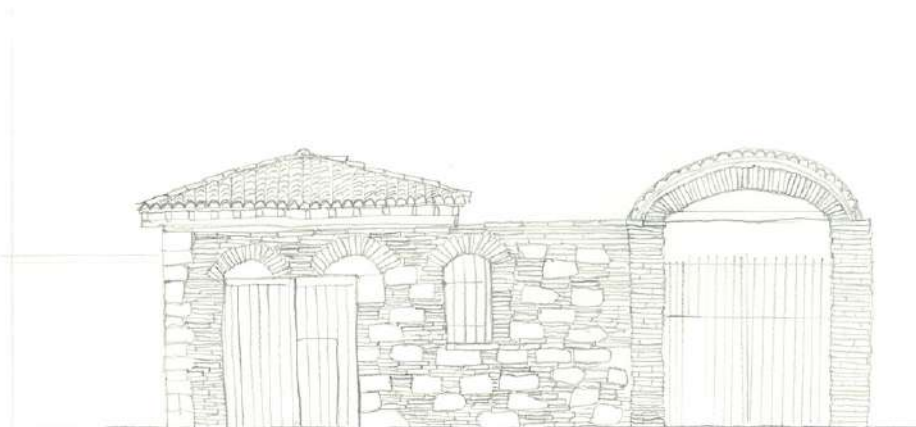
La brique foraine, cuite au four, s'impose progressivement comme un matériau structurant. Elle offre une grande liberté d'usage : élévations complètes, encadrements, arcs, bandeaux, chaînages. Son module allongé favorise l'ordonnement régulier des façades et participe à une écriture architecturale lisible, notamment dans les bastides et bourgs structurés. La teinte chaude de la brique (oscillant entre l'ocre, le rose et le rouge profond) dialogue avec la lumière et renforce l'identité visuelle du territoire.

Dans les secteurs où l'affleurement calcaire est moins présent, la brique devient le matériau dominant, façonnant l'aspect des villages, des maisons paysannes et des dépendances agricoles. Elle coexiste parfois avec la pierre ou le galet, produisant des hybridations caractéristiques : alternance de lits, encadrements contrastés, jeux de textures. Cette mixité constructive témoigne d'une adaptation constante aux ressources locales.

La matérialité de la brique influence également les morphologies urbaines. Elle permet des fronts bâtis continus, une mitoyenneté affirmée, des arcs en plein cintre, des oculi ou des piliers de grange aux profils spécifiques. Dans les bastides, la trame orthogonale et la répétition modulaire des façades trouvent dans la brique un support cohérent et rationnel. Au-delà de ses qualités techniques, la brique inscrit l'architecture dans le sol même du territoire. Elle est le résultat d'un cycle court : extraire, façonner, cuire, construire. Cette proximité entre matière première et édifice renforce le lien entre paysage et bâti. Ainsi, la construction en brique participe pleinement de l'identité des Bastides de Lomagne, en traduisant dans la matière la relation intime entre géologie, savoir-faire et formes urbaines.



Maravat



Façade appareil pierre calcaire et mix de brique cuite, Encausse
Place de l'Eglise

Encausse



Saint-Orens



Encausse



Gaudonville

Construire en pans de bois, une structure constructive adaptée aux ressources locales

L'utilisation du pan de bois en Bastides de Lomagne s'inscrit dans une tradition constructive directement liée aux ressources disponibles et aux savoir-faire locaux. Cette technique repose sur une ossature en bois (le plus souvent en chêne) constituée de poteaux, sablières et pièces de contreventement, formant une trame porteuse indépendante du remplissage. Elle permet une construction plus légère que la maçonnerie pleine et une mise en œuvre souple, adaptée aux contextes économiques et techniques des villages et des bourgs.

Le remplissage des pans de bois varie selon les secteurs et les ressources du sol. On retrouve fréquemment des briques de terre crue, moulées et séchées au soleil, insérées entre les colombages. Ce matériau, prélevé à proximité immédiate du chantier, offre une inertie thermique intéressante et témoigne d'une économie constructive fondée sur le circuit court. Le torchis (mélange de terre et de fibres végétales) constitue une autre solution répandue, assurant légèreté et capacité d'adaptation aux mouvements du bois. Dans certains cas, notamment dans les secteurs plus argileux, le remplissage peut associer terre crue et brique cuite, produisant des façades rythmées et contrastées.

Cette technique est particulièrement visible dans les bourgs anciens, où les étages en encorbellement viennent parfois prolonger la façade au-dessus de l'espace public. Le pan de bois participe alors à la structuration des rues étroites et à la continuité des fronts bâtis. Au-delà de l'expression esthétique, il traduit une logique constructive rationnelle : économie de matière, adaptabilité au terrain, capacité de transformation au fil du temps.

Aujourd'hui, ces constructions constituent un témoignage précieux des pratiques vernaculaires du territoire. Leur compréhension suppose de considérer la structure et son remplissage comme un système cohérent, fondé sur l'équilibre entre bois, terre et climat. Le pan de bois incarne ainsi une architecture ancrée dans le sol et les ressources locales, révélatrice d'une relation fine entre matérialité, usage et paysage.

« Les matérialités de nos patrimoines
sont la pierre, les colombages en bois »



Touget



Touget



Touget



Avezan

Les pigeonniers : permanences et recurrences

En Bastides de Lomagne, le pigeonnier constitue une figure récurrente du paysage rural. Isolé dans les champs, accolé à une ferme ou intégré à un ensemble bâti, il ponctue le territoire de repères verticaux discrets mais puissants. Plus qu'un simple édifice utilitaire, il traduit une organisation sociale, agricole et foncière ancienne, dont la présence demeure aujourd'hui fortement lisible. Historiquement lié au droit de colombier, le pigeonnier constitue un marqueur de statut, associé à des exploitations agricoles structurées et à une certaine emprise foncière. Sa position dans le site n'est jamais anodine : souvent implanté à proximité immédiate de la ferme, parfois légèrement en surplomb, il affirme la centralité de l'exploitation dans le paysage ouvert des plateaux et coteaux. Dans certains secteurs, notamment en Lomagne, la densité de ces constructions révèle une trame agricole particulièrement active et organisée.

Morphologiquement, les pigeonniers présentent une grande diversité de formes (circulaires, carrés, polygonaux) mais obéissent à des principes communs : élévation dégagée, toiture protectrice, ouvertures réduites et rythmiques. Leur volumétrie simple, souvent détachée du bâti principal, leur confère une présence autonome. Dans les paysages agricoles ouverts, ils deviennent des points de repère visuels, articulant les champs, les chemins et les horizons.

La matérialité des pigeonniers reflète directement celle du territoire : pierre calcaire sur les plateaux, brique dans les secteurs plus argileux, parfois association des deux. Ils participent ainsi à la continuité constructive locale, tout en affirmant une typologie spécifique. Leur répétition dans le paysage produit une forme de permanence, une trame

ponctuelle qui rythme les grands espaces cultivés. Aujourd'hui, bien que leur fonction initiale ait disparu, les pigeonniers conservent une forte valeur identitaire. Ils témoignent d'un système agricole ancien et participent encore à la lecture des exploitations historiques. Leur conservation, leur restauration ou leur reconversion posent des questions d'équilibre entre usage contemporain et respect de leur position dans le site. Ainsi, le pigeonnier, par sa récurrence et sa permanence, constitue une composante essentielle du paysage des Bastides de Lomagne. Il incarne une architecture modeste mais structurante, où s'articulent économie rurale, matérialité locale et inscription durable dans le territoire.



Sirac



Maravat



L'Isle-Bouzon



Sainte-Gemme

Les moulins et châteaux d'eau, marqueurs successifs des lignes hautes et des vallées

Dans le paysage des Bastides de Lomagne, moulins à eau, moulins à vent et châteaux d'eau forment une constellation d'ouvrages techniques qui traduisent, à différentes époques, la volonté de capter et de maîtriser les ressources naturelles. Leur implantation n'est jamais arbitraire : elle répond à une lecture fine du relief et des dynamiques naturelles.

Les moulins à eau s'inscrivent en fond de vallée, le long des *ribères* et des cours d'eau permanents ou saisonniers. Leur positionnement exploite la pente et le débit, utilisant la force motrice de l'eau pour moudre le grain et soutenir l'économie agricole locale. Ils structurent les talwegs, accompagnent les chemins ruraux et ponctuent les vallées de volumes modestes mais stratégiques, ancrés dans la géographie hydraulique. Ils restent souvent discrets dans le paysage, en raison de l'absence fréquente de roue extérieure visible.

Les moulins à vent, à l'inverse, occupent les lignes hautes et les crêtes exposées, là où les vents dominants notamment l'autan peuvent être captés. Leur silhouette verticale, souvent isolée, dialogue avec les horizons ouverts des plateaux. Implantés sur des points culminants, ils participent à la lecture des reliefs et deviennent des repères visibles à grande distance. Là où le moulin à eau s'inscrit dans le creux, le moulin à vent affirme la ligne. Ces deux types d'équipements étaient fréquemment associés au sein d'une même exploitation afin d'assurer une continuité de production. Certains moulins à eau ont ensuite évolué vers des fonctions artisanales ou proto-industrielles, en tirant parti de l'énergie hydraulique.

Les châteaux d'eau, apparus au XX^{ème} siècle, prolongent cette logique d'implantation sur les points hauts. Installés sur crêtes et sommets pour permettre une distribution gravitaire, ils constituent des marqueurs contemporains du paysage. Leur silhouette, souvent plus massive et fonctionnelle, dialogue désormais avec les clochers et les anciens moulins, inscrivant dans le territoire une nouvelle étape de la gestion collective de l'eau.

Ainsi, du moulin à eau en fond de vallée au moulin à vent sur la crête, jusqu'au château d'eau moderne, se dessine une continuité dans la manière d'habiter et d'exploiter le territoire. Ces ouvrages techniques, successivement énergétiques puis distributifs, participent à la stratification du paysage et témoignent des relations constantes entre relief, ressource et organisation humaine.



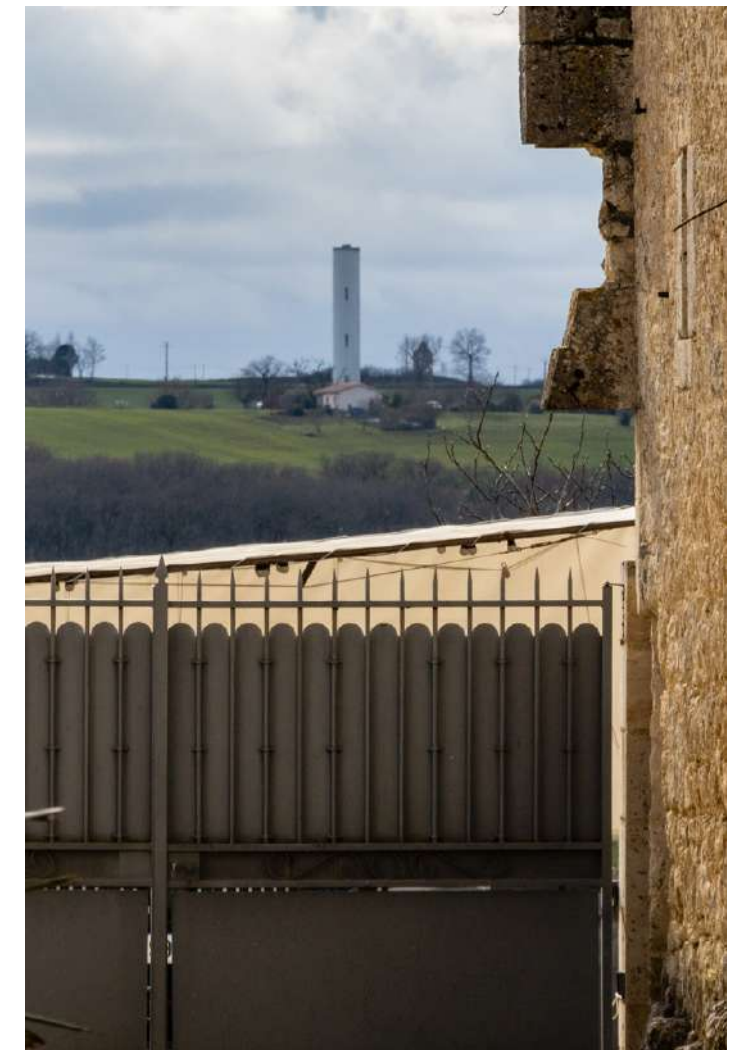
Touget



Estramiac



L'Isle-Bouzon



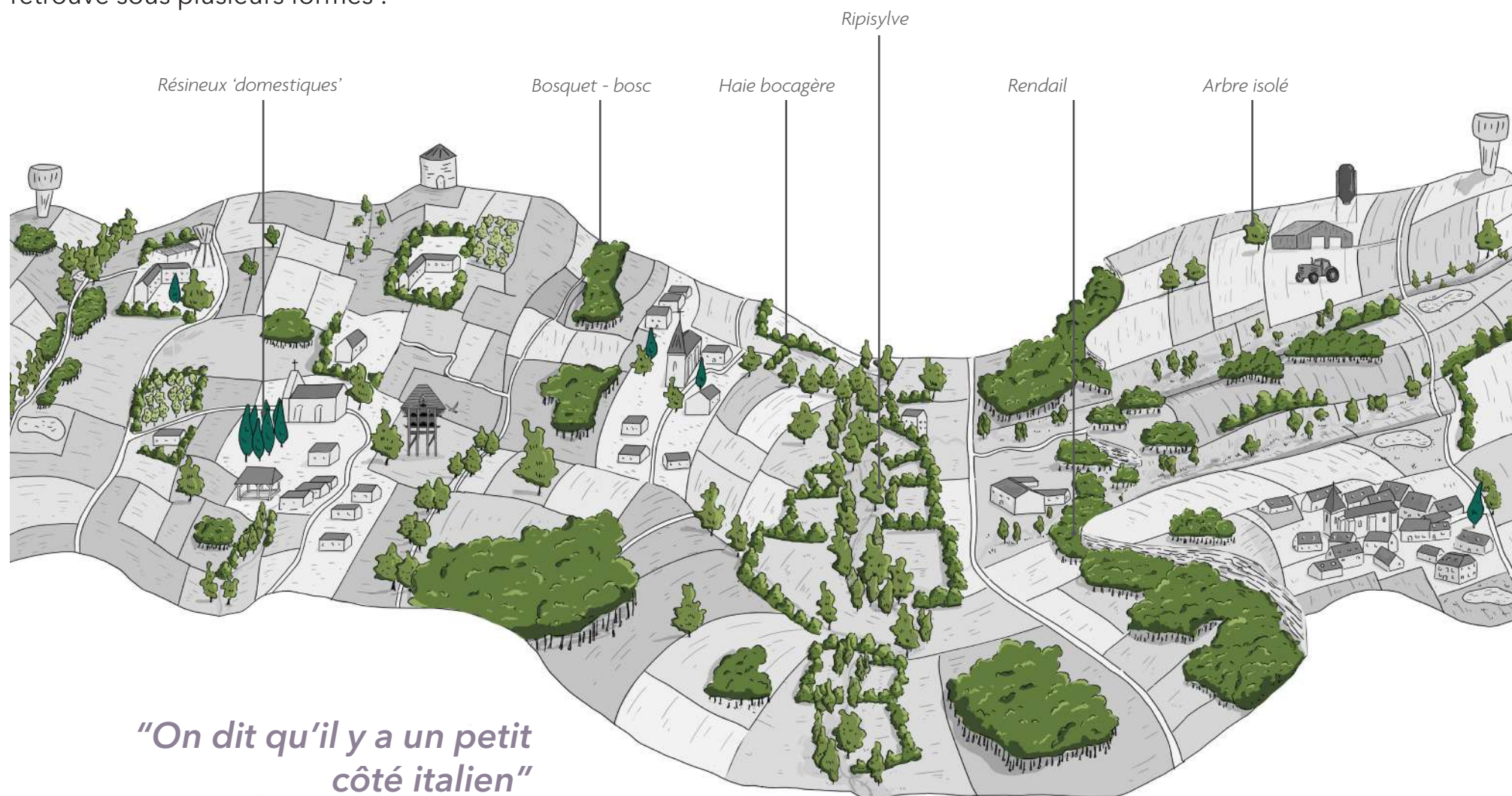
Saint-Gemme

Il est considéré (selon le SCoT de Gascogne, 2023) que 16% des sols sont boisés à l'échelle des 15 intercommunalités du Gers. En effet, les boisements sont relativement peu exploitables du fait de la faible pluviométrie. Ils sont également soumis à un certain nombre de pressions urbaine, agricole, énergétique (gestion du bois 'au coup par coup'). Le morcellement foncier et l'absence de propriétaires connus fragilisent les dynamiques de plantations et de gestion du patrimoine forestier. Les plaines alluviales sont cependant plus propices à l'activité sylvicole, on observe notamment quelques peupleraies.

L'arbre dans le paysage (arbre 'hors-forêt') s'observe en négatif des champs agricoles, vastes étendues horizontales. La végétation continue à s'inscrire dans la verticalité sous la forme de petites touches dispersées qui contribuent néanmoins à donner une impression de territoire 'boisé', on le retrouve sous plusieurs formes :

- **Les nombreux arbres isolés** (chêne, érable, orme, tilleuls, marronniers, platanes) constituent une composante majeure des paysages agricoles, mais aussi urbains. Ils sont souvent de grand développement, et peuvent être considérés comme remarquables avec une forte valeur patrimoniale.
- Des **haies bocagères**, peu nombreuses, reliquat d'un passé agricole pré-industriel. Principalement composées de feuillus et ronciers, caractérisées par une multitude d'essences, elles délimitent toujours les parcelles. Elles s'inscrivent en lignes dans des paysages principalement ouverts. De moins en moins nombreuses, nous pouvons ici parler de haies résiduelles. Elles perdent ainsi leur rôle essentiel d'accueil de biodiversité, agissant pour la pollinisation des cultures, la fertilisation des sols, la lutte naturelle contre les ravageurs, etc.

- **Des bosquets, ou bois**, perçus comme des bastides végétales ou 'solitudes forestières' dans le paysage vallonné. Résidus de sols pauvres ou non-cultivables, ils sont le refuge principal de la biodiversité. Selon leur étendue et leur situation topographique, leur appellation diffère : les *rendails* ou *canteros* (dans les serres), *boscs* (dans les *boubées*), *buscagno* (sur les sommets). On y retrouve des essences communes réparties selon le milieu écologique : Erables, Chênes, Tilleuls, Saules, Frênes, Peupliers,...
- De nombreux **talus routiers** sont accompagnés de Micocouliers, Arbres de Judée, Caroubiers, Eucalyptus, Catalpas, Fêviers, Tulipiers, Magnolias, Liquidambars...
- **Les arbres résineux**, isolés ou en alignements marquent les allées de maisons, de domaines, cimetières, soit autour des lieux de vie construits et font de la Gascogne une « Toscane égarée ». On y retrouve des essences telles que : Cèdres du liban et de l'Atlas, Pins parasols, Ifs, Cyprès, Séquoias. Leur présence est particulièrement marquée en hiver par leur feuillage persistant qui colore les paysages par petites touches. Leur caractère remarquable, lié à leur âge souvent avancé pose la question d'un renouvellement à anticiper.
- En autres arbres domestiques, nous retrouverons des Pauwlonias, Sophoras du Japon, Ailanthos, Mûriers, Saules pleureurs, Savonniers de Chine, Zélkova, Ginkgos biloba... Plantés par la main de l'homme, ils viennent compléter les espaces d'agrément urbains et les jardins.



"On dit qu'il y a un petit côté italien"

Les formes et essences observées sur le territoire restent assez communes aux paysages français de l'étage collinéen de la zone eurosibérienne. Il convient de rester vigilant face à l'augmentation des Espèces Exotiques Envahissantes, favorisées par le bouleversement climatique.



Haies bocagères



Arbre de bord de route



Bosquets



Arbre isolé en plein champs



Alignement de résineux



Ferme agricole et hangars équipés de panneaux photovoltaïques



Champs en plaine



Champs en plateau



Silots agricoles

Les grandes étendues de monocultures sont particulièrement prégnantes à l'échelle du territoire. En effet, les paysages agricoles ont vu disparaître plusieurs éléments originels tels que l'arbre champêtre, les haies, les mares, chemins, etc,...

Le paysage agricole pourrait à certains égards être emprunt d'une certaine monotonie, mais plusieurs nuances sont à souligner :

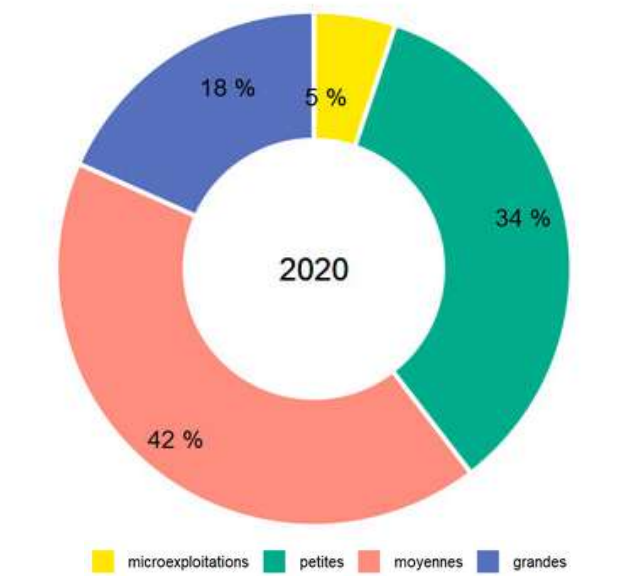
- Les lignes ondulantes des plateaux lisses et épurés sont particulièrement graphiques et photogéniques.
- Les courbes topographiques ont toujours défini l'utilisation de la terre, laissant ainsi des boisements éparses sur les zones trop pentues. Le relief dessine ainsi les formes et motifs du parcellaire : champs concaves, convexes, ondulés, bosselés, inclinés, plats,...
- La qualité du sol, notamment liée à l'érosion, est également un élément déterminant qui conditionne la présence ou l'absence de cultures au profit des bosquets.
- La saisonnalité influe également sur l'occupation du sol et donc sur les couleurs perçues du paysage. La luminosité et la présence du brouillard y jouent également un rôle.
- Les hangars et équipements agricoles (pivots d'irrigation, silos,...) constituent objectivement des marqueurs du paysage agricole qui ponctuent le territoire. On peut observer des constructions récentes de grandes dimensions côtoyer d'anciennes bâtisses à valeur patrimoniale. L'insertion paysagère est rarement considérée au profit d'une considération économique et productive.

Pour un bon maintien de la biodiversité et de la stabilité des milieux naturels, il est nécessaire de conserver, ou à défaut de retrouver un bon équilibre dans la mosaïque des sols, qualifiant l'entremêlement des zones boisées, plantées, humides. Lorsqu'un milieu tend à dominer les autres, une dégradation des écosystèmes en place se fait sentir.

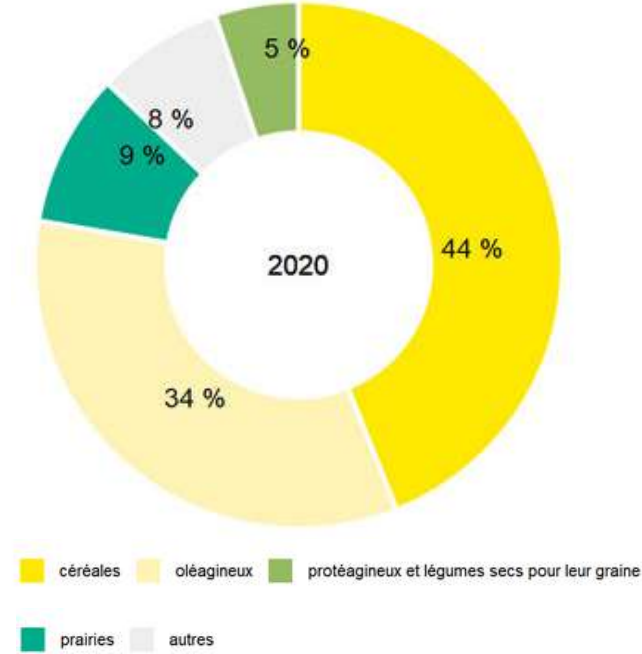


Installations agricoles et structure d'arrosage

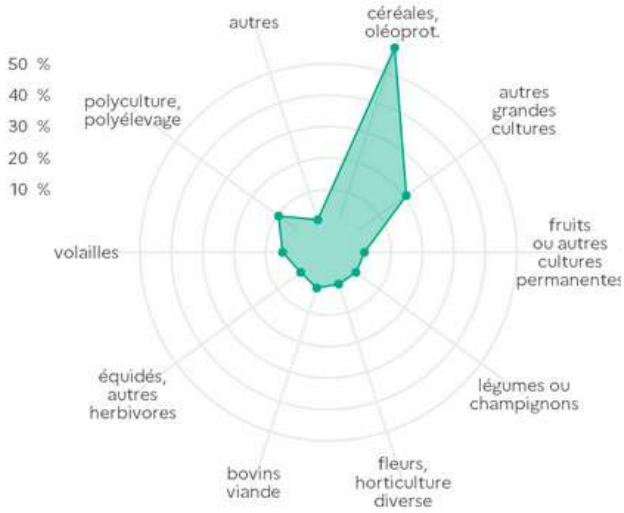
Taille des exploitations



Répartition des cultures



Répartition en nombre



La Lomagne a perdu sa vocation polycole et s'est orientée vers une agriculture intensive, riche et dynamique qui participe à la déprise démographique des campagnes. L'agriculture représente 78% des surfaces végétales du territoire selon le SCoT de Gascogne (2023), avec une présence d'exploitations de tailles moyennes (d'environ 74 ha, par rapport à la moyenne nationale de 110 ha), issus du remembrement agricole. En effet, les progrès techniques ont rendu possible la mise en culture de terres initialement occupées par la vigne et l'élevage. La tendance est à l'agrandissement des parcelles agricoles (+16% de SAU moyenne en 10 ans), allant avec une diminution du nombre d'exploitants (-12%), et une faible augmentation générale de la surface cultivée du territoire (+2,3%).

Fortement orienté vers l'agriculture céréalière, on y trouve des cultures de blé, tournesol, maïs, (ces 3 là en grand majorité) seigle, orge, de colza, soja,... Des cultures spécifiques au territoire viennent cependant ajouter une richesse locale, la culture de melon, ou le fameux ail blanc.

Par ailleurs, le Gers est le premier département en matière d'agriculture biologique (3% de la SAU pour 250 producteurs en 2008). La CCBL s'inscrit également dans cette volonté en se positionnant au 5^{ème} rang des communautés des communes du Gers en termes d'exploitations bio avec 14% de sa SAU en bio ou conversion (2023), et 32% du total des exploitations. La CCBL s'est engagée dans un PAT (projet alimentaire territorial) depuis 2015 et dispose d'un annuaire des fournisseurs de produits alimentaires du territoire.

Le modèle actuel de la PAC tend cependant à fragiliser la conversion et le maintien des exploitations bio actuelles, dont les pratiques permettent globalement le maintien d'un meilleur état sanitaire et microbien des sols.

- Un territoire majoritairement céréaliier avec une tendance à l'agrandissement des parcelles (entraînant la suppression des haies) et donc à la simplification des paysages
- Une volonté forte mais fragile de conversion de parcelles en bio

**PAYSAGES SOUS L'EFFET DU REMEMBREMENT -
LES FORMES DES PARCELLES EN 1950**

TOUGET

Échelle 1 : 10 061

0 — 200 m

**PAYSAGES SOUS L'EFFET DU REMEMBREMENT -
LES FORMES DES PARCELLES EN 2024**

TOUGET

Échelle 1 : 10 001

0 — 200 m

**PAYSAGES SOUS L'EFFET DU REMEMBREMENT -
LES FORMES DES PARCELLES ENTRE 1950 ET 2024**

« Chaque ferme faisait de
l'autoconsommation, on n'allait jamais
chez le primeur »

TOUGET



Exemples de regroupement de parcelles
entre 1950 et 2024
Les numéros indiquent le nombre de
parcelles rassemblées pour constituer une
seule parcelle en 2024

Échelle 1 : 10 061

0 — 200 m

ST CLAR

**PAYSAGES SOUS L'EFFET DU REMEMBREMENT -
LES HAIES BOCAGÈRES EN 1950**

Échelle 1 : 10 028

0 — 200 m

ST CLAR

**PAYSAGES SOUS L'EFFET DU REMEMBREMENT -
LES HAIES BOCAGÈRES EN 2024**

**PAYSAGES SOUS L'EFFET DU REMEMBREMENT -
LES HAIES BOCAGÈRES ENTRE 1950 ET 2024**

ST CLAR

*« Avant il y avait 18 haies de là à là,
maintenant il n'y en a plus une seule »*



Disparition massive de haies entre 1950 et 2024. Le processus est tirailé entre une pression agricole toujours présente et la replantation de haies, notamment entreprise par Arbres et Paysage 32

Échelle 1 : 10 026

0 — 200 m

**PAYSAGES SOUS L'EFFET DU REMEMBREMENT -
LES BOISEMENTS EN 1950**

HOMPS

SOLOMIAC

Échelle 1 : 10 347

0 — 200 m

**PAYSAGES SOUS L'EFFET DU REMEMBREMENT -
LES BOISEMENTS EN 2024**

HOMPS

SOLOMIAC

Échelle 1 : 10 347

0 — 200 m

**PAYSAGES SOUS L'EFFET DU REMEMBREMENT -
LES BOISEMENTS ENTRE 1950 ET 2024**

HOMPS

SOLOMIAC



Nette tendance à la densification des zones boisées.
Quel équilibre avec la disparition des haies ?

Échelle 1 : 10 347

0 — 200 m

**PAYSAGES SOUS L'EFFET DU REMEMBREMENT -
LES FRANGES DES BOURGS PERCHES EN 1950**



Échelle 1 : 2 275

0 50 m

**PAYSAGES SOUS L'EFFET DU REMEMBREMENT -
LES FRANGES DES BOURGS PERCHES EN 2024**

« Quand c'est trop penté, les tracteurs
ça fait des tonneaux »

L'ISLE-BOUZON



- Un exemple de déprise agricole sur les franges de village
- Une trame verte beaucoup plus marquée par la croissance des végétaux entre 1950 et 2024
- Des parcelles transformées en bosquets



Centrale solaire récente - Saint Léonard



Méthaniseur dans le Gers - Belloc Saint-Clamens

Au début 2026, quelques centrales solaires parsèment le territoire de la CCBL. Si certaines se font discrètes (St Clar), d'autres ont un impact paysager marquant (St Léonard) du fait de leur matérialité, en verre bleuté, très réfléchissant, et de leurs tailles de plusieurs hectares à dizaines d'hectares.

Si leur impact actuel reste limité, la potentialité de développement de grandes étendues de panneaux, notamment via l'agrivoltaïsme, est à considérer. L'implantation des sites, d'environ 20 ha aujourd'hui, reste moindre par rapport aux 150 ha de sites en projet actuellement (hors fermes agricoles).

De la même manière, l'essor de nouvelles énergies, telles que la production de biogaz par méthanisation, s'accompagne souvent d'installation à grande échelle et de modifications d'infrastructures (lignes haute-tension, transformateurs, trafic routier amplifié...). La pression exercée sur le territoire est aujourd'hui à considérer avec sérieux.

Ces installations impactant considérablement le paysage, il s'agit de réfléchir leur implantation et anticiper les conditions de mise en place (débroussaillage, nivellement, etc...) pour anticiper les impacts sur le paysage.

Il est également à noter que l'agriculture sous sa forme actuelle requiert une irrigation pour répondre aux épisodes répétés de sécheresse. Bien que de nombreuses retenues collinaires aient été créées sur le territoire, la captation d'eau en cours d'eau se maintient, avec un impact proportionné selon le type de ruisseau :

- Dans l'Arrats ou la Gimone, le système Neste contribue à maintenir un débit constant. Cependant, le type d'exploitation et les enjeux liés à la production d'électricité des barrages peuvent mettre en doute la soutenabilité à long terme.
- Dans les affluents mineurs, venant des plateaux, et non réalimentés par la Neste, la captation est difficile et favorise un assèchement prématuré.



- **Un territoire encore peu impacté par les grosses infrastructures techniques, mais sous pression accrue.**
- **Vigilance à avoir en considérant les impacts paysagers et écologiques de tels projets**



Rue structurante à Mauvezin



Rue structurante à L'Isle-Jourdain,
hors CCBL

Élément partagé par de nombreux territoires ruraux, mais à souligner par son importance, la communauté de communes des Bastides de Lomagne est relativement préservée par le phénomène étendu de pollution visuelle.

Celle-ci peut avoir plusieurs origines :

- une signalétique envahissante, ou sur-abondante, générée par un besoin de structure d'une forte présence de la voiture
- les éléments attenants à la circulation automobile, tels que barrières, passages piétons, lignes de démarcation, etc
- une présence soutenue des enseignes de commerces dans l'espace public
- une marchandisation de l'espace public par sur-exposition des enseignes publicitaires

Au regard de ces 4 critères, la CCBL peut être considérée comme modèle de sobriété, générant des espaces qualitatifs et préservés, au profit des paysages et patrimoines.

Il n'y a, par ailleurs, pas avoir de panneau publicitaire de gabarit 4 x 3 mètres présent sur le territoire.

- Enseignes de commerces et services
- Equipements et signalétique liés à l'automobile
- Espaces publicitaires

 Peu de pollution visuelle urbaine et paysagère
Usage de la voiture peu impactant
Présence contenue de la publicité
Patrimoines et paysages préservés



Sarrant

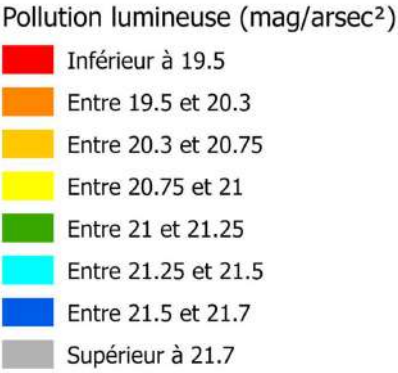
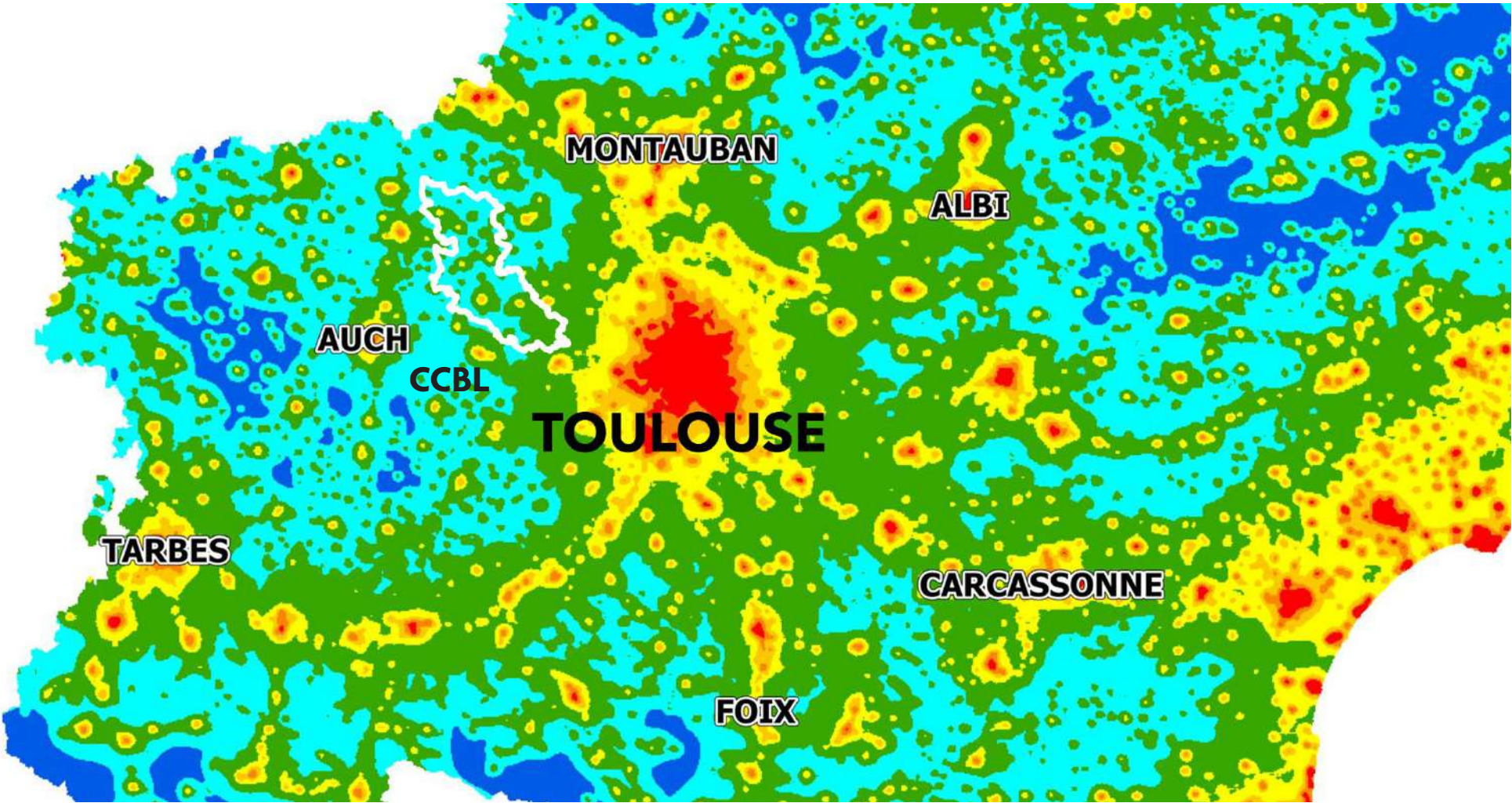


L'Isle-Bouzon

Une des grandes qualités paysagères de la communauté de communes se révèle après le coucher de soleil. Du fait d'un nombre peu développé d'éclairage nocturne, d'une extinction programmée sur certaines communes (Montfort), voire d'une absence totale d'éclairage (Roquelaure St-Aubin), la voûte céleste se révèle dans ses moindres détails.

Même si la situation de pollution nocturne est aujourd'hui faible, surtout au regard des territoires métropolitains ou péri-urbains, des progrès peuvent encore être réalisés.

Cette précieuse nuit noire, appelée « trame noire » lorsqu'elle est continue, est de plus en plus rare dans les zones habitées, même rurale. Elle est pourtant fondamentale pour le maintien et développement de la biodiversité.



- Qualité des ciels nocturnes à conforter
- Potentiel de lutte contre la pollution nocturne favorable au maintien et développement de la biodiversité

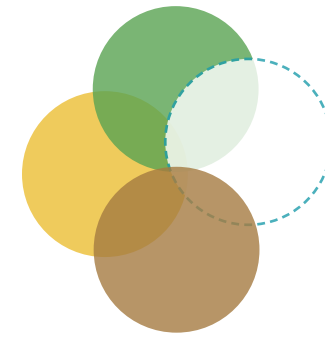


ccbl ©



Endless Travel ©

PRINTEMPS

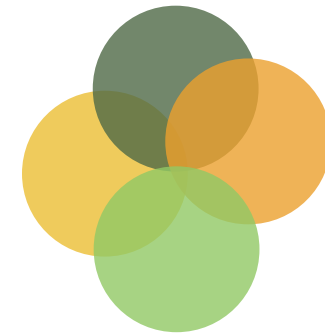


Gilles Nicoud ©



Mairie Cologne ©

ÉTÉ



Gilles Nicoud ©



Gilles Nicoud ©

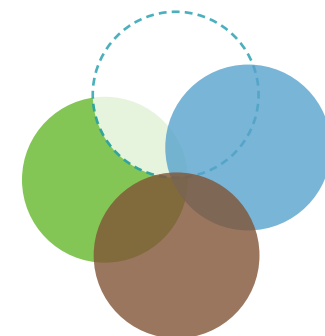
AUTOMNE



Gilles Nicoud ©



HIVER



Le paysage n'est pas une notion stable et permanente. Il évolue en continu, à un rythme qui lui est propre. Si des enchaînements de phases paysagères ont déjà pu être mises en évidence au fil des ans et des décennies, la saisonnalité vient également apporter une variation plus rapide et directe. Ici, les périodes de l'année viennent moduler la végétation, la lumière, l'atmosphère, et de nombreux autres indicateurs (comme la chaleur, l'humidité, etc), changeant notre manière de recevoir, ressentir les paysages. Ils s'abordent sous un nouveau prisme de variations cycliques.

Dans un territoire très peu urbanisé, donnant à voir des milieux principalement collinaires et sous influence montagnaise, l'impact de ces variations est d'autant plus grande.

- Au printemps, les graminées se renforcent, les arbres reprennent des feuilles et des couleurs, les fleurs marquent le paysage par un ensemble coloré unique. Le paysage varie ici rapidement, de jour en jour, et les couleurs singulières présentent sur cette période ne reviendront que l'année suivante. Le vert des feuilles nouvelles est lumineux, éclatant.
- En été, les différentes cultures donnent à voir une mosaïque de couleurs principalement tournée vers les jaunes oranges et vers soutenus. Les feuilles des arbres se foncent sous l'effet important de la chlorophylle. Les teintes vertes du paysages s'assombrissent. Sous l'effet de la chaleur et de la sécheresse, les végétaux peuvent adopter des premières teintes dorées. La gradation se fait tout au long de la saison.
- A l'automne, la chlorophylle laisse place à la xanthophylle, au carotène et l'anthrocyane. Les feuilles passent des teintes vertes à rouges orangées. Les champs sont secs, les teintes blondes dominant. Passée la période d'abscission foliaire, le paysage se stabilise et entre dans sa période hivernale.
- L'hiver est la saison la plus stable sur sa durée. Le paysage, bien qu'en dormance, n'est pas dénué d'éclat. Sous les effets du froid et de l'humidité, et la position basse du soleil (diffusion de Rayleigh), les teintes bleutées de l'atmosphère sont accentuées. Même si l'enneigement des plateaux devient rare, l'omniprésence des Pyrénées permet de conserver un rapport constant au calme de la neige. Les champs en hivernage adoptent un brun foncé, lourd, tandis que les graminées reflètent un vert éclatant, presque, fluorescent.

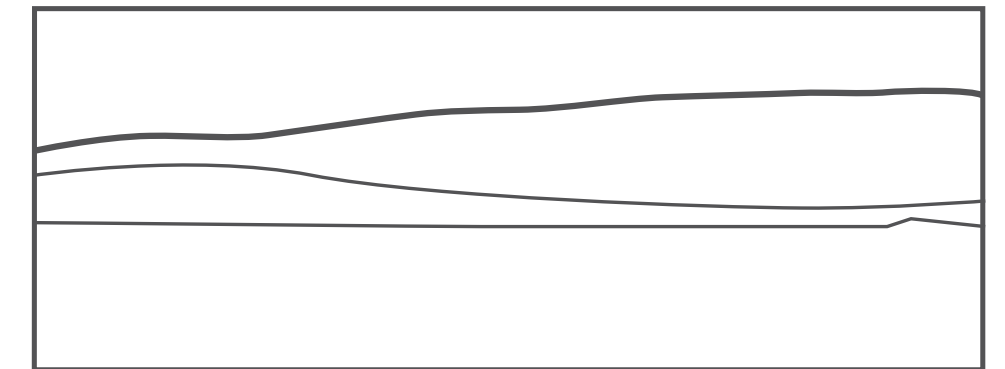
Si les saisons sont essentielles dans la richesse des paysages qu'elles révèlent, elles se trouvent aujourd'hui confrontées à un amoindrissement sous l'effet du bouleversement climatique.



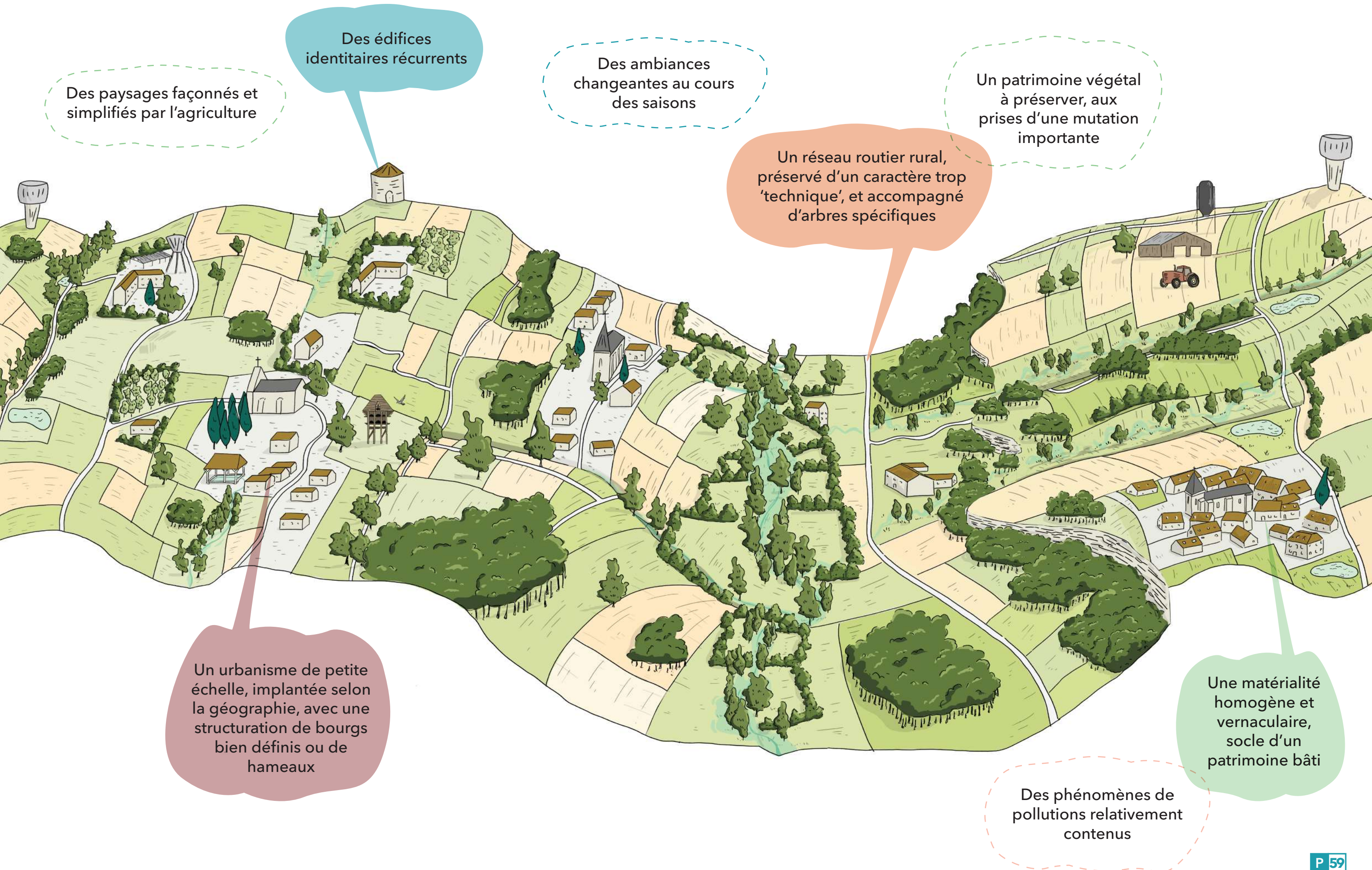
Il peut être des effets de paysages que l'on perçoit, sans pleinement les conscientiser. Pourtant, ces éléments vont générer un fort impact dans la mémorisation d'un territoire, et par là, aider à forger son identité propre. Ce sont parfois des éléments marquants, et parfois plus fugaces.

Parmi ceux-ci, le territoire de la CCBL présente régulièrement des « effets de silhouettes » des plus caractéristiques. Le relief et les crêtes permettent, quelque soit l'heure du jour ou de la nuit, quelques soient les conditions atmosphériques, de voir mais surtout percevoir les bourgs et infrastructures culminants.

Ici le contour d'Avezan dépasse des futaies, là des structures verticales jonchent les sommets. On perçoit au loin les hauteurs des cyprès d'un cimetière, un clocher, des cèdres... Assurément, il s'agit d'un nouveau un bourg, perché sur sa crête.



Des silhouettes émergeant dans le paysage et contribuant à qualifier les vues du territoire. Les différents marqueurs doivent être préservés, et toute nouvelle construction d'ampleur questionnée pour son impact.



Des paysages façonnés et simplifiés par l'agriculture

Des édifices identitaires récurrents

Des ambiances changeantes au cours des saisons

Un patrimoine végétal à préserver, aux prises d'une mutation importante

Un réseau routier rural, préservé d'un caractère trop 'technique', et accompagné d'arbres spécifiques

Un urbanisme de petite échelle, implantée selon la géographie, avec une structuration de bourgs bien définis ou de hameaux

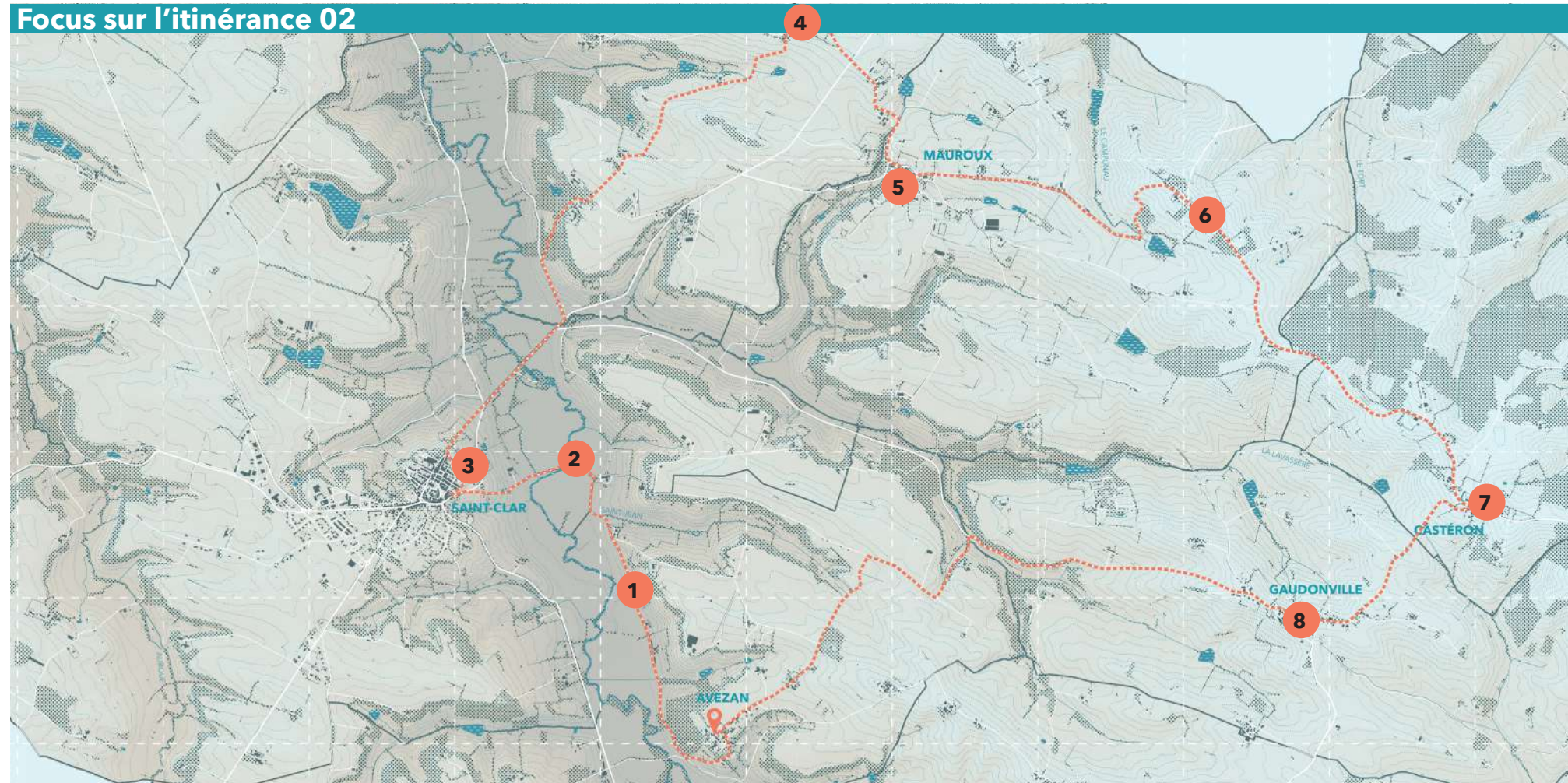
Une matérialité homogène et vernaculaire, socle d'un patrimoine bâti

Des phénomènes de pollutions relativement contenus

PRATIQUER LES VALLÉES



Focus sur l'itinérance 02



À l'entrée de Saint-Clar



Depuis le chemin de ronde de Saint-Clar



LES PAYSAGES & PATRIMOINES AGRICOLES

Arrêt 1 : les patrimoines des pigeonniers ?

- discussion sur la vue sur Saint-Clar et le pigeonnier, définition des situations géographiques en visu

Arrêt 2 : le fond de vallon ?

- discussion autour des cours d'eau, des paysages qu'ils dessinent

Arrêt 3 : le panorama depuis Saint-Clar ?

- discussions sur le chemin de rondes, les points de vue, les situations géographiques en visu

Arrêt 4 : patrimoines et paysages de Saint-Créac ?

- discussion sur le bourg, les points de vue et les paysages traversés

Arrêt 5 : patrimoines et paysages de Mauroux ?

- discussion sur le bourg, les points de vue et les paysages traversés

Arrêt 6 : une route de crête à Saint-Martin de las Oumettes ?

- discussion sur la situation de crêtes, points de vue de part et d'autres

Arrêt 7 : patrimoines et paysages de Castéron ?

- discussion sur le bourg, les points de vue et les paysages traversés

Arrêt 8 : patrimoines et paysages de Gaudonville ?

- discussion sur le bourg, les points de vue et les paysages traversés



parcours cyclable



25 kilomètres



3 heures 30



5 participants

LES RUMEURS EN PRÉAMBULE - RIBÈRES

IL PARAÎT QUE LA VALLÉE SE PRATIQUE,
QU'EN EST-IL DANS LE FOND DE VALLÉE ?

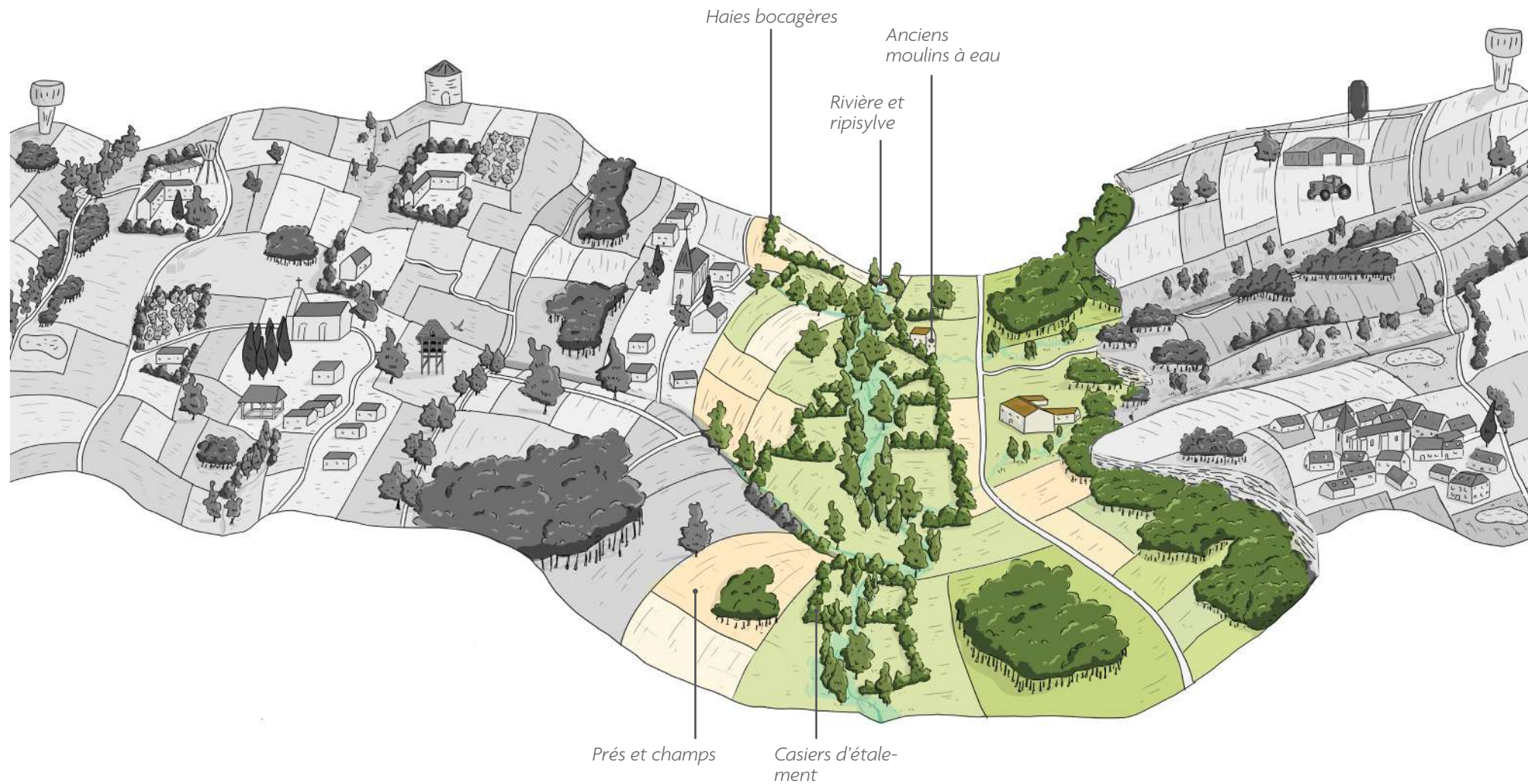
IL SE DIT QUE DANS LA PLAINE, ON RETROUVE
QUELQUES CONSTRUCTIONS DISPERSÉES

« La rivière est repérable par les
arbres, dans le creux »
« La végétation continue, c'est la
ripisylve ! »
« Il y a des zones humides avec
des faunes et flores préservées »

« On ne se baigne pas parce qu'on
nous dit de ne pas nous baigner et
la couleur n'est pas engageante »
« La rivière n'a pas l'air aussi
profonde d'habitude, elle
risque d'inonder les champs
prochainement »

« La plaine n'est pas plate :
on monte et on descend. La
départementale est en point bas
comme la rivière »
« Des platanes s'implantent en
alignement le long des routes »

« On n'habite pas dans la vallée,
si ce n'est pour les activités
agricoles comme les moulins
peuvent le montrer »
« Au loin, un pigeonier à un plan
carré ! »



LES PLAINES ALLUVIONNAIRES

Les plaines qui s'étendent de part et d'autre des coteaux, forment le fond de vallées, (appelées *ribères*). Elles sont principalement plates, en pentes douces vers les rivières qui les parcourent, mais peuvent également présenter de légers reliefs. La végétation y est moins éparse que sur les plateaux et les trames vertes et bleues sont davantage connectées.

Elles sont parcourues par les rivières, structurant les fonds de vallées, accompagnées de ripisylves, et bordées de coteaux. Les plaines s'opposent aux plateaux par l'atmosphère fraîche, humide que l'on peut y ressentir notamment en période hivernale.

Le paysage y est plus refermé, confiné, plus 'intime' et aussi parfois assez large et dégagé. Les situations de vues sont ici toujours cadrées par les coteaux, et peu débouchantes.



Plaine large et ouverte



Fond de vallée humide et confidentiel



- Des paysages très changeants, 'intimes' à ouverts dans les fonds de vallée participant à la matrice paysagère et écologique



« L'eau, on la devine avec
les arbres »

Cordon rivulaire l'Arrats en partie conservée (photo @CAUE - Inventaire des paysages du Gers)

LES COURS D'EAU

L'éventail Gascon dans son entièreté, dont la Communauté de Communes fait partie, est aujourd'hui irriguée artificiellement par le système Neste. Les seules pluies du territoire ne permettent pas d'apporter suffisamment d'eau pour permettre le maintien de l'activité agricole, très présente, et la vie quotidienne. L'été, l'eau se fait rare, et chaque mètre cube compte.

Le réseau est ici double : les cours d'eau principaux, comme l'Arrats et la Gimone, ré-alimentés par le système Neste, et leurs affluents, venants du plateau et non alimentés par le système Neste, plus sujets aux assèchements estivaux.

L'ensemble de ce réseau est étendu, ramifié et sinueux. Cependant, la visibilité de l'eau elle-même reste discrète, du fait de plusieurs facteurs :

- Les rivières sont peu larges (maximum quelques mètres) ;
- Elles sont généralement relativement encaissées ;
- Elles sont généralement accompagnées d'une végétation dense, type ripisylve, qui tend à la masquer des différents points de vue.

La présence sonore qui accompagne l'écoulement de l'eau est également timide, favorisée ponctuellement par des petites retenues.

Mais si l'eau n'est pas manifeste, sa présence se devine à travers différents éléments de paysage et patrimoines. Les cordons rivulaires sont francs et permettent sa lecture dans le grand paysage. Sa présence se devine également par les installations afférentes, que ce soit des moulins à eau, des lavoirs, des puits...

Les ponts, qui permettent de sentir le franchissement d'éléments hydrauliques dans le parcours territorial restent également effacés, et peuvent être franchis sans même en prendre conscience.



- Une présence de l'eau discrète à préserver
- De minces corridors écologiques à conforter



Ripisylve de Montfort



Ripisylve de Homps

LES ZONES HUMIDES ET RIPISYLVES

Les creux de vallées conservent un lien important à l'eau. Si celles-ci ont été creusées au fil du temps par l'érosion, la présence de l'eau est maintenant discrète. Sa traduction paysagère se fait à travers le végétal, et les zones humides qu'elle va générer.

On retrouvera deux formes spécifiques :

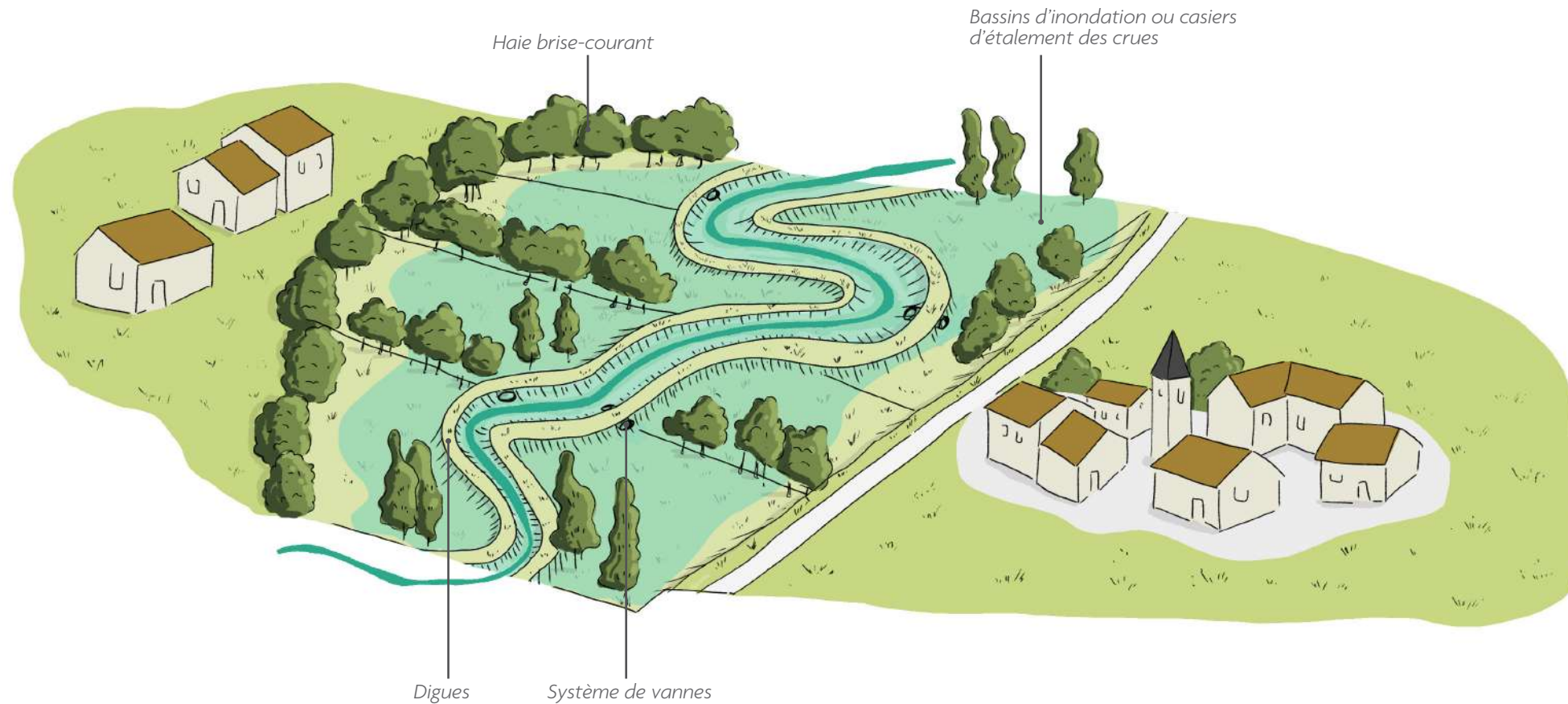
- A travers le cordon rivulaire, au gré des cours d'eau en minces lignes continues. Se distingue facilement des haies bocagères par son aspect sinueux. Les deux cordons principaux sont ceux de l'Arrats et de la Gimone. Le territoire est également traversé par L'Auroue et le Sarrampion ;
- En zones de fond de vallées, sur zones plus ou moins larges de la plaine alluvionnaire. Les zones humides ici rencontrées sont inondables, classées en aléa fort ou très fort par la DDT du Gers. Ce risque limite fortement l'étalement urbain en fond de vallée.

Ces zones humides sont caractérisées par une végétation exubérante, spontanée, multi-strates, formant un véritable refuge de biodiversité. Par son effet de filtre, elle permet le maintien de la qualité de l'eau. Les racines structurent les berges et régulent la vitesse du courant. Actuellement, la zone tampon de Mauvezin est fragile, mais absolument précieuse dans son rôle de régulation du débit.

De nombreuses espèces végétales parsèment les zones humides : Aulnes, Saules, Frênes, Aubépine, Sureaux, Noisetiers, Viornes, Cornouillers, Peupliers, Troènes, Ormes, ...



- Des zones humides participant à la matrice paysagère et écologique
- Support étendue des trames bleues



LES CASIERS D'ÉTALEMENT

Des systèmes de digues et casiers d'étalement des crues se déploient dans les fonds de vallées pour faire face aux épisodes de crues depuis plus d'un siècle.

Les casiers agissent des 'sas de décompression' étant protégés par les digues. Ces espaces accueillent ainsi les surplus d'eau pour protéger d'autres zones de la crue, de lisser le débit du fleuve, de la maîtriser ou de l'apaiser. L'objectif est de temporiser le débit et ralentir la montée des eaux. Les casiers s'apparentent à des champs bordés de haies en talus et peuvent s'étendre jusqu'à 1 500 Ha.

Les mutations du territoire et l'occupation des sols, notamment liées aux pratiques agricoles, ont occasionné une baisse significative du nombre et de la surface des casiers dans les ribères. Face aux crues actuelles, fortes et récurrentes, le principe demande à être ré-évalué et ré-intégré dans les modes d'occupation des sols.

Ces installations restent cependant fragiles et demandent un certain entretien.



Casiers subsistants le long de L'Arrats



Crues de Février 2026, visibles depuis Tournecoupe. Les casiers ont ici disparu.



- Lutter contre la disparition des casiers pour contenir les inondations

LES RUMEURS EN PRÉAMBULE - COTEAUX

**IL EST CONNU QUE LES COTEAUX
SE DISTINGUENT D'UN CÔTÉ À L'AUTRE**

« D'un côté, il n'y a pas
d'agriculture sur les pentes du fait
des conditions d'ensoleillement
et d'accessibilité non favorables »
« De l'autre côté, le coteau est
abrupt »

« Les gens
n'utilisent pas
le terme de rive
gauche ou rive
droite »

« Sur ce coteau,
on observe
une forêt en
régénérescence »

DISPARITÉ GÉOGRAPHIQUE LES SERRES ET BOUBÉES

Les coteaux relient le fond de vallée, la *ribère*, aux hauts de plateaux. Ils sont principalement formés en talus, avec des pentes variables.

A l'échelle du territoire, la disposition des coteaux peut former une ligne continue, suivant le tracé des rivières qui les ont formés. Cependant, les nombreux sillages des cours d'eaux affluents ont généré des vallons nombreux et réguliers dans les coteaux. L'aperçu qui est résulté s'apparente plus à des successions de monts qu'un talus continu et homogène.

Les deux coteaux rive gauche et rive droite se distinguent selon leur emplacement géographique :

- **Les boubées**, à l'ouest, s'inscrivent en pente relativement douce, autour de 5-6 %, sans rupture de relief marquée. A cet égard, l'occupation humaine, principalement agricole, trouve une continuité naturelle entre les *ribères* et les plateaux.
- **Les serres**, à l'est, présentent des dispositions plus tranchées et singulières. En partant du bas de talus, les pentes sont plus fortes, voir abruptes, pouvant avoisiner les 10 à 12%. Le haut des *serres* est souvent représenté par une rupture franche dans le relief, avec des apparitions de l'escarpement rocheux de l'entablement calcaire. Cette simple disparité a pu maintenir à l'écart les engins agricoles actuels, permettant un reboisement spontané et maintenu.

UNE VÉGÉTATION CONTINUE

Aujourd'hui, une ceinture de boisement continu et exceptionnelle a trouvé sa place dans la partie supérieure des *serres* : le *rendail*. Avec les ripisylves, ce sont les seules ceintures considérables comme « corridors écologiques ». Elles marquent visuellement les bords de plateaux. Les sols des coteaux, appelés *bouhec*, sont plus argileux que calcaire et sont donc difficiles à travailler.



Coteau boubée

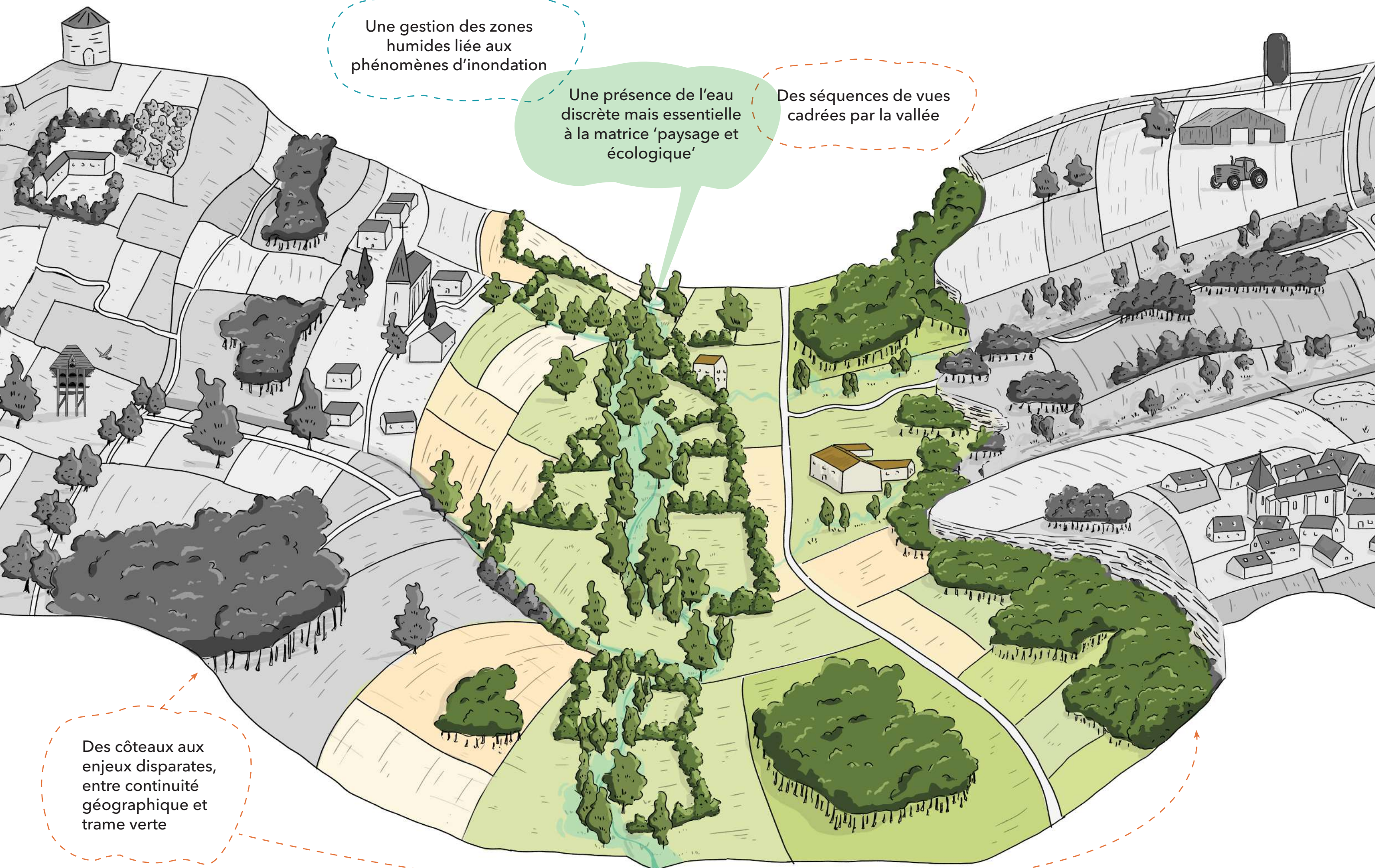


Coteau serre - rendail



2 coteaux de part et d'autre des vallées avec des enjeux différents :

- *boubée* en continuité agricole entre *ribère* et plateau
- *serre* en rupture topographique, refuge de biodiversité



Une gestion des zones humides liée aux phénomènes d'inondation

Une présence de l'eau discrète mais essentielle à la matrice 'paysage et écologique'

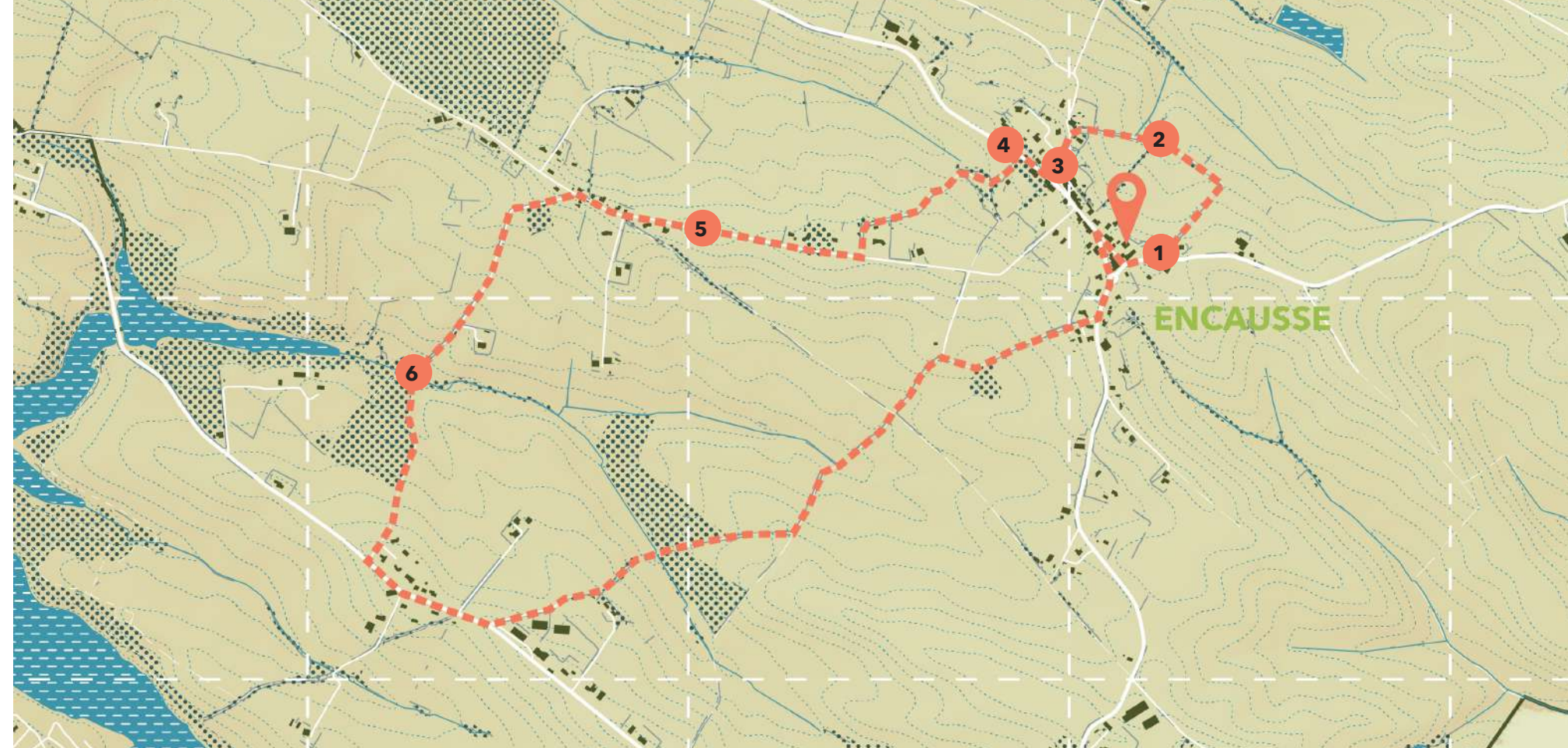
Des séquences de vues cadrées par la vallée

Des côteaux aux enjeux disparates, entre continuité géographique et trame verte

HABITER LES PLATEAUX



Focus sur l'itinérance 02



À travers les chemins communaux d'Encausse



Route de Saint-Chicq, en crête, avec vue sur les Pyrénées



LES PAYSAGES & PATRIMOINES AGRICOLES

Arrêt 1 : habiter le "plateau" ?

- discussion à la sortie du bourg d'Encausse, entre patrimoine et vues surplombantes

Arrêt 2 : la silhouette du village ?

- discussion, depuis un point bas, sur la silhouette du village d'une part et les habitats dispersés d'autre part

Arrêt 3 : le patrimoine bâti du bourg ?

- discussions autour des matérialités, matériaux et savoir-faire qui façonnent le patrimoine bâti de la commune et du territoire

Arrêt 4 : du bourg habité aux vallons cultivés ?

- discussion sur la limite du bourg, les lisière entre tissu habité et espaces agricoles et cultivés

Arrêt 5 : cultiver les vallons ?

- discussion sur les différentes agricultures qui parsement les vallons, leurs évolutions au cours des années et époques, l'impact sur les paysages. Échanges sur les patrimoines bâtis agricoles

Arrêt 6 : un fond de vallon irrigué ?

- discussion sur la présence des retenues d'eau, leurs destinations, leurs marques dans les paysages



parcours piéton



6,2 kilomètres

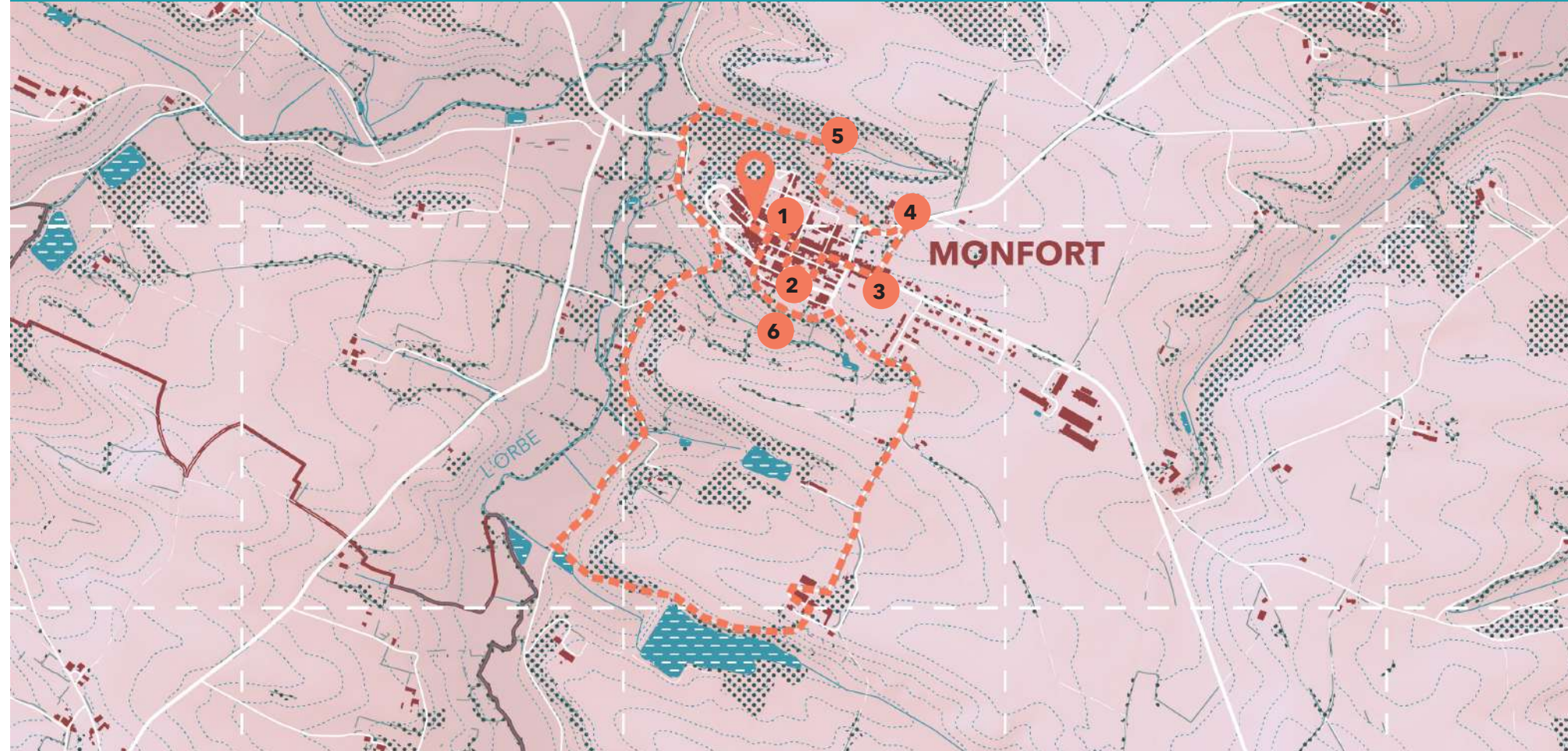


3 heures



8 participants

Focus sur l'itinérance 02



En contrebas des remparts de Monfort



Dans les rues de la bastide de Monfort



LE CENTRE-BOURG & SA BASTIDE

Arrêt 1 : habiter le "coteau" ?

- discussion autour de l'implantation historique de Monfort, de sa toponymie, et des évolutions qui y sont liées

Arrêt 2 : l'héritage de la bastide ?

- discussion autour du patrimoine de la bastide, autant bâti qu'urbain, et des avantages et contraintes de vivre dans un bastide

Arrêt 3 : les lisières du bourg ?

- discussion sur la limite du bourg, la définition de centre-bourg et les extensions urbaines récentes

Arrêt 4 : le lavoir, patrimoine de fond de vallon ?

- discussion sur les patrimoines de lavoirs, les symboles et usages contemporains

Arrêt 5 : le coteau depuis la vallée ?

- discussion sur la silhouette de Monfort, la relation entre bourg haut et cheminements en contrebas

Arrêt 6 : chemin de ronde, point de vue ?

- discussion sur le chemin de ronde et les points de vue qu'il peut offrir sur le lointain



parcours piéton



4 kilomètres



2 heures 30



21 participants

LES RUMEURS EN PRÉAMBULE - PROMONTOIRES

IL SE RACONTE QUE LES VILLAGES AIMENT
S'IMPLANTER AU BORD DU PLATEAU

« Ici nous disons coteau
plutôt qu'éperon qui
pourrait être trop pointu »
« La situation du village
fait qu'on est à l'abri des
inondations mais pas du
vent ! »

« Les roches affleurantes
sont impressionnantes »

« Le patrimoine de la bastide est
à dominante de pierres issues des
carrières locales »

« Une vue sur l'horizon, une vue
dominante. Au loin, on repère très
bien Tournecoupe »

« D'ici on voit les Pyrénées, à chaque
fois on s'émerveille de la vue »

« Les balades qui partent
d'ici sont pas très longues
mais elles ont de superbes
panoramas sur la campagne,
les champs. Ce sont des lieux
de rencontre »

IL EST CONNU QUE LES MODES D'HABITER
EN BASTIDE SONT PARTICULIERS

« La bastide se compose d'une halle, d'un
couvert et de rues perpendiculaires »
« La qualité de vivre dans une bastide, c'est la
proximité, le vivre ensemble, l'esthétique »

« Le village rue s'oppose à la bastide »
« La mitoyenneté peut-être un
inconvenient »

« Les flux viaires peuvent être dangereux car
il n'y a pas de séparation des flux piétons »

« Les contournements ont des impacts
économiques sur les commerces et services
d'un centre-bourg »

« Les vieilles maisons des bastides
ne sont pas adaptées aux
modes d'habiter actuels et au
vieillessement. Elles sont mono-
orientées et fraîches ! »

« Vous avez dit chemin de
ronde ? Pas vraiment, peut-être
les anciens fossés. Aujourd'hui
jardin public, où il est organisé
la foire aux plantes et d'autres
événements communaux »



Belvédère depuis Tournecoupe



Placette belvédère à L'Isle Bouzon, vue changeante sous le brouillard opaque

LES PROMONTOIRES COMME BELVÉDÈRES

Profitant d'une situation exceptionnelle au dessus de la vallée, les belvédères formés par le bord du plateau offrent des situations de vue remarquables sur les contrebas. L'horizon, ainsi dégagé, permet de retrouver la lecture souvent perturbée par les nombreuses crêtes, de « plat ». Depuis les bords uniquement, en regardant au loin, on retrouve une ligne horizontale formée par l'ensemble des crêtes. Par ailleurs, la vue surplombante permet de lire à la fois la vallée et les différentes formes de végétations qui l'occupent mieux que nulle autre situation. Elle offre donc une perception claire de la composition paysagère.

De nombreux bourgs étant juchés sur ces promontoires, les **covisibilités entre eux sont importantes**, et à préserver.



- De nombreuses situations surplombantes
- Des mises en scène des vues questionnant les dispositifs d'aménagement



Plateau calcaire à Tournecoupe



Plateau calcaire à Montfort

ESCARPEMENTS ROCHEUX

Le plateau calcaire, base géologique du territoire, a été largement érodé par le temps. S'il en reste aujourd'hui une faible portion sur l'étendue du Gers, le territoire de la CCBL en est principalement constitué. A l'endroit où le plateau se termine, s'affaisse, il peut arriver de voir surgir le calcaire **sous formes d'affleurements ou d'escarpements**, appelés aussi mottes calcaires.

Ces saillies font jusqu'à plusieurs mètres de hauteur et marquent une véritable rupture dans la topographie. Souvent, les routes sillonnent en lacets pour les contourner. On peut y retrouver des aménagements, tels que des lavoirs, profitant des nombreuses résurgences de la nappe phréatique haute. Ils sont également à l'origine de nombreuses légendes locales, dont les histoires de grottes, sous-terrains, continuent de stimuler les imaginaires.

Ces émergences se retrouvent sur l'ensemble de la Communauté de communes, et constituent la limite entre le plateau et la vallée.

La présence visible de cette strate calcaire a servi de support à la construction des bastides perchées du territoire, comme matériau de construction de proximité. Il n'est pas rare de voir des maçonneries construites à l'aplomb des escarpements. De nombreuses carrières restent connues, et il est possible de voir des traces d'extraction de roche à même le support.

« Ici, on est sur la roche »



- Des escarpements qui contiennent le tissu urbain et évitent la dispersion bâtie par la rupture topographique
- Un imaginaire autour des grottes et sous-terrains, fertile, qui contribue à la mise en récit du territoire
- La pierre calcaire, un matériau territorial

LES BOURGS

Les bourgs de bord de plateau des Bastides de Lomagne relèvent d'une urbanisation de seuil, où l'implantation procède d'un dialogue étroit avec le relief. Installés en limite de plateau, sur des promontoires rocheux ou des ruptures de pente, ils combinent défense naturelle, maîtrise visuelle du territoire et proximité immédiate des terres agricoles du terrefort. Le bourg n'y est pas centré mais en tension avec le vide, souvent étiré le long de la ligne haute, comme à Tournecoupe, produisant une silhouette marquée et un « skyline » prononcé depuis les vallées. Les formes urbaines, contraintes par la topographie, se caractérisent par des tissus compacts, des voiries étroites en crête ou en rebord, et une adaptation fine du bâti par des murs de soutènement, des remparts intégrés ou des décrochements successifs. Le relief agit ainsi comme une règle d'urbanisme implicite, limitant historiquement les possibilités d'extension, lesquelles se développent prioritairement vers l'arrière du plateau.

Les évolutions parcellaires contemporaines modifient toutefois cette organisation. L'ouverture de nouvelles parcelles en extension arrière ou latérale tend à diluer la compacité initiale et à fragiliser la lecture du village perché. Les espaces ouverts – pentes, talus, jardins en lisière – jouent un rôle déterminant dans la perception des franges ; leur banalisation ou leur urbanisation diffuse atténue l'effet d'éperon et brouille la distinction entre bourg et plateau. Les typomorphologies traditionnelles, fondées sur la mitoyenneté, l'alignement et l'adaptation à la pente, entrent alors en tension avec des formes pavillonnaires plus lâches, souvent peu compatibles avec la compacité historique et la structure du site. Dans ces situations, l'enjeu n'est pas tant la densité que la position et la posture du bâti : préserver la silhouette, maintenir des franges lisibles et inscrire toute évolution dans la logique topographique fondatrice du bourg.



Commune : Saint-Clar



Tournecoupe



Saint-Clar



Tournecoupe

LES REMPARTS

Dans les bourgs en Bastides de Lomagne, le rempart ne relève pas uniquement d'un vestige défensif : il constitue un véritable principe d'implantation et d'organisation urbaine. Des villages, comme Sarrant, illustrent cette conception d'un ensemble clos, pensé dans une logique de protection et de maîtrise du site. L'enceinte, qu'elle soit encore matérialisée par un mur, intégrée aux façades ou perceptible par un tracé circulaire, structure la compacité du tissu et affirme une limite nette entre intérieur et extérieur. À Touget, les murs de soutènement et les fronts bâtis continus jouent un rôle comparable : ils stabilisent la pente, soutiennent le bâti et prolongent la logique défensive. La morphologie des escarpements a souvent servi de base pour la construction des maçonneries.

L'articulation entre relief naturel, dispositif construit et organisation du bâti est particulièrement forte. Les remparts s'appuient sur les ruptures de pente, épousent les éperons rocheux ou complètent les protections naturelles. La mitoyenneté des maisons, formant un front continu, participe elle-même de cette logique défensive : le bâti devient mur, l'habitation devient enceinte. Cette économie de moyens produit une forme urbaine dense, cohérente, où la limite est lisible autant dans la pierre que dans la trame parcellaire.

De cette organisation découle un ensemble de seuils structurants : tours-portes, passages voûtés, entrées resserrées. Les tours-portes de Gaudonville et de Sarrant en constituent des exemples emblématiques. Elles matérialisent le franchissement de l'enceinte et mettent en scène l'accès au bourg, marquant le passage du paysage ouvert à l'espace urbain compact. Ces dispositifs jouent un rôle déterminant dans la perception du village : ils organisent l'approche, cadrent les vues et affirment l'identité du lieu par un effet de seuil fort.

Aujourd'hui, cette logique d'enceinte se trouve confrontée à des évolutions urbaines qui tendent à en atténuer la lisibilité. L'urbanisation développée hors les murs, parfois sans relation avec la compacité historique, introduit des formes plus lâches et moins structurées. La frontière autrefois nette devient floue, et l'effet de seuil s'estompe. L'enjeu n'est pas de figer l'enceinte, mais de comprendre son rôle structurant : maintenir une lecture claire des limites, préserver la continuité des fronts bâtis et penser les extensions en dialogue avec cette logique d'origine plutôt qu'en rupture avec elle.



Touget, remparts de bastide



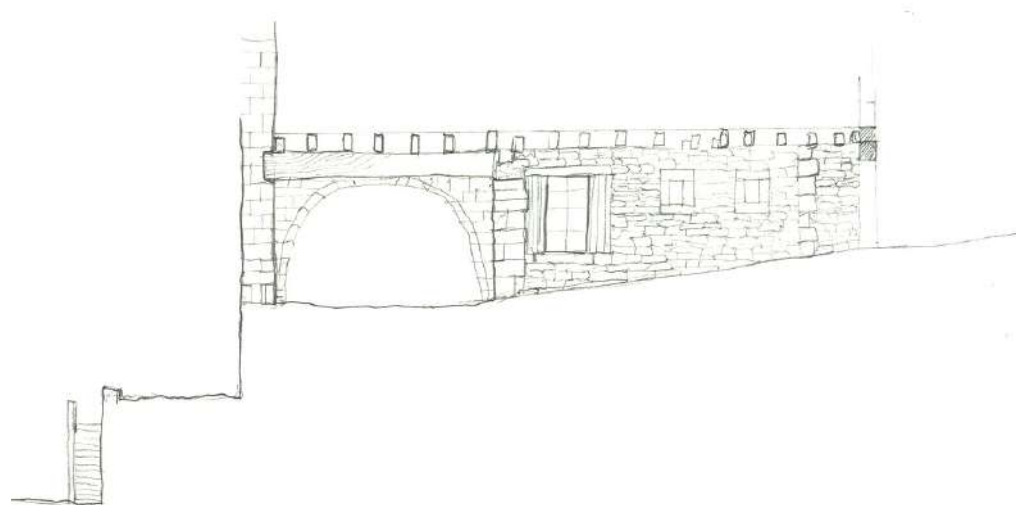
Gaudonville



L'Isle-Bouzon



Homps, escarpement rocheux, accueillant la base des remparts



Mauroux, « Le Passage » et relief



Sarrant

CHEMINS DE RONDE

Autour des bourgs fortifiés en Bastides de Lomagne, il convient d'élargir la notion de « chemin de ronde » pour considérer plus largement les espaces périphériques non-œdicandi qui accompagnaient les enceintes. Ces bandes libres, situées au contact des remparts ou des fronts bâtis défensifs, constituaient des zones de dégagement nécessaires à la surveillance et à la protection. Elles formaient une interface entre l'intérieur urbanisé et le paysage environnant, maintenant une distance stratégique entre le bâti et l'extérieur.

Qu'il s'agisse d'un véritable chemin en hauteur ou d'un simple glacis en pied d'enceinte, ces marges matérialisaient la limite du bourg et permettaient de contourner l'espace clos tout en conservant des vues dégagées sur les vallées et les plateaux. À Saint-Clar, cette relation entre enceinte et paysage reste perceptible, révélant l'articulation entre forme urbaine et géographie.

Au-delà de leur fonction défensive, ces espaces jouent un rôle structurant : zone de transition, ni totalement dedans ni totalement dehors, ils participent à la lisibilité de l'enceinte et à la cohérence du village. À Monfort, le pied de rempart est aujourd'hui devenu une promenade publique, illustrant la capacité de ces marges à être réinterprétées comme lieux de déambulation et de belvédère.

Implantés en surplomb ou en rebord, ces parcours offrent des vues lointaines et contribuent à la perception des silhouettes villageoises. Leur fragmentation ou leur urbanisation fragilise cette lecture. L'enjeu est donc de reconnaître ces espaces périphériques comme des structures urbaines et paysagères essentielles, garantes de la compréhension et de l'évolution maîtrisée des bourgs fortifiés.



Saint-Clar



Monfort



Monfort



Tournecoupe

IL SE DIT QUE SUR LES VALLONS,
C'EST PARFOIS LE CHOC DES CULTURES

IL EST ENTENDU QUE SUR LES TERRES VALLONNÉES

« Des grands champs avec des cultures extensives, depuis le remembrement de la deuxième guerre mondiale »

« Même sans remembrement, le paysage agricole s'est transformé selon les pratiques agricoles qui ont changé »

« On voit beaucoup les retenues d'eau agricoles et les rampes d'arrosage dans le paysage »

« Les haies sont arrachées ou détruites par les machines épaveuses qui empiètent sur la ligne de vie des haies. Les pratiques agricoles des vallons ont modifié la gestion des eaux : retenues, ravinement, ruissellement, etc. Cela produit des coulées de boues dans les fossés et des effondrements de chaussées »

« Il y a des usages récréatifs sur le grand lac avec la base de loisir, le sentier et le camping aux 200 mobil-homes »

« Par ici, on cultive du tournesol, du maïs, des noisetiers, des kiwis et on a des fermes laitières. On observe une petite diversification des agriculteurs, certains font des lentilles par exemple »

« Aujourd'hui il y a quelques initiatives pour remettre en place des haies bocagères pour favoriser la biodiversité et permettre une meilleure gestion de l'eau »

« Il y a de l'habitat dispersé issu d'anciennes fermes agricoles qui est caractéristique du territoire »

« La transmission des terres agricoles est un sujet. Les grands propriétaires achètent avant même les annonces et les jeunes agriculteurs rencontrent des difficultés à s'installer. On réfléchit à créer une coopérative publique ou à solliciter l'accompagnement de Terre de Lien pour diversifier les activités agricoles et pour lutter contre le délaissement de terres »



LES COURS D'EAU

Les vallons du plateau vont devenir les bras mineurs des *ribères*. De faible déclivité, on peut y retrouver de nombreuses sources, avec une tendance marquée à couler vers l'Est ou l'Ouest. Ces résurgences d'eau sur le haut des plateaux, parfois asséchées en été, vont permettre le développement de petits milieux humides. Tout comme les cours d'eau principaux en fond de vallée, leur présence reste discrète, et liée à un milieu végétal et patrimoine spécifique. Ces nombreuses sources sont à l'origine de la « vallonisation » du plateau, avec l'émergence actuelle de nombreuses crêtes.

LES AFFLEUREMENTS ROCHEUX

Le plateau calcaire réapparaît au gré de la topographie. Selon les phénomènes plus ou moins prononcés d'érosion ou d'affaissements, des affleurements s'invitent dans le paysage. Ils peuvent être sous formes de plaques affleurantes, escarpements, ou même dolines (L'Isle Bouzon). Ce rappel léger mais régulier illustre constamment la situation de plateau sur lequel la CCBL a élu domicile.



Présence du ruisseau de la Barrère à Estramiac

google ©

LES LAVOIRS

Dans les vallons et les coumes des plateaux de terrefort, les lavoirs constituent des points d'implantation particulièrement révélateurs de la relation historique entre le village, l'eau et le relief. Leur compréhension dépasse largement l'objet architectural : elle réside dans les parcours qu'ils ont générés, les seuils qu'ils ont marqués et les usages quotidiens qu'ils ont structurés. Souvent implantés en contrebas du bourg, au point de résurgence d'une source ou à l'amorce d'un talweg, ils assurent l'articulation entre le cœur villageois, les marges habitées et les espaces agricoles. Leur typologie peut prendre la forme d'un impluvium, avec des pentes de toiture recueillant les eaux pluviales vers un bassin central, comme à L'Isle-Bouzon. Rarement mitoyens du bâti dense (en dehors de situations plus urbaines comme à Touget) ils s'accompagnent fréquemment de murets, de talus, d'arbres d'ombrage et de petits espaces ouverts, formant des micro-paysages en lisière du village.

Le lavoir joue ainsi un rôle de polarité secondaire : il n'organise pas la centralité urbaine mais structure le territoire par l'usage quotidien, inscrit dans des boucles de déplacement aller-retour. Au XX^{ème} siècle, la disparition progressive de sa fonction initiale a entraîné une désaffection, sans pour autant effacer sa présence dans le paysage. Aujourd'hui, ces lieux subsistent comme repères, haltes ou potentiels espaces d'animation culturelle comme on peut l'observer lors des parcours à Monfort et offrent des îlots de fraîcheur précieux dans un contexte de réchauffement climatique. Souvent relégués en entrée de village ou en fond de vallon, parfois déconnectés des cheminements actuels, ils constituent des espaces à revaloriser, capables de renouer les liens entre eau, relief et pratiques contemporaines.

“Dans les années 90 tout le village avait participé à la rénovation du lavoir”

LES LAVOIRS : COMMUNS ET FUTURS POSSIBLES



Sirac



Saint-Créac



Touget



Mauroux



L'Isle-Bouzon



Bouvée, commune de Labrihe



Retenue d'eau collinaire



Lac de Thoux Saint-Cricq, créé pour usage agricole, puis investi par usages récréatifs (campings etc,...)

LES RETENUES D'EAU

Venant s’inscrire en contrepoints des rivières et ruisseaux non-visibles, l’eau est malgré tout présente sur le territoire, sous une autre forme. De nombreuses retenues agricoles, dites retenues collinaires, viennent parsemer inégalement les vallons. Étant artificielles, ces étendues d’eau peuvent présenter des aménagements afférents, tels que des digues, aménagements de fossés, stations de relevage... Leurs tailles sont pour la plupart modestes (de 5 000 à 10 000 m²), mais peuvent atteindre des tailles considérables (100 000 m²), voire former des lacs, comme à Pessoulens (150 000 m²) et le plus important, partagé par les communes de Saint-Cricq, Thoux, Encausse et Monbrun (660 000 m² pour un périmètre de 8 km).

Ces étendues d’eau, présentes sur tout le territoire, sont aujourd’hui privées. À travers leur usage exclusivement destiné à l’agriculture, l’appropriation spontanée par les habitants pour de l’agrément a reculé petit à petit. Si la baignade est majoritairement interdite, quelques étendues ont bénéficié d’installations de bases de loisirs.

Si les retenues d’eau d’origine anthropiques sont bien présentes, les mares se font plus rares. Pourtant, ces dernières constituent de vraies réserves de biodiversité et contribuent à l’équilibre des éco-systèmes. Les retenues collinaires peuvent accueillir certaines espèces, mais leur entretien/ aménagement (berges, etc) peut limiter la diversification de la biodiversité.



- Une gestion et création des retenues collinaires à mettre en perspective des enjeux environnementaux actuels
- Des mares anthropiques à préserver

IL COURT LE BRUIT QUE LÀ-HAUT ...

IL EST CONNU QUE DEPUIS LES CIMES DE LOMAGNE,
ON VOIT LOIN

IL PARAÎT QU'ÊTRE PERCHÉ SUR LA CRÊTE OU LE
MONT EST TRÈS PRISÉ

« D'ici, on voit
l'ensemble
pyrénéen ! »

« De crête en crête on peut voir
les châteaux d'eau, les moulins,
les routes ! »

« Les exploitations semblent
plus petites du côté du Tarn-
et-Garonne, cela apparaît plus
valloné ! »

« Le terme de plateau ne nous parle pas,
ici c'est plutôt une crête avec la vue des deux
côtés. D'ailleurs, c'est la route des crêtes »

« Il n'y rien de plat ici, ça monte et ça descend »
« On est en situation de belvédère »

« Les lavoirs sont toujours en
point bas du village »

« Les crêtes pourraient être des
biens publics comme le sentier
du littoral. Elles seraient réservées
à la balade, les points de vue »

« Dans le hameau, on est sur
la crête. Les constructions se
succèdent de part et d'autre
de la rue, même l'église »

« Un village rue le plus symbolique
est Gimont, la rue principale traverse
même la halle ! »

« Les constructions sur les crêtes
mitent le paysage »
« La mairie est une ancienne
chartreuse, il y a des pins parasols
magnifiques à l'arrière »



LES MARQUEURS DE POINTS CULMINANTS

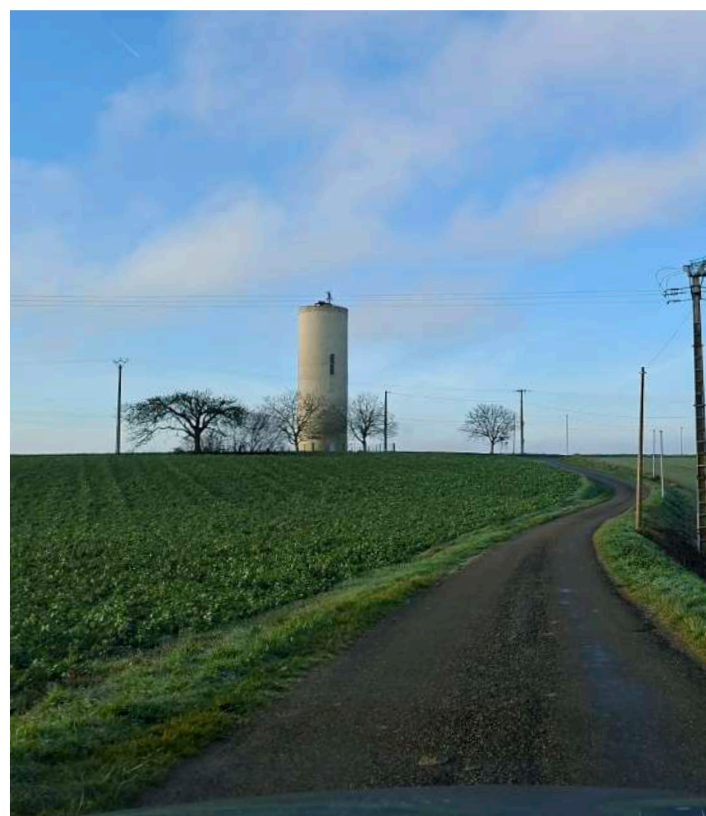
En constituante essentielle des paysages de Lomagne, les points culminants des *pouys* sont couramment accentués par des éléments bâtis ou non bâtis spécifiques :

- De manière traditionnelle, les crêtes étaient occupées par des moulins à vent, permettant de moudre le grain. Ces moulins ont perdus leurs ailes, et par leurs silhouettes longilignes peuvent se confondre avec des pigeonniers
- En pendant contemporains, les moulins à vents ont été supplantés par les châteaux d'eaux, construits principalement en béton entre 1950 et 1980. Ils reprennent une silhouette verticale, souvent positionnés en haut de *pouy* pour répondre à leurs usage technique
- On retrouve également en crêtes de nombreux bourgs de la Communauté de communes, ainsi que des bâtisses importantes, telles que des tours de fortification, châteaux, etc.
- En haut des crêtes restent par endroits des bosquets, appelés *buscagnos* ou *canteros*. Ils viennent souligner les reliefs, se démarquent dans le grand paysage.

Le territoire n'est cependant pas équipé d'infrastructures, telles que les antennes de télécom ou de télévision, les observatoires, les éoliennes, les pylônes haute tension, etc. Ces différents éléments perchés sont à la fois marqueurs de territoire et possibilités de vues.



Moulin de Gaudonville



Château d'eau Estramiac



Eglise de Serempuy

« Les églises étaient toujours construites en hauteur »



- Des marqueurs de paysage divers contribuant à l'ancrage identitaire et à son caractère photogénique
- Vigilance quant à l'insertion paysagère des projets d'infrastructures impactants



Situation de vue depuis Saint-Brès



Situation de vue depuis Castéron

LES SITUATIONS DE VUE

Le relief constitué de monts et de crêtes permet d’offrir de nombreuses situations de vue sur le grand paysage. Si chaque surplomb crée une situation propice à une vue dégagée, caractérisant de manière générale l’ensemble du territoire en vues et covisibilités, certaines situations particulières procurent des possibilités de vues exceptionnelles. On pensera notamment aux sites particulièrement élevés de Castéron, Gaudonville, Labrihe, Roquelaure St-Aubin, St Brès... Ces points spécifiques offrent une lecture claire et une bonne compréhension des différents éléments paysagers. Par ailleurs, certaines voies, appelées routes des crêtes, offrent également sur le parcours des vues dynamiques sur le paysage.

*“C’est un émerveillement quotidien,
on a tous les jours l’impression d’être
en vacances”*

*“Les crêtes, c’est pour moi un bien
public de paysage”*



- Beaucoup de situations de vue sur le territoire, quelques points identifiés comme exceptionnels demandant à être vigilants quant aux covisibilités



Carte extraite de « Les traces de l'occupation romaine dans le Gers »



La voie romaine d'Etramiac

LES ROUTES DES CRETES

Parmi la possibilité de caractériser les points de vue, les routes jouent un rôle essentiel dans l’appréhension des paysages des Bastides de Lomagne. La présence d’un ancien axe important, **la route gallo-romaine** reliant Lactoria - Lectoure - au caussade de Narouze (ligne de partage des eaux entre l’Atlantique et la Méditerranée) par Toulouse, passe aujourd’hui par les communes d’Etramiac, Tournecoupe et St-Clar. Sa section de tracé la plus visible est la crête d’Etramiac, surplombant le territoire sur une longueur de 5 km en ligne légèrement sinueuse. Située au cœur de la CCBL, elle en offre une vue sur tout le territoire. Etant aujourd’hui connue pour être « la route romaine », elle témoigne d’une importante occupation gallo-romaine, dont de nombreux vestiges ont été retrouvés dans les vallées de l’Arrats et de la Gimone.

De manière plus générale, il est dit sur le territoire que **« chaque commune possède sa propre route des crêtes »**, appelée serrades. Cela témoigne d’un attachement fort aux situations de vues qu’elles promettent, avec souvent, les Pyrénées en fond de scène.

Par son caractère paisible, le territoire offre une diversité de balades pédestres ou à vélo. Les routes de crêtes, en raison de leurs qualités de vue, sont privilégiées dans les cheminements empruntés.

“Les trajets sont aussi des patrimoines”

- Potentielle mise en récit des chemins de crêtes du territoire
- Des possibilités de balades aux points de vue exceptionnels

BOURGS & HAMEAUX : HABITER LA LIGNE HAUTE

Les bourgs et hameaux implantés sur monts et crêtes traduisent une logique spécifique d'habiter la ligne haute, où le relief, la visibilité et la maîtrise du site ont durablement façonné les formes urbaines et paysagères. De nombreuses toponymies évoquent d'ailleurs cette condition topographique la « route des crêtes » en étant l'expression la plus explicite. Ici, la crête n'est pas seulement un point haut : elle constitue un véritable support d'habiter, structurant l'implantation du bâti et l'organisation des circulations.

Les avantages recherchés sont multiples : drainage naturel des eaux, protection vis-à-vis des crues, portance des sols, mais aussi visibilité étendue sur le territoire environnant. Cette position dominante permettait à la fois surveillance et affirmation symbolique du village dans le paysage. Les bourgs de crête présentent ainsi des formes compactes et linéaires, souvent resserrées et allongées, organisées le long de la ligne haute. Les voiries principales épousent la crête, et le tissu bâti, majoritairement mitoyen ou semi-mitoyen (aujourd'hui parfois ponctué de constructions pavillonnaires) s'inscrit dans cette continuité. Le bourg s'inscrit dans la ligne plus que dans la surface : il se développe longitudinalement, en dialogue étroit avec la topographie.

Ces implantations produisent des silhouettes fortement perceptibles dans le grand paysage. Les fronts bâtis, les clochers ou les volumes émergents composent une « skyline » identifiable depuis les vallées. La lisibilité de ces lignes de crête constitue aujourd'hui un enjeu majeur. Les extensions récentes tendent parfois à déborder vers les versants, altérant la perception du village perché et diluant l'effet de ligne. L'enjeu n'est pas tant d'augmenter la densité que de travailler les extensions dans l'épaisseur du bourg existant, afin de limiter l'impact visuel sur la crête. Préserver les vues, maintenir les silhouettes villageoises et considérer la crête comme une structure territoriale à part entière (et non comme une simple réserve foncière) constituent des principes essentiels pour accompagner l'évolution de ces bourgs de ligne haute.

« *Le village a une vue panoramique* »



Encausse



Estramiac



Bajonnette



Pessoulens



Avezan

MITAGE URBAIN

Sur les plateaux des Bastides de Lomagne, le mitage constitue une évolution sensible des logiques d'implantation. Historiquement, la dispersion du bâti agricole fermes et « *bordes* » répondait à une organisation productive cohérente, liée à la polyculture et à la gestion fine des parcelles. Ces implantations ponctuelles, intégrées au relief, participaient d'un maillage agricole structuré et lisible. Aujourd'hui, la logique est d'une autre nature. Le mitage résidentiel se traduit par une urbanisation diffuse, souvent déconnectée des formes anciennes et de la continuité des bourgs. Les implantations sont davantage dictées par l'opportunité foncière que par la géographie du site : parcelles divisées, constructions en retrait des centres, accès routiers individualisés.

Cette évolution entraîne une consommation progressive des espaces agricoles et fragilise les silhouettes villageoises, notamment en entrée de bourg. Sur les coteaux, où les effets de crête et de ligne haute structurent fortement le paysage, ces constructions dispersées brouillent la lecture historique du territoire sans produire de nouvelle centralité. L'habitat se multiplie sans constituer de polarité identifiable, diluant les repères et affaiblissant la hiérarchie traditionnelle entre bourg, hameau et exploitation isolée.

Ce phénomène nourrit par ailleurs des inquiétudes exprimées localement : crainte de voir se constituer un continuum périurbain sous influence toulousaine, perte de la perception de la « campagne » comme espace ouvert et distinct, effacement progressif du sentiment d'isolement choisi. Dans des secteurs comme Montbrun, l'influence périphérique de l'aire toulousaine accentue ces dynamiques, révélant la tension entre attractivité résidentielle et préservation des structures paysagères héritées.

« Les paysages de la commune sont harmonieux, vallonnés, campagnards. Mais aussi fragilisés ! »

PRESSIION PAVILLONNAIRE



Montbrun



Saint-Orens



Montbrun





Cologne



Cologne



Cologne



Mauvezin



Mansempuy



Bennes souvent en entrées de bourgs

BOURGS & HAMEAUX : SÉQUENCE D'ENTRÉE

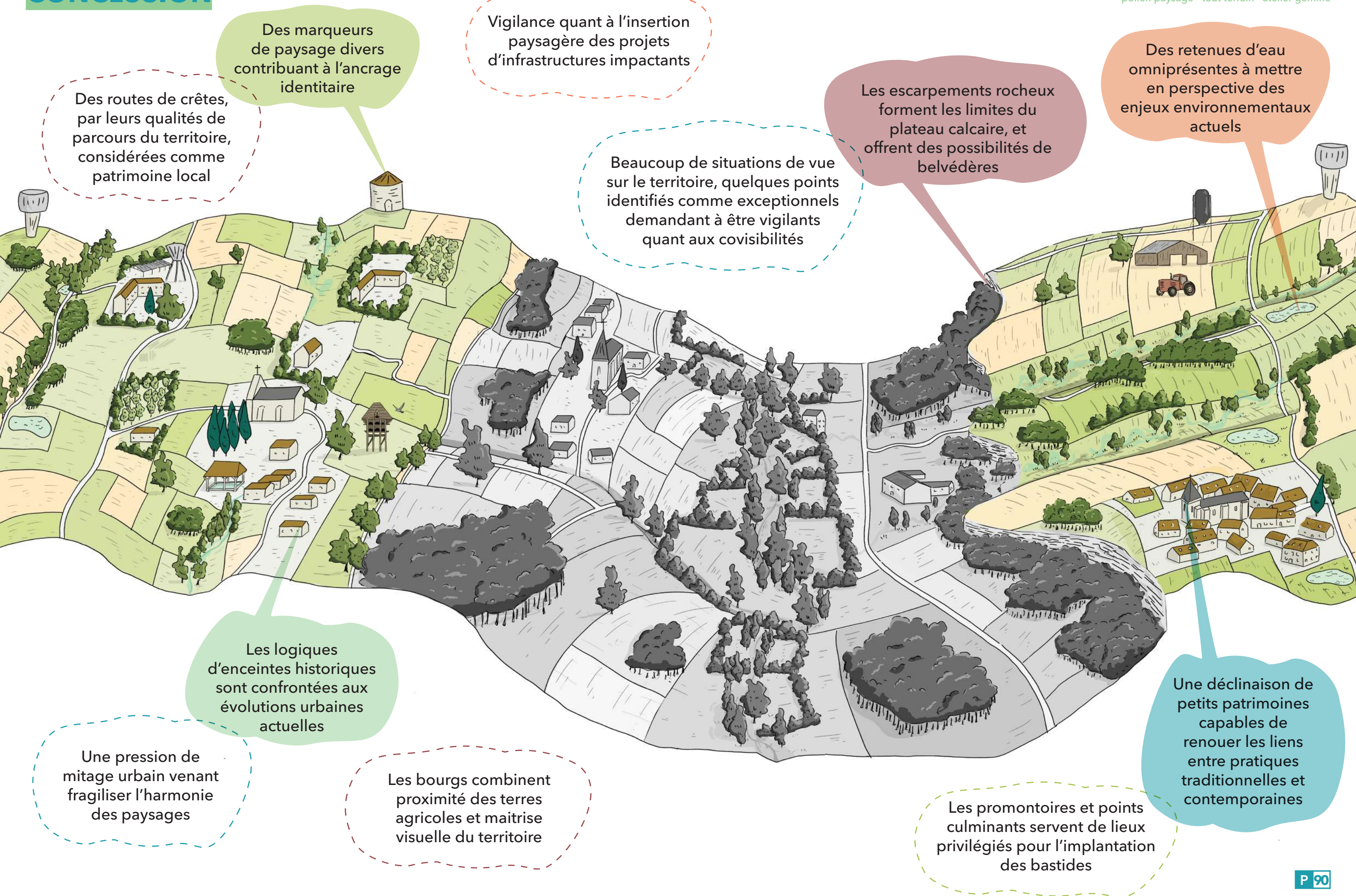
En complément de l'aspect paysager important des zones habitées dans les situations de vues, la question des **franges d'entrée des bourgs** est également importante. Elle pose la question de la séquence, comment arrive-t-on dans une zone habitée, quelle transition entre l'espace agricole et l'espace habité ?

Si nous avons pu observer une densification des zones végétales en périphérie des centre-bourgs, l'étalement urbain n'est pas en reste. Faute de place intra-muros, on installe contre les limites actuelles des nouveaux quartiers, des bâtiments de grande ampleur, des installations techniques, des éléments non désirés dans la zone urbaine.

A cet égard, la CCBL est épargnée, dans une certaine mesure, par une franchisation de l'ensemble de ses bourgs. Il convient de profiter d'une situation acceptable, toujours modifiable, pour éviter l'amplification du phénomène, et le gérer dès à présent. L'impact paysager doit être pleinement mesuré avant toute nouvelle installation.



- Des séquences d'entrée non contrôlées, mais toujours flexibles
- Mesurer les impacts paysagers avant de toute nouvelle installation



LA SUITE...



CONCLUSION

Des qualités de paysages et patrimoines exceptionnels, socles d'un caractère territorial de quiétude partagée, à soutenir, mettre en valeur, et protéger face à des pressions actuelles croissantes. L'équilibre fragile entre dynamisme et protection doit accompagner l'évolution de la Communauté de communes au regard des contraintes urbaines, économiques et écologiques d'importance.



PROVISOIRE

Cologne
32430

Fiche
Bourg

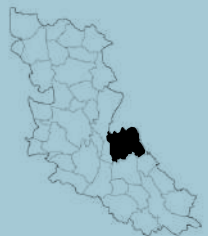
Identification
Caractérisation

1



CCBL
Communauté de Communes
BASTIDES DE LOMAGNE

Ici con nonet venda verovid eius volorerum esto-
tat ectatur? Ciducius et quias solestionsed eture,
acero tenda vitaect urehendaest, ut abo. Fugia
sandend usclassima quati dUr, omnis sitia volup-
ta erovides dolupta turestore aditamet, sum exero
id untionsectur as maioreperio quis et intur mo-
lupid eliqui officilitis num harumen ihicit expeliq
uiation reperovideos ped ma nima dolori offic tem
qui doloria sequundiciae voluptibusae ne verrovi
tatentem qui sitio eiciet, culpa volupta conse-
quod eum ut quiae endam dolo blacepro quide
porernamus. Upiendi stemped quaeptas pratur,
con receperum et fuglate repelest quiatio endae.
Us remquatur mincit essiti ommodit, sinvellibus
voluptiatem volupta temporporia culliti offici am
sit eici dolupta turecusam e



- Surf. moy CCBL
- Population CCBL
- Nb communes

- Nom : Cologne
- Superficie : XXX Ha
- Population : XXXX Hab
- Âge moyen :
- Nb monuments : XXX
- Densité : XX hab/ km2

1 Type d'unité paysagère

structure dominante : ribère / boubée / serre
Aque vitio et porae porunt ommossinia si dolende-
leni autam nus. Alibus et quia cus, odiandus asim
as aliquaeverum simillabo. Ritas eumque vent fuga.
Est quo exercipsa cusam, omnia dis adis secum aut
occus, quia sime debitemos ressentant, omnientor-
ro odiatum eariatihil maximinimpor acienit iumquo
maximol orrovitaessi nossi ut experum, sequae con
conectem di quis volum audipsu ndelescium fuga. Les
dolorem olligendam facipic iliqui aut arume nis es pro-
vita ecestet alia idus et quatus de velese soluptatur
arci od quis re, et a accati as nam sanistis excestecus
pedis eos dis rent. cati as nam sanistis excestecus
pedis eos dis rent.cati as nam sanistis excestecus p



fig.1

2 Type de bourg / village

Mode occupation des sols : % occupation urbaine, %
occupation agricole, % occupation naturelle



fig.1

Pour en savoir plus :
► <https://www.ccb132.fr/ccbl/index.php>

1. Éléments majeurs patrimonial

2. Éléments majeurs patrimonial



Étude : Charte paysagère & patrimoniale – Bastides de Lomagne
MOE : Pollen Paysage - Atelier Géminé - Tout Terrain – MOA : CC Bastides de Lomagne – 2025
Document confidentiel – Ne pas diffuser (si nécessaire)

Page 4

Cologne
32430

Identification
Caractérisation

2



ae nos minvele
ndiassunt harchillitia
nim ea dolorror sunt,
culla aut et eosam sit



Prénom
nom
statut

3 Spécificités patrimoniales

structure dominante : ribère / boubée / serre
Aque vitio et porae porunt ommossinia si dolende-
leni autam nus. Alibus et quia cus, odiandus asim
as aliquaeverum simillabo. Ritas eumque vent fuga.
Est quo exercipsa cusam, omnia dis adis secum aut
occus, quia sime debitemos ressentant, omnien-
torro odiatum eariatu sapelit paruptat omnisimpore,
sumqui quid que duntorro volenihil maxim ndelescium
fuga. Les dolorem olligendam facipic iliqui aut arume
nis es provita ecestet alia idus et quatus de velese
soluptatur arci od quis re, et a accati as nam sanistis
excestecus pedis eos dis rent. cati as nam sanistis
excestecus pedis eos dis rent.cati as nam sanistis
excestecus pUdis et, et as cus ernatis aut qui nobis
es et ulloriatem quidelessi cusandi tatur, et errum con
remquam exceperria volenit mos eos ventur, nonsequ
atiisit id eariae doluptatem voluptur re verum et aut
magnat voluptatur, cori nos eosanis itatissequi rem
nitiis rem fugiat odia pedion plitatus as elit maximpe
rspersp ereicti onsequam con corerov itatiantem. Ut
magnamusae solorpo rerent volupta tincipite premo



fig.1

4 Particularités du paysage

structure dominante : ribère / boubée / serre
Aque vitio et porae porunt ommossinia si dolende-
leni autam nus. Alibus et quia cus, odiandus asim
as aliquaeverum simillabo. Ritas eumque vent fuga.
Est quo exercipsa cusam, omnia dis adis secum aut
occus, quia sime debitemos ressentant, omnienexces-
tecus pFero blaut harchic teceptatquat volupta tiatur?
Rum autaero volorerio et et aut verfera nem in cupta-
temped est, sunt quam faci temporio. Ut verovid



fig.1

5 Récits et usages vécus

structure dominante : ribère / boubée / serre
Aque vitio et porae porunt ommossinia si dolende-
leni autam nus. Alibus et quia cus, odiandus asim
as aliquaeverum simillabo. Ritas eumque vent fuga.
Est quo exercipsa cusam, omnia dis adis secum aut
occus, quia sime debitemos ressentant, omnientorro
odiatum eariatu sapelit paruptat omnisimpore, sumqui
quid que duntorro volenih

1. Éléments majeurs patrimonial

2. Éléments majeurs patrimonial



Étude : Charte paysagère & patrimoniale – Bastides de Lomagne
MOE : Pollen Paysage - Atelier Géminé - Tout Terrain – MOA : CC Bastides de Lomagne – 2025
Document confidentiel – Ne pas diffuser (si nécessaire)

Page 5

Cologne Enjeux
32430

3

6 Fragilités identifiées

structure dominante : ribère / boubée / serre
Aque vitio et porae porunt ommossinia si dolende-
leni autam nus. Alibus et quia cus, odiandus asim
as aliquaeverum simillabo. Ritas eumque vent fuga.
Est quo exercipsa cusam, omnia dis adis secum aut
occur, quia sime debitemos ressendant, omni-
torro odiatum eariatu sapelit paruptat omnisimpore,
sumqui quid que duntorro volenihil maxim ndelescium
fuga. Les dolorem olligendam facipic iliqui aut arume
nis es provita ecestet alia idus et quatus de velese
excestecus pedis eos dis rent. cati as nam sanistis
excestecus pedis eos dis rent. cati as nam sanistis
excestecus p



1. Éléments majeurs patrimonial
2. Éléments majeurs patrimonial

8 Dynamiques à l'oeuvre

structure dominante : ribère / boubée / serre
Aque vitio et porae porunt ommossinia si dolende-
leni autam nus. Alibus et quia cus, odiandus asim
as aliquaeverum simillabo. Ritas eumque vent fuga.
Est quo exercipsa cusam, omnia dis adis secum aut
occur, quia sime debitemos ressendant, omni-
torro odiatum eariatihil maximinimpor acienit iumquo maxi-
mol orrovitaessi nossi ut experum, sequae con

7 Potentiels

structure dominante : ribère / boubée / serre
Aque vitio et porae porunt ommossinia si dolende-
leni autam nus. Alibus et quia cus, odiandus asim
as aliquaeverum simillabo. Ritas eumque vent fuga.
Est quo exercipsa cusam, omnia dis adis secum aut
occur, quia sime debitemos ressendant, omni-
torro odiatum eariatihil maximinimpor acienit iumquo maxi-
mol orrovitaessi nossi ut experum, sequae con

9 Illustration



Cologne Recomman-
dations
32430

4

ae nos minvele
ndiassunt harchillitia
nim ea dolorror sunt,
culla aut et eosam sit



Prénom
nom
statut

10 Stratégie

structure dominante : ribère / boubée / serre
Aque vitio et porae porunt ommossinia si dolende-
leni autam nus. Alibus et quia cus, odiandus asim
as aliquaeverum simillabo. Ritas eumque vent fuga.
Est quo exercipsa cusam, omnia dis adis secum aut
occur, quia sime debitemos ressendant, omni-
torro odiatum eariatu sapelit paruptat omnisimpore, sumqui
quid que duntorro volenihil maximinimpor acienexces-
tecus p structure dominante : ribère / boubée / serre
Aque vitio et porae porunt ommossinia si dolende-
leni autam nus. Alibus et quia cus, odiandus asim
as aliquaeverum simillabo. Ritas eumque vent fuga.
Est quo exercipsa cusam, omnia dis adis secum aut
occur, quia sime debitemos ressendant, omni-
torro odiatum eariatu sapelit paruptat omnisimpore, sumqui
quid que duntorro volenihil maximinimpor acienexces

11 orientations

■ Patrimoine
odiandus asim as ali-
quaeverum simillabo.
Ritas eumque vent fuga.
Est quo exercipsa cu-
sam, omnia dis adi

■ Paysage
odiandus asim as ali-
quaeverum simillabo.
Ritas eumque vent fuga.
Est quo exercipsa cu-
sam, omnia dis adi

■ Usage
odiandus asim as ali-
quaeverum simillabo.
Ritas eumque vent fuga.
Est quo exercipsa cu-
sam, omnia dis adi

■ Mobilités
odiandus asim as ali-
quaeverum simillabo.
Ritas eumque vent fuga.
Est quo exercipsa cu-
sam, omnia dis adi

■ Petit
patrimoine
odiandus asim as ali-
quaeverum simillabo.
Ritas eumque vent fuga.
Est quo exercipsa cu-
sam, omnia dis adi



fig. 1



fig. 1



fig. 1

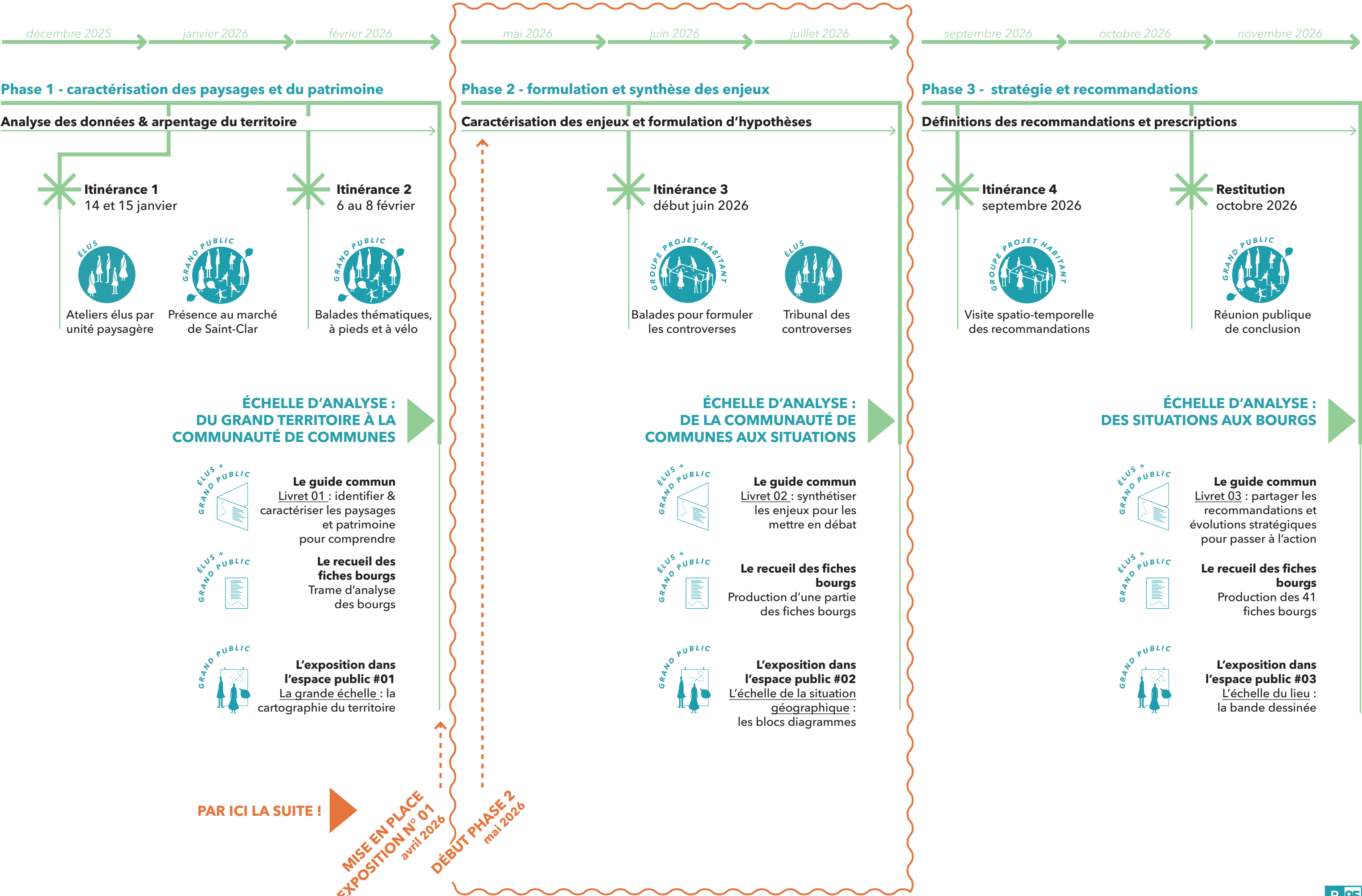


fig. 1



fig. 1





PAYSAGES GRANDE ÉCHELLE

- Les paysages de Midi-Pyrénées, éléments pour un inventaire régional prospectif, URCAUE Midi-Pyrénées, 2000
- Paysages de Midi-Pyrénées, URCAUE Midi-Pyrénées, Edition Privat, Ocyobre 2000
- - Géographie physique de la France; Gérard MOTTET; P.U.F.
- Dictionnaire des pays et provinces de France; Bénédicte et Jean-Jacques FÉNIÉ; Ed. Sud-Ouest; 2000.
- Les paysages ruraux de l'Aquitaine du Sud-Est; Roger BRUNET; 1960.
- Le guide des pays de France Sud, Frédéric ZÉGIÉRMAN; Ed.FAYARD; 1999.
- La Gascogne, 100 photos pour un pays; Jean CASTARÈDE et Jean-Bernard LAFFITTE; Ed.Sud-Ouest; 2001.
- "Inventaire des paysages du gers" - Mars 2002
- CACG (Compagnie d'aménagement des Coteaux de Gascogne), CATER (Cellule d'Appui Technique pour l'Entretien des Rivières),
- Agence de l'eau Adour-Garonne, Chambre d'agriculture, DIREN (Direction Régionale de l'ENVironnement)
- ADASEA (Association de Développement et d'Aménagement des Structures et des Exploitations Agricoles)
- DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt)
- ADASEA (Association pour le Développement et l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles) DIREN Midi-Pyrénées
- (Direction Régionale de l'ENVironnement) ; Association Gers Nature Environnement ; Conservatoire des Espaces naturels
- Association botanique gersoise
- Fédération de Chasse du Gers
- Fédération de Pêche du Gers
- AREMIP
- Agenda 21
- Schéma Dal ENS
- Direction Départementale des Territoires
- Service des Routes du Conseil Départemental du Gers
- Comité Départemental de Randonnée Non Motorisée
- Qualité nocturne : association A Ciel Ouvert
- DRAAF Occitanie, Fiche territoriale synthétique RA 2020 « CC Bastides de Lomagne »
- Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulousaine

PATRIMOINES

- Paysage du Gers,
- Collectif ; Arbre et Paysage (dir.), Rodez, Éditions du Rouergue, 2004, 266 p.
- Ouvrage de référence pour la lecture des entités paysagères, de la géographie et des dynamiques du Gers.
- Inventaire des paysages du Gers,
- CAUE du Gers ; Arbre et Paysage 32 ; DREAL Occitanie, 2004.
- Document cadre pour l'identification des unités et sous-unités paysagères.
- Guides et chartes architecturales locales (Saint-Clar, Cologne),
- Communes / CAUE du Gers, 2022-2024.
- Références opérationnelles pour la lecture du bâti ancien et les recommandations architecturales.
- Participation des retenues collinaires à l'amélioration de la qualité de l'eau : <https://revue-set.fr/article/view/7792>
- Occupation romaine : les traces de l'occupation gallo-romaine dans le gers, Colette Laborde, FeniXX réédition numérique (CDDP du Gers), 1981
- Replantation des haies : Arbres et Paysage 32
- Ripisylves : Livret rivière, Arbres et Paysage 32

Alluvions : dépôts de sédiments générés par un cours d'eau

Arriou : *riou*, ruisseau en gascon, affluent à la rivière.

Borde : la métairie en Gascogne correspond au terme générique de ferme dans le sens de maison du paysan. "Borde" exprime à la fois la maison – relativement modeste – et l'ensemble de ses dépendances bâties (granges, étables etc.) en étroite relation avec ses terres affectées traditionnellement à la polyculture vivrière. La *borde* dépendait d'un domaine ou d'un château et était exploitée en métayage par le bordier.

Boubée : désigne le versant peu pentu aux terres généralement légères (*boulbènes*), situé à l'est des vallées gasconnes.

Boulbènes : terme gascon et répandu dans le Sud-Ouest. Terres siliceuses et limoneuses, donnant des sols non calcaires acides et relativement légers. Par extension : ce qui n'est pas terrefort, c'est-à-dire selon les contrées, des types de sols très diversifiés. "Boulbène" est peut-être à rapprocher de "boue", du fait de son caractère boueux, collant, glaiseux, lorsqu'elle est mouillée.

Canteros : *bosquets* sur *peyrusquets*, ou chantelles de chênes noirs

Colluvions : dépôts de sédiments en pente, sur des versants

Coteau : versant de colline ou en rebord de plateau

Eventail gascon : vaste amas sédimentaire découpé par une série de cours d'eau, sur les sous-plateaux pyrénéens

Paguère : versant des collines exposé au nord, à l'ombrée.

Peyrusquets : sol superficiel, calcaire. *Peyrusquet* désigne à la fois le type de sol et, par extension, le replat ou le plateau calcaire sur lequel il repose.

Rendails : terre « qui ne donne rien », bandes boisées des bordures et abrupts calcaires

Ribère : la rivière et par extension, l'espace qu'elle a aplani ; la plaine alluviale, le lit majeur dans lequel elle peut épandre ses crues.

Serre : mot français issu de l'occitan. Hauteur, colline allongée, au relief marqué qui, en Gascogne, correspond au coteau d'interfluve. Désigne le versant abrupt du coteau (rive droite des cours d'eau) et sa partie sommitale. Étymologie : *serare* qui signifie "fermer", "barrer", "protéger" : la *serre* effectivement barre, ferme l'horizon des paysages de vallée comme elle la protège des flux climatiques dominants.

Solitudes forestières : bosquets ou éléments végétaux de grande tige épars et isolés

Soulan : versant exposé au sud, au soleil.

Terreforts : "terre forte", ferme et lourde, calcaire ou non, généralement fertile mais difficile à travailler.

Vallée : large dépression au fond de laquelle coule un cours d'eau

Vallon : petite dépression entre deux coteaux

Les définitions présentées ici peuvent être empruntées du CAUE, et notamment des 'mots du paysage gascon'

pollen paysage
tout terrain
atelier geminé



ETUDE PAYSAGERE ET PATRIMONIALE
SUR LES PAYSAGES ET LE PATRIMOINE
EN BASTIDES DE LOMAGNE



Cofinancé par
l'Union européenne



Ce projet bénéficie du soutien du programme européen Leader du Pays Portes de Gascogne